Manitoba Culture, Heritage, Tourism and Sport

Annual Report 2007-2008

Manitoba

MINISTER OF
CULTURE, HERITAGE, TOURISM AND SPORT

Room 118
LEGISLATIVE BUILDING
WINNIPEG, MANITOBA, R3C 0V8
CANADA

His Honour the Honourable John Harvard, P.C., O.M.
Lieutenant Governor of Manitoba
Room 235, Legislative Building
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of Manitoba Culture, Heritage, Tourism and Sport for the fiscal year ended March 31, 2008.

Respectfully submitted,

Honourable Eric Robinson
Minister of Culture, Heritage, Tourism and Sport

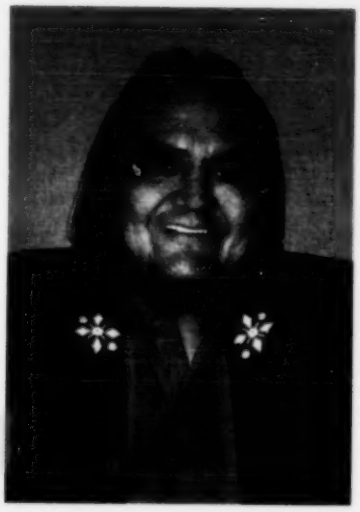

Manitoba

Culture, Heritage, Tourism and Sport

Deputy Minister

Room 112
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

Honourable Eric Robinson
Minister of Culture, Heritage, Tourism and Sport

Dear Sir:

I have the honour of submitting for your approval the Annual Report of the Department of Culture, Heritage, Tourism and Sport.

In 2007–2008, the Department of Culture, Heritage, Tourism and Sport (CHTS) was formed, incorporating the former Department of Sport. The Department increased funding for the Canada-Manitoba Bilateral Sport Development Partnership and the Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council. Support was provided to a number of major sport competitions hosted in the Province, including the 2007 World Women's Hockey Championship, the 2008 Tim Hortons Brier and the 2007 Canadian Native Fastball Championships.

A 2007 highlight was the successful nomination of the Hudson's Bay Company Archives (HBCA) to UNESCO's *Memory of the World* registry, a significant honour for Manitoba and for Canada. The Province has been the proud steward of the HBCA since 1974, when the records were first entrusted to its care. Staff also successfully negotiated a donation of additional Hudson's Bay Company records covering their 20th century activities.

Other heritage initiatives included a project to encourage best practices for heritage management, a partnership to develop a Curriculum Guide on Historic Places of the Red River and a series of maintenance workshops for heritage building owners. Research continued on heritage resources of the East Side of Lake Winnipeg, and archaeological programming focused on northern and eastern Manitoba. To support celebration of the first annual Louis Riel Day Holiday, staff developed additional government website materials and assisted le Festival du Voyageur to offer additional public programming.

The Department supported the continued growth of the Manito Ahbee Festival into a ten-day, international event, including the spectacular Aboriginal People's Choice Music Awards. A record number of Aboriginal cultural projects in rural, northern and remote communities, and in the City of Winnipeg, were supported.

More than 163,000 public inquiries were handled through Manitoba Government Inquiry, and staff designed and launched new internet templates for government departments. Staff also supported several new government websites including the *TAXcess* site for Manitoba businesses and the posting of Orders-in-Council online.

Library services to Manitobans were enhanced with *eLibraries Manitoba* (24/7 access to electronic books and audio), expanded multilingual holdings, and adaptive technology available for users with visual or physical impairments.

To bolster access and privacy work in government and local public bodies, a dedicated Information and Privacy Policy Secretariat was established to lead all government departments in developing a customized privacy risk assessment process.

Supports were provided to increase Aboriginal tourism activity, including establishment of a new Aboriginal tourism development agency (Eastside Aboriginal Sustainable Tourism Inc.), and funding of the Misipawistik Cree Nation to host the National Cree Gathering in Grand Rapids. Staff continued efforts to develop Manitoba's premiere wildlife viewing sites, including Whitewater Lake, Oak Hammock Marsh and Churchill Wildlife Management Area.

The Department continues to encourage Manitobans to incorporate physical activity into their daily lives, through involvement with the Manitoba physical activity strategy *in motion* and other initiatives.

The Department's capital grants programs provide funding to maintain and repair major cultural facilities, assist with preservation of heritage buildings, and support non-profit groups to provide recreational and social facilities for their communities. Nearly $4 million was provided in 2007–2008 to support more than 300 capital projects.

These highlights provide a glimpse of the activities and achievements of Manitoba Culture, Heritage, Tourism and Sport in 2007–2008. We remain committed to our vision of a province where all citizens can contribute to, and benefit from the quality of life in their communities, and take pride in being Manitobans.

Respectfully submitted,

Sandra Hardy

Sandra Hardy
Deputy Minister of Culture, Heritage, Tourism and Sport

Table of Contents

Introduction 7
- Departmental Vision and Mission 7
- Organizational Chart 9
- Statutory Responsibilities 10

Executive Support 11

Administration and Finance Division 12
- Financial and Administrative Services 12
- Human Resource Services 13
- Manitoba Film Classification Board 14
- Sustainable Development 17

Culture, Heritage and Recreation Programs Division 18
- Executive Administration 18
- Grants to Cultural Organizations 19
- Manitoba Arts Council 19
- Heritage Grants Advisory Council 20
- Arts Branch 20
- Public Library Services 22
- Historic Resources 24
- Recreation and Regional Services Branch 27

Communications Services Manitoba 29

Provincial Services Division 31
- Translation Services 31
- Archives of Manitoba 32
- Information and Privacy Policy Secretariat 33
- Legislative Library 33

Tourism 35

Sport 37

Capital Grant Assistance 39
- Cultural Organizations 39
- Heritage Buildings 39
- Community Places Program 40

Boards and Agencies 42

Financial Statements 44

Historical Information 50

Performance Measures 51

The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act 57

Introduction

The Annual Report of the Department of Culture, Heritage, Tourism and Sport deals with the fiscal year ending March 31, 2008, providing a record of performance and fiscal accountability.

The report's content reflects the department's organizational structure, followed by program and financial information for six divisions:

- Administration and Finance
- Culture, Heritage and Recreation Programs
- Communications Services Manitoba
- Provincial Services
- Tourism
- Sport

Highlights are noted in the Deputy Minister's transmittal letter. This divisional information is followed by a report on Capital Grant Assistance, a report on Boards and Agencies, financial statements and historical information on expenditures and staffing, and performance reporting.

Departmental Vision and Mission

Vision Statement

A province where all citizens can contribute to, and benefit from the quality of life in their communities, and take pride in being Manitobans.

Values

The following values are the core principles that guide our work behaviour, relationships and decision-making within the organization:

Engagement	-	to improve personal and community life
Accessibility	-	to information and programs
Inclusion	-	through involvement in decision-making
Innovation	-	for creative solutions
Learning	-	as a way of life
Legacy	-	for future generations
Respect	-	for our strengths and differences
Service	-	to Manitobans

Mission Statement

We contribute to a vibrant and prosperous Manitoba by celebrating, developing, supporting and promoting the identity, creativity and well-being of Manitobans, their communities and their province.

Goals

- Generate sustainable economic growth around Manitoba's unique identity and attributes
- Increase community capacity to improve the well-being of Manitobans
- Enhance public access to knowledge and information
- Engage Manitobans in sharing and making use of the province's cultural and heritage resources
- Build Manitoba's identity and reputation as a centre of artistic and sport excellence
- Provide effective leadership and support to corporate and departmental priorities

Expected Outcomes

Through its planning process, the department has identified long-term outcomes which reflect the desired results of its programs.

- Increased employment and investment in Manitoba's cultural and tourism industries
- Equitable public access to, and increased participation in activities that contribute to healthy lifestyles
- Greater access to and use of information that is publicly held or generated
- Enhanced stewardship and use of the province's cultural and heritage resources
- Increased opportunities for Manitoba's artists and athletes to excel at a national/international level
- Enhanced participation in corporate and departmental initiatives

CULTURE, HERITAGE, TOURISM AND SPORT
ORGANIZATIONAL CHART
MARCH 31, 2008

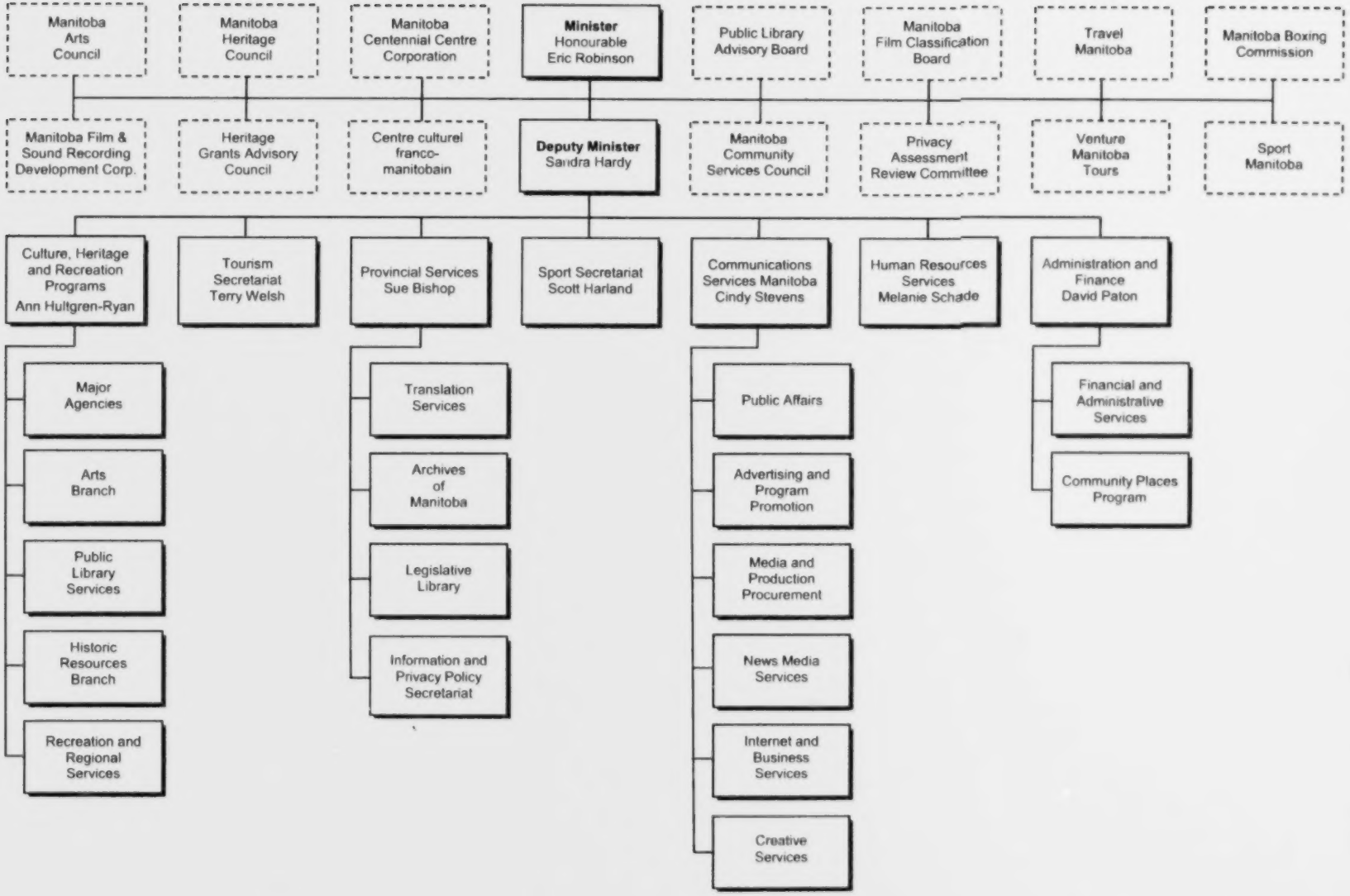

Statutory Responsibilities

The department operates under the authority of the following Acts of the Consolidated Statutes of Manitoba:

The Amusements Act (Except Part II)
The Archives and Recordkeeping Act
The Arts Council Act
The Boxing Commission Act
Le Centre Culturel Franco-Manitobain Act
The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Act
The Fitness and Amateur Sport Act (as it pertains to fitness)
The Foreign Cultural Objects Immunity from Seizure Act
The Freedom of Information and Protection of Privacy Act
The Heritage Manitoba Act
The Heritage Resources Act
The Legislative Library Act
The Manitoba Centennial Centre Corporation Act
The Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation Act
The Manitoba Museum Act
The Public Libraries Act
The Public Printing Act
The Travel Manitoba Act

Executive Support

Minister's Salary

This appropriation provides for the Minister's salary entitlement as a member of Executive Council.

1(a) Minister's Salary:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries	41.9	1.00	31.0	10.9
Total Expenditures	41.9	1.00	31.0	10.9

Executive Support

Executive Support, consisting of the Minister's and the Deputy Minister's offices, provides leadership, policy direction and operational coordination to support the department and its agencies. The Minister's office provides administrative support to the Minister in the exercise of his executive policy role and service to the constituency. The Deputy Minister advises the Minister and gives direction to the department on the overall management and development of its policies and programs.

1(b) Executive Support:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	534.4	9.00	538.4	(4.0)
Other Expenditures	57.4		58.0	(0.6)
Total Expenditures	591.8	9.00	596.4	(4.6)

Administration and Finance Division

Administration and Finance assists the department in achieving its goals by supporting the effective management of its human, financial and information resources and by assisting the other divisions and branches in the implementation of their initiatives. As well, the division provides guidance and support in meeting the legislative and policy requirements of central agencies of government including the Treasury Board, the Civil Service Commission, the Provincial Comptroller's Office, the Office of the Auditor General and the Office of Information Technology.

Activities include providing critical analysis and advice to management, budget coordination, administrative and operational support services, grants administration, information technology support, and human resource consultation and services. These activities are delivered through the Financial and Administrative Services and Human Resource Services branches.

The division is responsible for the coordination of applications received under *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act*. For the period January 1, 2007 to December 2007 six requests were received by the department, of which three were from private citizens, two from the media and one was withdrawn. Of the five applications processed, two were granted, two were partially granted and one was for information previously provided.

The division is also responsible for developing the department's French Language Services Plan and reporting on it each year to the French Language Services Secretariat. The department has 47 positions designated or 16 per cent of its staff with capability to deliver programs effectively.

The division also administers the Community Places and Heritage Grants Programs, which provide grants and technical assistance to non-profit organizations throughout the province in support of sustainable community facility initiatives, and towards the preservation of heritage resources. Additionally, the division provides management and administrative support to staff of the Manitoba Film Classification Board, which is responsible for the classification of films, videos and video games.

Financial and Administrative Services

Financial and Administrative Services is responsible for promoting and supporting continuous improvement in program management, financial administration and operations productivity throughout the department. The branch produces the department's annual report on the results of its programs, and is responsible for the timely preparation of the department's monthly expenditure and variance reports, quarterly revenue statements and annual financial statements. In addition, the branch supports the preparation and review of approximately 200 submissions and contracts annually, and is also responsible for the preparation, communication and monitoring of the department's comptrollership plan.

The Management Services unit supports departmental planning processes, including business continuity planning, and provides financial advice and analytical support for resource allocation decision-making. This process encourages the development of clear linkages between departmental, branch and section priorities and objectives, while maximizing the use of limited resources. As in past years, the unit coordinated preparation of the department's Priorities and Strategies Overview, Budget and Estimates Supplement in accordance with Treasury Board guidelines.

The Financial Services unit provides central accounting, financial monitoring and reporting, and general operating and administrative support services. The unit processed approximately 7,700 payment transactions and 200 accounting adjustments. The transactions include the administration of the department's centralized billings and the monitoring of 500 various accounts.

The Grants Administration unit supports the administration and delivery of formula-based grant programs. A listing of grants paid out is available on the department's website at http://www.gov.mb.ca/chc/ar/index.html. It

provides secretariat support to the Heritage Grants Advisory Council, as well as the Community Places Program. In 2007–2008, the unit also processed approximately 5,000 transactions which involved the generation of ministerial correspondence, documentation required to process cheques, approval, conveyance and follow-up letters.

The Information Technology unit promotes and supports the planning, implementation and ongoing use of information technology within the department. The unit coordinates the preparation and execution of the department's annual Information Technology Systems Plan; coordinates outsourcing for the acquisition, installation, security, maintenance and support of desktop computer-related activities; manages acquisition, operation and use of data processing hardware and software according to guidelines, standards and policy; and provides customized computer applications in support of departmental business objectives.

Enhancements were made during 2007–2008 to the Legislative Library catalogue software to enable it to store images. The Historic Places database was expanded to cover archaeological sites. The unit assisted Translation Services to purchase software that will improve their effectiveness, plus enable clients to access information online. The Grants Management System was improved to allow more diversified reporting and work continued on rewriting the Government's records management software.

Human Resource Services

The branch provides human resource services to departmental management and staff of the departments of Culture, Heritage, Tourism and Sport, Finance and its Special Operating Agencies (SOAs), Science, Technology, Energy and Mines and its SOAs, and the Office of the Auditor General in accordance with *The Civil Service Act*, Manitoba Government Employee Union (MGEU) Master Agreement, Manitoba Labour Laws and Workplace Health and Safety Legislation. These services include staffing, employment equity, job analysis and classification, employee counselling, labour relations, pay and benefits administration. The departments also share resources for the branch management, training and development, renewal planning, occupational health and safety and diversity program development.

Employment Equity Statistics as at Fiscal Year End

CHTS	2004–2005 Actual (%)	2005–2006 Actual (%)	2006–2007 Actual (%)	2007–2008 Actual (%)
Aboriginal	6.8	8.7	8.2	8.4
Women	70.9	71	70.5	69.3
Persons with Disability	2.5	3.1	3.6	3.1
Visible Minority	4	4.2	6	6.6

Specific activities of Human Resource Services for the department during 2007–2008 included:

- Coordinated the implementation of government-wide policies and initiatives, including: filling 20 positions through formal competitions and seven positions through various direct appointments; preparing detailed analyses on seven reclassification requests; maintaining payroll records for 425 employees, students and board members; and providing benefit information for 27 employee appointments and 12 retirements
- Consulted with management/supervisory personnel, employees and the MGEU in the resolution of various employee/labour relations issues
- Provided advice and recommendations on renewal planning and Aboriginal outreach programs

- Culture, Heritage, Tourism and Sport participated in the internship programs and leadership development programs offered through the Civil Service Commission as well, as various training seminars offered through the sector and Organization and Staff Development

1(c) Financial and Administrative Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	1,559.8	21.60	1,585.8	(26.0)
Other Expenditures	354.2		389.1	(34.9)
Total Expenditures	1,908.9	21.60	1,947.8	(66.0)

Manitoba Film Classification Board

The Manitoba Film Classification Board is mandated under *The Amusements Act* to provide comprehensive procedure for the classification and regulation of films, and to provide for the dissemination of information to residents of the province concerning the nature and content of films.

The board provides content information, classification ratings and other advisories so that Manitobans can make informed choices about what they or their children may view or play. This is accomplished in part by using classification categories that also restrict the availability of material on the basis of age. Only products that fall within an age-restricted category require labels. General and Parental Guidance tapes are often labelled; however, this labelling is not compulsory. The classification categories are General (G), Parental Guidance (PG), 14 Accompaniment (14A), 18 Accompaniment (18A), and Restricted (R).

The board also provides parents with information about the content of video games and restricts the distribution of Mature-rated material to children. Under the new regulations, which came into effect on June 1, 2005, the board regulates the sale or rental of computer and video games classified by the Entertainment Software Ratings Board (ESRB). The ESRB ratings are Early Childhood (EC), Everyone (E), Everyone 10+ (E 10+), Teen (T), Mature (M), Adults Only (AO), and Rating Pending (RP).

The numbers and categories of films, videotapes and DVDs are classified as follows:

Public Exhibition – films and videos intended for commercial or non-commercial public exhibition:

Number Classified		2007–2008	2006–2007	2005–2006	2004–2005
Film:	35mm Features	241	245	257	248
	Short Subjects	6	1	2	6
	Trailers or Commercials	390	379	343	339
	Sub-Total	637	624	602	593
Videos[1]**:**	Features	194	149	157	146
	Short subjects	183	211	362	313
	Sub-total	377	360	519	459
	Total Classified	**1,014**	**984**	**1,121**	**1,052**

Note 1: Videotapes for public exhibition were submitted primarily by non-profit organizations.

The resulting classifications of 35mm feature films were as follows:

35mm Film	2007–2008	2006–2007	2005–2006	2004–2005
General	32	32	33	27
Parental Guidance	77	77	80	88
14 Accompaniment	95	104	105	102
18 Accompaniment	36	29	32	23
Restricted	1	3	7	8
Total 35mm Films	**241**	**245**	**257**	**248**
Appeals	0	8*	0	9

* 3 overturned

Home Use – units solely for personal or in-home entertainment:

Number Classified	2007–2008	2006–2007	2005–2006	2004–2005
Units received	7,613 (5,422 titles)	7,046 (5,068 titles)	7,108 (4,954 titles)	6,340
Units received (libraries)	132	129	292	504
Total Units Received	**7,745**	**7,175**	**7,400**	**6,844**

Total Public Exhibition and in-home use Titles Classified[2]:

	2007–2008	2006–2007	2005–2006	2004–2005
Permits Issued[3]	6,615	6,039	6,072	6,583
Classifications: General	1,117	923	1,177	1,215
Parental Guidance	2,047	1,821	2,042	2,142
14 Accompaniment	1,657	1,653	1,583	1,517
18 Accompaniment	439	510	429	429
Restricted	158	151	227	332
Adult	1,197	981	613	948
Classification to be determined (as of March 31)	137	307	106	38

Notes:

2. *A single title may have been released in multiple formats, i.e. 35mm, videotape and DVD.*
3. *Not all product received is issued a permit or issued in the same year it is received.*

The board issued 26 bi-weekly video classification updates and 12 theatrical classification reports. It is the video retailer's and theatre owner's responsibility to provide the general public with information contained in the board's catalogue and updates upon request so parents can make informed choices about what they wish to view for themselves and their children. The catalogue and updates contain classifications and information pieces such as violence and "mature theme". This is also available on the board's website.

The board licenses all distributors and retail outlets of public exhibition and in-home use films, videotapes, DVDs, computer and video games:

	2007–2008	2006–2007	2005–2006	2004–2005
Retail Stores licensed	1,107*	1,187	1,158	998
Distributors licensed	186	176	174	167
Inspections	1,145	1,012	849	958
Inspections – video games	512	458	303	
Product removed	825	757	405	147
Product removed – video games	1	161	278	

*** 757 companies**

1(d) Manitoba Film Classification Board:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	242.7	5.00	232.3	10.4
Other Expenditures	312.3		312.5	(0.2)
Less: Revenue	(736.6)		(570.0)	166.6
Total Expenditures	(181.6)	5.00	(25.2)	(156.4)

Sustainable Development

The Sustainable Development Act sets out principles for departments to follow in integrating considerations for the environment, human health, and social well-being into their daily operations, and departments report annually on progress in meeting sustainable development strategies. The department's action plan addresses the following goals:

- Increasing awareness, training and education regarding the benefits of sustainable development
- Protecting the health and environment of Manitobans through the reduced purchase and use of toxic substances and a reduction of solid waste sent to landfills
- Reducing fossil fuel emissions
- Reducing total annual consumption of utilities and increasing use of environmentally preferable products
- Increasing participation of Aboriginal, local, community-based and small businesses in government procurement opportunities

Key activities for Culture, Heritage, Tourism and Sport included maintenance of baseline data, a review of departmental procedures, policies, contracts and grant applications for the inclusion of sustainable development elements, and distribution of environmentally preferred product information within the department.

The department continued to use recycled paper and reconditioned printer toner cartridges for daily business practices. Individual blue bins for paper, and central bins for aluminum, plastic and paper are an ongoing commitment to recycling. Use of 10 per cent ethanol blend fuel in departmental fleet vehicles was maintained at 24 per cent of overall fuel purchases. Two 85 per cent ethanol compatible vehicles and one hybrid vehicle were incorporated into the department's fleet in 2007–2008. Eleven of nineteen departmental fleet vehicles are now ethanol 85 per cent compatible.

Manitoba Community Places Program (CPP) staff provided expert advice to community organizations and groups, and are a significant contributor to implementing Manitoba's Green Building Policy and sustainable development goals throughout the province. Staff advise and guide community organizations through the Green building process.

Re-use of historic buildings is inherently sustainable, the challenge is in balancing heritage preservation with green performance standards. The Historic Resources Branch played an active role in several green heritage building initiatives in Manitoba, including the Former Birks Building, the interpretive centre for Dalnavert Museum, and the Former Brandon Mental Health Centre. Historic Resources staff have been advisors to the Sustainable Development Innovations Fund since its inception.

The Tourism Secretariat encouraged industry efforts to increase compatibility of Manitoba's tourist-related products and services with environmentally sound, sustainable practices, and provincial and national standards. This year the secretariat partnered with Manitoba Agriculture, Food and Rural Initiatives and Travel Manitoba to support the Manitoba Regional Tourism Network's launch of an innovative new geocaching program to capitalize on growing interest in this unique element within the sustainable tourism market. The secretariat also supported Eastside Aboriginal Sustainable Tourism Inc. in its work to develop sustainable tourism opportunities. Other efforts included support for marketing and promotional efforts on behalf of outdoor adventure-based lodge operations, participation on the Licensing Advisory Committee under *The Resource Tourism Operators Act* administered by Manitoba Conservation, and continued implementation of the Watchable Wildlife program to enhance wildlife viewing opportunities at signature wildlife viewing sites across Manitoba.

Culture, Heritage and Recreation Programs Division

The Programs Division supports, creates and develops a broad range of cultural, arts, heritage, recreation, wellness, fitness and library services, programs and opportunities, that benefit Manitobans and their communities.

The Programs Division is dedicated to quality client service through:

- Supporting community groups in identifying their needs and priorities, creating their own services and programs, and reviewing their progress toward identified goals and sustainability
- Building a supporting infrastructure that includes organizations, volunteers, institutions, facilities and arm's-length funding bodies
- Responding to the needs and aspirations of the division's clients within the framework of government's fiscal and policy requirements and through a central and regional delivery system
- Planning cooperatively and strategically with clients, other service partners, various departments and levels of government
- Providing programs, services and funds that respond to regional needs and complement provincial priorities
- Reviewing policies, legislation, programs, services and funding in consultation with divisional clients
- Maintaining awareness of provincial, national and international trends and new developments within each discipline, apprising staff and divisional clients of available options

The division consists of the Assistant Deputy Minister's office and four branches: Arts Branch, Public Library Services Branch, Historic Resources Branch and Recreation and Regional Services Branch.

The Major Agency Relations Unit, which coordinates the budgetary and granting requirements for the department's major grant recipients and the Manitoba Arts Council, is also part of the division.

Executive Administration

The Assistant Deputy Minister provides managerial leadership to the major programs of the division through the Divisional Management Committee, utilizing the various functions of policy development, information coordination, and strategic planning, as well as fiscal, program, and human resource management in support of the division's clients and mandate.

During 2007–2008, the efforts of the division supported the following goals:

- To generate sustainable economic growth around Manitoba's unique identity and attributes
- To increase community capacity to improve citizens' well-being
- To enhance library services to Manitobans
- To engender respect and appreciation of Manitoba's cultural and heritage legacies
- To build Manitoba's profile as a centre of creative excellence

2(a) Executive Administration:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	399.0	6.00	404.7	(5.7)
Other Expenditures	1,811.7		1,784.7	27.0
Total Expenditures	2,210.7	6.00	2,189.4	21.3

Grants to Cultural Organizations

Operating and capital assistance are provided to the department's major agencies. The major cultural agencies are: le Centre culturel franco-manitobain, the Manitoba Centennial Centre Corporation, The Manitoba Museum, the Western Manitoba Centennial Auditorium and the Winnipeg Art Gallery. Other major organizations include: Manitoba All Charities Campaign and the Manitoba Community Services Council. A total of $11.3 million was awarded in operating grants to these institutions and agencies in 2007–2008.

See Capital Grants – Cultural Organizations (page 39).

2(b) Grants to Cultural Organizations:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Total Grant Assistance	11,671.8	-	11,349.8	322.0

Manitoba Arts Council

The Manitoba Arts Council was created by an Act of the Manitoba Legislature in 1965. The objective of the council is to promote the study, enjoyment, production and performance of works in the arts. The council works in close cooperation with federal and provincial agencies and departments, and with artists and arts organizations in developing and revising its various programs and activities to meet the changing needs of the artistic community. The Manitoba Arts Council's annual report is tabled separately in the Legislature.

2(c) Manitoba Arts Council:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Total Grant Assistance	8,661.4	-	8,661.4	0.0

Heritage Grants Advisory Council

The Heritage Grants Advisory Council is responsible for making recommendations to the Minister on the Heritage Grants Program in consideration of the needs of Manitobans to identify, protect and interpret the province's heritage. Application for funding under the Heritage Grants Program is open to any non-profit, incorporated community organization or local government.

The council consists of 14 members of the heritage community. The council has a wide range of expertise and represents many heritage disciplines and regions throughout the province. The council held two formal meetings to review grant applications, one in Winnipeg and the other in Brandon. The council also made a presentation on the Heritage Grants Program and provided tips on grantsmanship at the Community Heritage Manitoba Conference in Gimli and the Association for Manitoba Archives Conference in Carberry, which were both held in October 2007. There were no appeals submitted in the 2007–2008 fiscal year.

The council relies on the technical expertise of the department's staff to ensure that standards are met in all the projects supported by the program. Expertise is sought from the Historic Resources Branch, Archives of Manitoba and outside agencies of the department such as the Association for Manitoba Archives. Projects continue to be monitored through site visits by department staff and through review of final products such as local histories, cds, videos and various reports.

Funding assistance is provided for up to 50 per cent of the eligible costs and is disbursed in the form of cash, bingo awards or a combination of both. During the 2007–2008 fiscal year, 89 projects were approved for a total of $311.7 in grants and $101.1 in bingos.

2(d) Heritage Grants Advisory Council:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Total Expenditures	386.7	1.00	413.7	(27.0)

Arts Branch

The Arts Branch supports and stimulates the growth, development and sustainability of Manitoba arts and of Manitoba's arts-based and cultural industries in order to promote and enhance the creativity, identity and well-being of Manitobans and accelerate the arts' contribution to the economic viability and global profile of the province.

To achieve this objective, the branch assists and supports community initiatives to promote access by all Manitobans to the study, creation, production, exhibition and publication of works in the arts. The branch delivers support to the development of Manitoba's film and sound recording, publishing, visual arts and crafts industries, including support to the Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation. The branch coordinates involvement in inter provincial, national and international cultural initiatives, and provides support services and consultation in both official languages in the areas of marketing, arts management, resource development, skills training, events coordination and cultural policy.

The branch also maintains responsibility for the management of the Manitoba Government Art Collection, including acquisition of art, maintenance and care of the existing collection and development of the policy and legislation that governs the collection.

In 2007–2008, the branch continued its support to Manitoba's film and sound recording, publishing, and visual arts and crafts industries. Through funding to the Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation, the Arts Branch supported $120 million in film production activity. Fifty-three film and television projects were shot in the province in 2007–2008. The list of films shot in Manitoba last year include: *The Horsemen*, *Walk All Over Me*, *The Box Collector*, *The Hessen Affair*, *Whiteout*, *A Haunting in Connecticut*, *Make it Happen*, *High Life* and *Chilled in Miami*.

Manitoba's sound recording industry experienced a tremendous year in 2007–2008. Manitoba artists released 180 albums, of which 38 secured national distribution deals and 17 albums signed international deals. Manitoba's artists and industry professionals received 129 award nominations, garnering a total of 27 national and international awards. In 2007–2008, 48 Manitoba acts performed 77 showcases at 14 major music industry market events. In November 2007, the entire country had an opportunity to enjoy and appreciate the nationally televised second annual Aboriginal Peoples Choice Music Awards. Although only in its second year, this awards show is quickly gaining a reputation throughout North America as the premiere event for showcasing the vast array of talent that exists within the Aboriginal music sector.

By assisting community arts councils, comités culturels, major arts festivals, provincial community arts associations, and organizations delivering developmental arts programs on an ongoing or project basis throughout the province, the branch supported audience and skills development programming in the performing, visual and literary arts with particular attention given to the development of the arts in rural and remote communities in Manitoba. These investments resulted in over 1,600 performances and visual arts exhibitions and more than 738,000 student hours of community-based arts instruction throughout the province. Through the Arts Development Project Support Program, 164 audience development and art skills development projects were supported across Manitoba, including 15 projects in remote communities.

The Arts Branch worked in cooperation with Public Library Services, the Manitoba Arts Council and the Department of Canadian Heritage to develop a Northern Working Group to explore opportunities for the enhancement of touring and program delivery in First Nations and other remote communities in Manitoba.

In 2007–2008, the branch partnered with the Manitoba Arts Council and Manitoba Education, Citizenship and Youth to provide more than $83.3 in support of 14 ArtsSmarts projects in Manitoba schools and community facilities, supporting innovative arts integration initiatives for students throughout the province.

The Arts Branch also continued to partner with Education, Citizenship and Youth in the School and Community Arts program, launched in January 2006. The program includes a Youth Travel Grant, an After-School Arts Enrichment Program, and an Arts Education Access Program and provided support of $140.0. In 2007–2008, the department provided $40.0 for the Arts Education Access Program, providing assistance to a total of 22 projects taking place in 18 communities, with the majority of support going to rural and northern communities.

In 2007–2008, the Aboriginal Cultural Initiatives Program provided support to 31 powwows and other cultural events towards the promotion and preservation of Aboriginal culture and heritage. The Aboriginal Arts Education component of the Aboriginal Cultural Initiatives Program provided support towards 25 educational projects associated with traditional Aboriginal art forms.

Twelve Manitoba book publishers published over 100 titles in English, French and Cree in 2007–2008. The department supported the expansion of marketing activities, the development of new product lines, professional skills upgrading and implementation of technological efficiencies; all of which contributed to net book sales in excess of $3.2 million in 2007–2008. As well, the branch provided project and administrative support to periodical/magazine publishers, which enabled the development and implementation of an industry-wide subscription initiative through the Manitoba Magazine Publishers' Association. In the literary arts sector, the department sponsored three book awards to acknowledge and celebrate Manitoba's writing and publishing community: the annual Margaret Laurence Best Fiction Award, the Alexander Kennedy Isbister Award for Non-Fiction and le Prix littéraire Rue-Deschambault, recognizing excellence by a Manitoba Francophone writer, and awarded every two years. These are administered, on the department's behalf, by the Association of Manitoba Book Publishers and the Manitoba Writers' Guild respectively.

Fourteen commercial galleries and the visual arts/crafts industry associations were supported in 2007–2008, through the Visual Arts Assistance Program. The department provided funding for the Uniquely Manitoba Showcase, an international buyers show and professional development conference, for Manitoba producers of fine art and crafts to launch an interactive web training site.

The Arts Branch, along with Competitiveness, Training and Trade – Industry Training Partnerships, continued to provide consultation and resources toward the realization of a Cultural Labour Force Development Strategy for workers in Manitoba's Arts and Cultural Industries.

Financial support was provided to *le 100 Nons* towards their 40th anniversary celebrations that included a gala concert. Manitoba's grant of $10.0 that was matched by an equal amount from the French Language Services Secretariat under the Canada-Manitoba General Agreement on the Promotion of Official Languages. The branch also continues to provide staff resources to the Saint-Boniface Bilingual Service Centre.

The branch purchased 37 new works of art for the Government of Manitoba Art Collection through regional juried art exhibitions, the annual provincial exhibition hosted by the Manitoba Society of Artists and the annual purchase activities of the Arts Advisory Committee. The committee is composed of arts administrators, practicing artists and government representatives.

In 2007–2008, the branch continued to support the development and administration of contractual agreements relating to fiscal stabilization of major arts and cultural organizations. The Arts Branch continues to work with the Manitoba Arts Council and other levels of government to consult and assist with the fiscal stabilization of the Manitoba Crafts Council, Manitoba Opera Association, Manitoba Theatre for Young People, Osborne Village Cultural Centre, Winnipeg International Children's Festival and the Winnipeg Symphony Orchestra.

2(e) Arts Branch:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	660.6	10.0	632.2	28.4
Other Expenditures	179.5		180.2	(0.7)
Film and Sound Development	3,535.7		3,535.7	0.0
Grant Assistance	3,315.6		3,359.0	(43.4)
Total Expenditures	7,691.4	10.0	7,707.1	(15.7)

Public Library Services

Through *The Public Libraries Act*, Public Library Services Branch (PLS) ensures that Manitobans have access to library services. The branch fulfils this role by administering departmental policy and provincial legislation, providing consultative support and training to libraries and boards, technical services to public libraries and residents of Manitoba through extension services and a central collection.

Administrative Services provide operating and collection development funding and grant assistance to public libraries in Manitoba. *Development Services* provide consultative support to municipalities and public libraries on establishment and operation, governance, training boards and library staff on technical issues. *Extension Services* include the Open Shelf Service, which provides circulation of books to residents of municipalities that do not support local library service and the Traveling Library Service, which provides circulation of books in Large Print format, French and Multilingual materials to public libraries or communities interested in establishing a public library.

Over this last year significant progress has been made implementing the recommendations of the Public Libraries Review report *Reaching our Vision: providing high quality, sustainable public library services for all Manitobans* with improvements in all three of the goals: access, quality and sustainability.

In 2007–2008, grants totalling $5.1 million were provided to Manitoba's 113 public libraries and to library-related organizations including the Manitoba Library Association, Manitoba Association of Library Technicians, Manitoba Library Trustees Association, Manitoba School Library Association and the Canadian Children's Book Centre.

PLS maintains the Manitoba Public Libraries Information Network (MAPLIN). MAPLIN is a central database that enables the resource sharing of materials and information to rural and northern library systems. In 2007–2008, MAPLIN managed more than two million hits on the website and 112,000 searches for materials, resulting in over 39,000 requests for materials.

In 2007–2008, Development Services provided educational support to rural public libraries through consultations, educational publications, regional workshops and an annual training conference held in Brandon. An orientation workshop was coordinated and delivered to 20 new librarians from public libraries across the province.

Specialty materials support collections of the rural and northern public libraries and provide literacy resources, French language, multilingual, and large print materials. In 2007–2008, 14,000 large print items circulated in community libraries. There were over 2,000 requests for both technical and professional support. Services to Manitobans without access to a public library was provided by the Travelling Library Program that circulated 3,884 items and by the Open Shelf Program (Books-by-Mail) that circulated over 59,370 items.

PLS facilitates the exchange of library materials between rural Manitoba and other provincial and national sources via the automated MAPLIN system. The branch processed 16,638 loan requests and 977 subject requests from the central collection and another 56,201 items were shared directly between public libraries using MAPLIN in 2007–2008.

The Public Library Services Branch provides cataloguing service to rural public libraries and the central collection. PLS partnered with two national cataloguing cooperatives to utilize shared resources for more efficient cataloguing and processing of materials. More than 7,000 print items were catalogued and processed and 1,397 eBooks were catalogued. The volume of resource sharing in the province is dependent on high standards of technical library cataloguing delivered through MAPLIN.

In 2007–2008, PLS circulated 107,340 items and delivered a number of library support programs to the rural and northern public libraries as well as Manitobans without local access to a public library. Audio/Visual materials are distributed provincially through a "Focal Library" model, providing increased circulation through housing audiovisual resources at five library centres across the province, resulting in 30,897 audiovisual circulations.

There was an additional 8,822 eBook circulations attributed through eLibraries Manitoba, which was launched province-wide enabling 24/7 access to downloadable library resources. A Partnership with Manitoba Opportunities Fund has resulted in a three-year $60.0 initiative toward enhanced multilingual library services to new Manitobans. PLS also provided a Library Trustee Development Program, facilitated by a leading library consultant and attended by library trustees from across the province.

2(f) Public Library Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	928.6	19.00	940.3	(11.7)
Other Expenditures	827.0		824.8	2.2
Grant Assistance	5,137.2		5,138.2	(1.0)
Total Expenditures	6,892.8	19.00	6,903.3	(10.5)

Historic Resources

Historic Resources Branch is dedicated to increasing community awareness, participation, joint action and stewardship of Manitoba's rich legacy of heritage resources, through preservation advice, supporting leadership development, providing funding assistance, sharing newly discovered information and implementing provincial heritage policy initiatives. Historic Resources Branch supports the ongoing commitment of Manitobans to their heritage as expressed through their volunteerism, their educational programs, their donations and their heritage organizations.

The Heritage Resources Act (1986) provides the legal framework for Historic Resources Branch operations.

The branch is dedicated to safeguarding and celebrating Manitoba's rich legacy of heritage resources by:

- Advocating that the integrity and authenticity of heritage resources are respected
- Minimizing the destruction, vandalism and potential adverse effects on heritage resources
- Enabling local governments and organizations to act in protecting and managing heritage resources
- Valuing the significant contributions volunteers make as stewards of heritage resources
- Ensuring that heritage attractions in Manitoba provide citizens and visitors with a rich and balanced representation of the province's diversity and accomplishments
- Encouraging communities to take pride and participate in heritage activities celebrating our common identity as Manitobans
- Enabling heritage industries to contribute to Manitoba's economy through tourism, crafts, trades and professional jobs

Since 2003, the Province has had Contribution Agreements with the Government of Canada to implement the Historic Places Initiative (HPI) in Manitoba by Historic Resources. The agreement supports the nomination of designated heritage sites to the Canadian Register of Historic Places, the promotion of the *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada*, and the engagement of heritage stakeholders with the initiative. A new three-year Contribution Agreement began in 2006–2007. Key accomplishments in 2007–2008 were the placement of 169 new sites on the Canadian Register of Historic Places bringing Manitoba's total nominations to 558 and distribution of 362 statements of significance certificates to the owners of designated heritage buildings. To help participants properly maintain historic places, seven full-day Maintenance Workshops were delivered across the province, and a companion *Heritage Building*

Maintenance Manual was developed for distribution in 2008–09. A planning tool for site owners/managers, entitled *Make It Work: a Sustainability Workbook for Historic Places*, was developed to identify the strengths and challenges in planning for an historic place and to help prioritize and address those issues.

A new community heritage initiative — Heritage Matters — was launched in October 2007. It includes a self assessment and planning worksheet and a matching financial support component. Seven projects were approved for funding.

HPI sponsored the Manitoba Historical Society to develop an online heritage forum called "The Past Lane", which allows Manitobans to share information, experiences and best practices for conserving heritage sites.

The Lac du Bonnet, Brandon, St. Clements, and Stonewall Municipal Heritage Advisory Committees, with advice from Historic Resources, undertook annual Heritage Resource Management Plans for their communities to identify priorities and municipal support. In addition, Historic Resources assisted Community Heritage Manitoba to organize the 15th Annual Municipal Heritage Advisory Committee Conference in Gimli, Manitoba. Entitled *More Money and More Happy Workers*, this conference identified funding opportunities and strategies on how to support and encourage happy and productive community heritage volunteers.

In 2007–2008, Manitoba's six Signature Museums developed joint promotional materials, and continued a partnership with Travel Manitoba to undertake targeted marketing strategies in order to enhance their visibility to visitors. The Signature Museums Program assists qualifying museums to become enhanced heritage tourism attractions.

Operating grants are available to community museums through the Community Museum Grants Program. The program supports facilities that protect and interpret Manitoba's heritage resources. Qualifying museums must be non-profit, open to the public on a regular basis (minimally 30 days a year), own more than 50 per cent of their collections, and have a Statement of Purpose. In 2007–2008, 113 community museums received a total of $274.7. Fully 80 per cent of community museums are rural or northern-based.

The Historic Resources Branch provided expert technical advice for a number of projects across Manitoba. Notable examples were a workshop on log hewing conducted at the Manitoba Agricultural Museum at Austin and a hands-on masonry conservation workshop in the Historic Downtown Carberry heritage district.

Other highlights include assistance given to the Commonwealth Air Training Plan (CATP) Museum in their efforts in preserving the east shed of Hangar #1 for future museum displays, and to the Former Grey Nuns' Convent (St. Boniface Museum) in the preservation of this early Winnipeg building and landmark.

Deepening people's appreciation of their heritage requires public awareness initiatives, and the transfer of heritage expertise to the community level. On August 2, 2007, through the assistance of dedicated community volunteers, a Manitoba Heritage Council plaque commemorating St. Elias Ukrainian Orthodox Church, Bell Tower and Cemetery, Sirko area, as a site of provincial heritage significance was unveiled at the church in conjunction with the annual Divine Liturgy. Over 200 people attended this commemorative historic celebration. To commemorate the first annual Louis Riel Day Holiday, a list of events was compiled for the province's Louis Riel website. Also, for the departmental website, site descriptions and photos were added, as well as relevant publications including the *Origin of the Name Manitoba*, *Red River Resistance* and *St. Norbert*.

The branch encourages community heritage groups to partner with local schools to develop heritage activities in recognition of Manitoba Day, May 12. A new initiative — *Guide to Employing Students* — assisted non-profit heritage organizations to hire and supervise student youth during the summer break. The publication offers ideas about how to make the summer experience valuable for the student and the employer. Manitoba Day community celebrations were held throughout the Province with at least 30 organizations and schools.

During fiscal year 2007–2008, 29 heritage sites were designated and protected under *The Heritage Resources Act*. These include 28 municipal designations (of which 21 comprise the new Carberry Downtown Historic Conservation District), and one provincial heritage designation (Old St. Elias Church) in the R.M. of Stuartburn. Also, 2007–2008 was the fourth year of the five-year Manitoba Prairie Churches and Manitoba Prairie Icons Project. This initiative is a partnership with Historic Resources, Thomas Sill Foundation of Winnipeg, and the J.M. Kaplan Fund of New York. This program provides non-government financial assistance towards restoration of designated heritage sites in rural Manitoba. During this past year, $75.6 was awarded to eight church restoration projects and $54.0 for seven non-religious rural "Icon" projects, such as the Portage CPR Station, Gimli Dance Pavilion, CATP Hangar #1 and Museum in Brandon, Inglis Elevators National Historic Site, Emerson Courthouse and the Gardenton Timber Truss Bridge. Total grant awards for year four consisted of $213.0 for 29 Prairie Church restoration projects, and $108.4 for 11 Prairie Icon projects.

Research on immigrant communities from southeast Asia was initiated and an *Annotated Bibliography for Wabanong Nakaygum Okimawin (WNO) East Side Lake Winnipeg* was prepared. Historic Resources partnered with Rivers West Red River Corridor Inc. and a contractor to produce *Historic Places of the Red River Grades 4 to 6 Social Studies Curriculum Guide, Volumes 1 and 2.*

The branch undertakes site assessments and legal protection under *The Heritage Resources Act*, and policy agreements to ensure the intrinsic value of heritage resources is respected. In 2007–2008, the branch assessed 1,820 land development projects for their potential to adversely affect heritage resources. Eighty-three heritage permits were issued: ten per cent were for paleontological investigations while the remainder were archaeological in nature. The branch successfully administered, and its archaeologists participated in the Manitoba Hydro–funded Churchill River Diversion Archaeological Project (CRDAP). One mitigation excavation and one survey study were administered by branch staff in the CRDAP area. Branch archaeologists administered and participated in the excavation of two sites in the Winnipeg River area and two surveys in the Nelson River–Kelsey area during the second year of the System-Wide Archaeological Project. The System-Wide Archaeological project is administered by the branch under a ten-year agreement with Manitoba Hydro to protect the heritage resources of hydro-affected areas throughout Manitoba not covered by other projects. Two surveys and one burial excavation were undertaken in the Sipiwesk Lake area under the Sipiwesk Lake Archaeological Project (SLAP). SLAP is part of the Northern Flood Agreement programming arranged between Manitoba Hydro and the Cross Lake First Nation.

The branch continued to work cooperatively with law enforcement officials, Aboriginal communities and local communities to manage "found human remains," comprised of burials occurring outside recognized cemeteries and not considered forensic, but of heritage significance. The remains of 23 individuals were recovered province-wide this past year by branch staff. Fiscal year 2007–2008 marked a significant achievement by having the Historic Resources Branch burial recovery protocol and procedures written into the Manitoba RCMP Operational Procedures Manual. This will ensure consistency in the reporting, recovery and consultation process between Manitoba and the RCMP upon discovery of found human remains.

2(g) Historic Resources:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	1,434.9	25.05	1,470.7	(35.8)
Other Expenditures	768.4		807.8	(39.4)
Grant Assistance	1,007.9		1,007.9	0.0
Total Expenditures	3,211.2	25.05	3,286.4	(75.2)

Recreation and Regional Services Branch

The Recreation and Regional Services Branch provides consultation and access to resources in partnership with branches and agencies of Culture, Heritage, Tourism and Sport, other provincial government departments, federal government departments and community organizations. The branch also strengthens the delivery system that develops and supports recreation, physical activity, wellness, volunteer, culture, heritage, tourism and sport opportunities at the community and regional level; and assists communities, community organizations and provincial organizations to plan strategically and act in response to self-identified needs.

Staff located in regional offices in Norman (The Pas and Thompson), Parkland (Dauphin), Westman (Brandon), Central (Morden), Interlake (Gimli), Eastman (Beausejour), and Winnipeg provided consultation and program access to many of Manitoba's 198 incorporated municipalities, 50 Northern Affairs communities and 63 Manitoba First Nations communities.

The branch provided funding through the Recreation Opportunities Program (ROP) to 50 recreation commissions, comprised of 135 municipal governments and 26 school divisions/districts, for the development of recreation opportunities. Under the ROP Training Fund, designed to assist with training costs for recreation directors, community recreation leaders and volunteers, 40 recreation commissions accessed funding.

Consultation and funding support was provided to 17 volunteer trail associations throughout Manitoba. Volunteers have completed over 70 per cent of the Trans Canada Trail (TCT) in the province since 2000. The branch assisted the Manitoba Recreational Trails Association with the development and implementation of a strategic plan for the completion of Manitoba's portion of the TCT. Assistance was provided to the Winnipeg Trail Association to develop signage for 25 trails in Winnipeg; 640 copies of the signs will be printed and installed along the Winnipeg trail system.

Over 20,000 copies of the *Walking Brochure* were distributed throughout the province. The department plays a co-lead role in the *in motion* provincial physical activity strategy.

Communities *in motion* and Healthy Schools *in motion* were launched in the fall of 2005. There has been steady growth in 2007–2008 resulting in 85 registered Communities *in motion*, over 500 Healthy Schools *in motion* and a new Workplaces *in motion* stream.

The branch assisted community festivals by providing 56 grants through the Community Festivals Support Program. Consultations and support from regional staff led to the completion of over 480 applications to the Community Places Program in support of rural capital development projects, while over 164 applications to the Arts Development Project Support Program were completed to facilitate rural and remote community arts-related programs. Regional staff continued to work with juried art show committees to provide an outlet for visual artists in rural and northern Manitoba to exhibit their work and receive professional critiques through three juried art exhibitions.

Opportunities for over 800 children and youth to attend summer camps were made possible through grants to the Sunshine Fund and Westman Sun Fund totalling $40.0. Further, the branch helped 1,700 students and volunteers from 39 schools in northern and remote Manitoba experience recreational sport and games through a grant of $26.1 to the Frontier School Division's Frontier Games.

The branch contributed to the safe operation of community arenas, curling rinks and swimming pools by certifying 48 facility operators who successfully completed the department's Recreation Facility Operator Courses.

Leadership and skill development was provided to 200 recreation volunteers, recreation professionals and elected officials through the Recreation Conference for Community Volunteers. In the 28 year history of this conference, over 5,000 delegates have attended. The branch also recognized the contributions of community volunteers through Manitoba's Volunteer Recognition Program, distributing 28 recognition certificates.

As part of the Volunteer Awards dinner, with support from the department, Volunteer Manitoba coordinated the Lieutenant Governor's Volunteer Service Awards. Six individuals, representing five Manitoba regions, were presented with the Make a Difference Community Award, and the Vice-Regal Volunteer Award.

2(h) Recreation and Regional Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	1,674.6	27.00	1,723.8	(49.2)
Other Expenditures	460.0		484.2	(24.2)
Grant Assistance	4,617.8		4,649.6	(31.8)
Total Expenditures	6,752.4	27.00	6,857.6	(105.2)

Communications Services Manitoba

Communications Services Manitoba (CSM) coordinates and manages government advertising, communications and the delivery of public information services. As the government's central communication service, the division's mandate is to enhance the quality, consistency, accountability and cost-effectiveness of government advertising and communications. Services are delivered under the authority of *The Public Printing Act* and *The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Act*. The division also administers the province's Visual Identity Guidelines.

The division provides government departments with communication support such as project management, strategic communications planning, creative development and writing services. CSM also manages the delivery of government communications through coordination of the government's Internet website, services provided to the news media, and the operations of the public information services: Manitoba Government Inquiry and Statutory Publications Branch. Communications support is also provided for Crown agencies.

The division's key service areas are: Advertising and Program Promotion, Creative Services, Public Affairs, Production and Media Procurement, News Media Services, and Internet and Business Services which includes Manitoba Government Inquiry and the Statutory Publications Branch.

Advertising and Program Promotion assists departments with the development of strategic communications plans, advertising plans, program strategies and promotional materials in order to ensure government advertising messages are high-quality, cost-effective and consistent. Staff consult with departments to develop the message, methodology and media to meet promotional needs. The unit also coordinates interdepartmental advertising and promotional programs and implements standard graphic and design guidelines.

Creative Services provides direction to ensure the quality and effectiveness of all communications material produced on behalf of government departments. The branch works closely with divisional staff, departments and suppliers of creative services in the development of government communications strategies and components. Staff also provide copywriting and graphic design services to ensure consistent, high-quality materials for public information materials.

Public Affairs staff coordinate public information initiatives and advise on the most effective method of communications delivery. Staff prepare strategic communications plans, write news releases, act as liaisons for media and organize the media component of special events. Staff also research, write and follow through on the production of informational publications and coordinate departmental speeches for ministers. Public Affairs staff manage government communications for major emergencies such as flooding, extensive forest fires and situations requiring public evacuations and relocations. Responsibilities include staffing media telephone inquiry lines, arranging media interviews and producing and disseminating news releases and public information documents related to the emergency.

Production and Media Procurement coordinates the purchasing of printing, design, electronic production, research and other advertising and communications services for government departments. It also provides media planning, purchasing and monitoring services for communications and advertising initiatives on behalf of departments, agencies and Crown corporations. Staff work with Public Affairs and Advertising and Program Promotion to develop strategies, proposals and estimates for information and advertising campaigns.

News Media Services provides final editing, coordination and distribution of news releases issued to Manitoba news media. News releases are also distributed on an immediate basis via personal delivery, electronic mail and the Internet. The branch offers independent advice, support and distribution of material for the Lieutenant Governor, independent offices of the Legislature such as the Ombudsman and Auditor General and departmental offices. Staff also provide support to the protocol office for VIP visits and Premier's conferences. In addition, the branch provides technical services such as pool light and sound for government media events, live broadcasts of the daily Question Period and organizational calls with the media. The office also employs

the government photographer who supplies photography services to members of the legislative assembly and to government.

The Internet Business Unit works closely with government departments and Information and Communications Technology Services Manitoba to develop innovative and effective ways to deliver public services and information through the government website. The site contains information from every department of government. The government website is updated virtually every working day and provides up-to-the minute information including road conditions, news releases, legislative changes and new program announcements. The site is also an integral part of government's public communications strategy during emergencies and public safety information campaigns.

Manitoba Government Inquiry (MGI) provides a bilingual toll-free telephone information and referral service for all provincial programs and services. The service also responds to public inquiries through the operation of the Government of Manitoba website answer desk, and provides call centre services for special government initiatives such as emergency measures operations and provincial general elections. In 2007–2008, MGI responded to more than 163,000 inquiries from the public. Manitoba Government Inquiry works closely with the CSM Internet Business Unit to strengthen the coordination of telephone and online services.

The Statutory Publications Unit provides the public and special interest groups, such as legal, financial and educational organizations, with access to government information in printed and online formats. This includes the laws of Manitoba in the form of the *Continuing Consolidation of the Statutes of Manitoba*, related regulations, the *Manitoba Gazette*, and government publications. The unit manages the printing of statutes and regulations through contracted printers and updating of the statutes on the Manitoba website. They also manage distribution through subscriptions, mail order and over-the-counter sales.

During 2007–2008, CSM worked with various government departments to coordinate communications on issues such as the mumps outbreak, West Nile virus, the Selkirk ice jam, the Elie tornado and the Whiteshell windstorms. CSM also developed public information campaigns for several government programs including chronic disease prevention and water protection. In addition, major projects included the installation and use of robotic cameras and controls for the daily Question Period broadcast and the completion of renovations of the Legislature news conference theatre and control room. CSM also was responsible for managing the update of government websites to reflect new designs and government visual identity program.

3(a) Communications Services Manitoba:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	3,940.8	66.0	3,904.0	36.8
Other Expenditures	1,077.6		1,257.1	(179.5)
Public Sector Advertising	1,936.4		1,966.5	(30.1)
Less: Recoverable from Other Appropriations	(2,698.5)		(2,675.3)	23.2
Total Expenditures	4,256.3	66.0	4,452.3	(196.0)

Provincial Services Division

The Provincial Services Division delivers corporate information management programs and makes government information accessible to the public. It is made up of four branches: Translation Services, the Archives of Manitoba, the Information and Privacy Policy Secretariat and the Legislative Library. Services in this division are delivered in accordance with *The Archives and Recordkeeping Act*, *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, *The Legislative Library Act* and *The Manitoba Act*.

Translation Services

Translation Services provides quality, cost-effective written and oral translation services to Manitoba Government departments, agencies, Crown corporations, the Legislative Assembly and the Courts as required by *The Manitoba Act* and the French Language Services Policy. In 2007–2008, the volume of written translation in the official languages amounted to 19,059 pages, approximately 95 per cent of the planned production. The branch also seconded a translator to the Department of Education, Citizenship and Youth to help support its French Language Services needs.

Translation services were provided to over 300 government branches and agencies as follows:

	Actual		Estimate	
	Pages	**Words**	**Pages**	**Words**
English to French	17,025	4,256,250	18,000	4,500,000
French to English	2,034	508,500	2,100	525,000
Total:	**19,059**	**4,764,750**	**20,100**	**5,025,000**

Interpretation (oral translation) was provided in the Courts and quasi-judicial tribunals, the Legislative Assembly and public hearings, as well as in conferences and national meetings hosted by Manitoba. Service requests required 281 staff person-days of interpretation duty and research, with attendance at 150 interpretation assignments. The number of interpretation requests increased by 22 per cent in 2007–2008, with heightened demand from the courts and administrative tribunals.

Terminology (equivalents for terms in both official languages, as well as standardized and official nomenclature) is established, maintained and revised for the Province and is provided to government, including Crown corporations, the Courts and the Legislative Assembly, and to other jurisdictions as required. The branch responded effectively to demand from staff in bilingual areas and departmental and agency positions designated under Manitoba's French Language Services Policy, as well as from other jurisdictions. In 2007–2008, 878 requests resulted in the provision of 7,190 terms in both official languages, double the number of terms provided in 2006–2007. Much of this work related to terminology required by new legislation.

3(b) Translation Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	1,668.6	24.00	1,602.9	65.7
Other Expenditures	752.8		686.1	66.7
Less: Recoverable from Other Appropriations	(274.4)		(289.7)	(15.3)
Total Expenditures	2,147.0	24.00	1,999.3	147.7

Archives of Manitoba

The Archives of Manitoba preserves recorded information of all media, and facilitates access to records. The Archives protects information of fundamental significance to community identities, well-being and individual and collective self-knowledge. It documents the mutual rights and obligations entered into by society and those whom the people choose to govern. The Archives has the exclusive mandate to preserve the archival records of the Government and its agencies, the Courts, and the Hudson's Bay Company. The Archives also has a discretionary mandate for records of local public bodies and those of organizations and individuals in the Manitoba private sector.

The Hudson's Bay Company Archives (HBCA), 1670–1920, was listed on UNESCO's *Memory of the World Registry*, which recognizes internationally-significant documentary heritage. HBCA shares the distinction with Quebec Seminary Collection from the Quebec Seminary Library as Canada's first documentary heritage to make this list. The inscription was confirmed by the Director-General for UNESCO in August 2007.

The Hudson's Bay Company (HBC) donated 425.2 metres of records to the Archives of Manitoba in November 2007. This is the first major donation of records since the HBC donated its archives to the Province in 1994. This donation extends HBC's archival record and provides documentation of HBC's administration and business activities through the 20th century including its transition from a British company to a Canadian company. These records document HBC's ongoing social, economic and cultural impact on Canada's history and follow the changing nature of the Canadian economy and the rise of the retail sector.

Private sector holdings were increased by 19.6 metres in 2007–2008. Of particular interest was the acquisition of records providing a comprehensive documentation of the life and career of H. Albert Hochbaum, a leading naturalist and environmentalist who operated the Delta Wildlife field station on the south end of Lake Winnipeg north of Portage la Prairie, from 1938 to 1984. The records span the formative period of scientific research relating to wildfowl and wildlife research in North America. The textual material is richly complemented by thousands of slides and photographs, works of art and audio visual material. Two Gifts to the Crown (including the HBC donation) were appraised with a fair market value of $1.4 million.

Under *The Archives and Recordkeeping Act*, the Government Records Office provides records management policies, standards and advisory services to government to support effective creation, use, protection and disposition of records. Services to government also include controlled storage, retrieval and destruction services for paper-based records through the Government Records Centre. The Archives is a key partner in developing strategies for electronic information management as part of Information Management Manitoba — a cross-government working group promoting good practices in managing information and records.

The following table reflects some of the year's ongoing work among Archives of Manitoba core activities:

Core Activity	2007–2008 Actual	Core Activity	2007–2008 Actual
On-site research visits	4,529	Private Records Acquired (metres)	19.6
Remote enquiries	12,221	Public Records Acquired (metres)	2,433
Records requested	75,869	Records centre – records requested by departments and agencies	24,900
Copies provided (all media)	75,869	Records centre – records transferred by departments and agencies (metres)	17,551
Microfilm reels loaned	1,255	Public Body Donor Contacts	1,577
Visitor tours provided	267	Archival Extension Services (tours, talks, workshops) (days)	64.2

The Archives of Manitoba launched Phase 2 of its website exhibit: *Rearview Manitoba: Our Heritage is Closer than it Appears*. It features two additional individual Manitobans as seen in the Archives' records: Hilda Blake (1878–1899) an orphan from England whose crime shocked the small town of Brandon in 1899; and Alexander Kennedy (1781–1832) an Orkney man who sailed the Atlantic Ocean to work for the Hudson's Bay Company in North America and founded one of Manitoba's prominent Métis families. The Archives also received one Canadian Council of Archives grant through the National Archives Development Program for $5.0 to microfilm school records that are increasingly accessed by users.

A map of Hudson Bay and Straits by Samuel Thornton, dating to 1709, was loaned to the Royal Ontario Museum for *Canada Collects: Treasures from across the Nation*, October 2007 to January 2008. The museum approached private collectors and institutions across Canada to contribute exceptional or iconic pieces to be included in this unique exhibition.

3(c) Archives of Manitoba:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	2,599.0	46.60	2,762.1	(163.1)
Other Expenditures	2,029.1		2,041.4	(12.3)
Less: Recoverable from Other Appropriations	(514.3)		(459.1)	55.2
Total Expenditures	4,113.8	46.60	4,344.4	(230.6)

Information and Privacy Policy Secretariat

Through reorganization of existing resources, the Information and Privacy Policy Secretariat was formed to strengthen information accessibility and privacy initiatives across government and local public bodies. The secretariat continues the policy development, central coordination and administrative roles for *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act*.

During the year, the secretariat provided expertise and guidance to departments as they reviewed their personal information management practices and incorporated public sector privacy best practices into their work processes. Consultants have met with managers and staff in all departments raising awareness about privacy, particularly in the context of new service delivery initiatives involving collection or use of personal information. A customized Privacy Impact Assessment tool is being prepared for Manitoba government departments to use for assessment of their personal information handling practices and legislative compliance. The secretariat also collaborated on a new initiative to make the annual expense of the minister's office routinely available to all Manitobans on the internet.

Legislative Library

The Legislative Library supports the conduct of public affairs and the development of a well-informed society by providing efficient, effective and impartial access to specialized information resources for the Legislature, government, and people of Manitoba, and ensures current and future access to Manitoba's published heritage. The Legislative Library is one of the province's oldest libraries, with a collection that reflects the changing interests and aspirations of Manitobans over a span of more than a hundred years. Books, reports and

journals are ordered from publishers around the world to support the work of the Legislature and government. New materials are catalogued and processed quickly. Of the more than 46,590 items added to the collection during the year, 90 per cent were available for customer use within one week of receipt. During 2007–2008, materials on subject areas such as Aboriginal issues, justice, natural resources, government policy and leadership were especially in demand.

Since 1919, the Legislative Library has administered legal deposit legislation within the province to ensure that a research collection of works published within Manitoba is preserved and made accessible. In 2007–2008, the branch received 450 books and annual reports as well as 240 Manitoba newspaper and magazine titles through the ongoing cooperation and support of Manitoba publishers. Notable publications deposited by publishers at the library include: *Step by step: stories of change in Winnipeg's Inner City: state of the Inner City report 2007* (Canadian Centre for Policy Alternatives – Manitoba); *Doing community economic development* (Fernwood Publishing); *The North End* (University of Manitoba Press); *Tuning the forks: a celebration of the Winnipeg Symphony Orchestra* (Don Anderson); *MTC 50: Manitoba Theatre Centre: 50 years* (Studio Publications); and an important first in this province, *The Encyclopedia of Manitoba* (Great Plains Publications)

The main reading room at 200 Vaughan Street is used by researchers who consult Manitoba community newspapers, local histories and government publications. For government clients, staff use print and electronic sources to provide factual, statistical and comparative information, and supply specific documents on request. In 2007–2008, the library responded to 9,300 inquiries. Clients and staff used a total of 26,000 documents from the library's collections for their research and in addition, downloaded over 6,200 full-text articles from web-based subscription databases, provided by the library for government and Members of the Legislative Assembly.

In a continuing resource-sharing initiative, the library distributed 2,988 Manitoba government publications through its Depository Library program, to seven libraries in Manitoba. In turn, each of these libraries is able to serve other libraries in their own regions and networks. For more than 40 years, the Legislative Library has maintained provincial, national and international exchange agreements on behalf of the Province.

3(d) Legislative Library:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	943.7	16.50	900.7	43.0
Other Expenditures	634.5		659.9	(25.4)
Total Expenditures	1,578.2	16.50	1,560.6	17.6

Tourism

Manitoba continues to offer a wide range of strong and diverse tourism activities and experiences. Tourism is a focal point for community development and a stimulant for growth for the local economy. Tourism is Manitoba's fifth-largest industry, contributing more than $1.5 billion annually to the province's gross domestic product. Between 1999 and 2004 alone, Manitoba's tourism revenues increased by 24.5 per cent, from $1.14 billion in 1999 to $1.42 billion in 2004. Since 2002, the growth of Manitoba's tourism industry has outpaced that in all other provinces except Quebec and Alberta. The challenge for Manitoba, and for Canada, is to sustain the industry's growth in the face of continuing challenges in the US market, from border security, to fuel costs, to the rise of the Canadian dollar. Through its funding of Travel Manitoba in 2007–2008, along with other initiatives, the Tourism Secretariat supported the industry's efforts to position itself to meet these challenges.

The Tourism Secretariat is committed to the development of tourism in the province, supporting the industry's efforts to strengthen the quality, competitiveness and sustainability of its products and services and to promote accessible, high-quality, environmentally sustainable tourism in Manitoba. The secretariat oversees development and implementation of the government's tourism policies, and ensures that the province's investments in tourism contribute to overall policy priorities. In partnership with its statutory agency, Travel Manitoba, the secretariat contributes to Manitoba's economic well-being by facilitating and supporting the development of a dynamic, environmentally sustainable tourism industry.

This year marked the third year of the secretariat's operation. Activities included facilitation of community and industry tourism development planning, administration of *The Travel Manitoba Act*, management of government's tourism investments, consultation to other Manitoba government departments and central agencies, and coordination of the department's participation in tourism-related events and activities. Tourism Secretariat consultants provided specialized consulting to the industry on outdoor adventure tourism and on Aboriginal and regional tourism development in the areas of economic feasibility, business planning, project financing, quality coordination and advice on regulatory matters for existing and potential tourism attractions, services and facilities.

Consistent with the government's commitment to sustainable economic development, the secretariat undertook a range of activities in 2007–2008 to expand and enhance healthy and environmentally friendly tourist activities within Manitoba. These efforts included support for marketing and promotional efforts on behalf of outdoor adventure-based lodge operations and continued implementation of the Watchable Wildlife program. First announced in the 2002 Throne Speech, the Watchable Wildlife program is an ongoing initiative to support wildlife viewing opportunities at signature viewing sites around Manitoba. This year marked the first year of a second three-year program (2007–2008 to 2009–2010) providing support towards the development and enhancement of wildlife viewing activities at numerous sites across the province. The 2007–2008 Watchable Wildlife program provided support towards development/enhancement initiatives at Whitewater Lake, Oak Hammock Marsh Wildlife Management Area, Narcisse Snake Dens and Pembina Valley Provincial Park, as well as the enhancement and expansion of the provincial Watchable Wildlife website.

Another focus of the secretariat's activities in 2007–2008 was to assist the province's Aboriginal populations toward greater participation in Manitoba's tourism industry. The secretariat supported the work of Eastside Aboriginal Sustainable Tourism Inc. to develop the tourism industry on the east side of Lake Winnipeg, and continued to assist the growth of the Manito Ahbee Aboriginal Festival and the Aboriginal Peoples Choice Music Awards. Other initiatives supported in 2007–2008 included US targeted marketing of five Aboriginally-owned and operated fishing lodges by northwestern Manitoba's "Northbound Adventure Tours". The secretariat continued to support the White Buffalo Indigenous Tribal Village at the Forks, along with a new hospitality training program for Aboriginal youth. In partnership with Travel Manitoba, the secretariat leveraged Aboriginal product participation in eight monthly advertising inserts in Canada and US newspapers.

The secretariat continued to support the marketing activities of Manitoba's seven regional tourism

associations, leveraging a quarter of a million dollars in private sector investment in support of regional marketing initiatives. In cooperation with Manitoba Infrastructure and Transportation, the secretariat also administered the Star Attractions highway signage program, highlighting Manitoba's premiere tourist sites for travelers on Manitoba's highways. In 2007–2008, the Royal Canadian Artillery Museum in Shilo and Fort Gibraltar in Winnipeg received Star Attractions designation, bringing the total number of Star Attractions to 48. The secretariat continued to represent the tourism sector on Manitoba Conservation's Licensing Advisory Committee, approving the establishment of sustainable resource-based tourism operations in Manitoba. The secretariat continued to provide consultation with respect to tourism development in relation to a wide range of government policy priorities, including sustainable economic development, community economic development, the "Closing the Gap" and "Creating Opportunities" policy initiatives, northern economic development and downtown revitalization. The secretariat also provided ongoing consultation to Venture Manitoba Tours Ltd. in the management of the Falcon Lake Golf Course.

4(b) Tourism Secretariat:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	276.9	3.00	277.1	(0.2)
Other Expenditures	379.0		614.0	(235.0)
Grant Assistance	470.0		480.0	(10.0)
Total Expenditures	1,125.9	3.00	1,371.1	(245.2)

Sport

The Sport Secretariat provides advice and information to the government with respect to the development and implementation of sport-related policies and manages the Province's ongoing investments in sport development. The objectives are to increase Manitobans' participation in sport, to strengthen the performance of Manitoba athletes in regional, national and international competition; to build Manitoba's profile in the national and international sport community and to maximize the benefits of hosting sports events in Manitoba. The secretariat also provides administrative support services to the Manitoba Boxing Commission.

In 2007–2008, the secretariat continued to manage annual and project funding to Sport Manitoba in support of Sport Manitoba's implementation of the Province of Manitoba Sport Policy. The Province, through Sport Manitoba, provided resources and funding to support the delivery of specific sport development initiatives, such as the Canada-Manitoba Bilateral Sport Development Partnership, the Manitoba Games, Team Manitoba, KidSport™, coaches/officials certification, the Best Ever Athlete Development Program and the Respect in Sport Program.

Sport touches the lives of virtually all Manitobans. Over 275,000 people are registered participants in formal amateur sport programs across the province, and thousands more participate as volunteers. Sport has a significant impact on the provincial economy; more importantly, participation in sport programs is one tangible indicator of Manitobans' commitment to adopting healthy and active lifestyles. The secretariat supports and encourages Sport Manitoba's efforts to promote and increase participation in sport at all levels, from local community programs to elite athlete development. In particular, the secretariat works with Sport Manitoba to increase participation opportunities for those Manitobans who face social, economic, geographic and demographic barriers in accessing sport programs.

The Canada-Manitoba Bilateral Sport Development Partnership helped to stimulate and support increased sports capacity and participation for populations and communities that face challenges to participating fully in sport, with a particular emphasis on Manitoba's remote communities. This year marked the first year of a three-year extension to the Sport Development Partnership; supported projects included targeting 14 communities which have been provided with planning, budgeting and fund raising, training for up to 500 Aboriginal coaches and officials, with an additional 700 adults receiving CPR and first-aid training. Six Aboriginal athletes were part of the Western Canada Summer Games team that won a bronze medal this past year. The Run, Jump and Throw Program was offered to 41 Frontier School Division schools and eight First Nation schools. The Island Lake Tribal Region, for the first time, participated in the Manitoba Indigenous Games, including providing equipment, transportation for 300 participants, and training coaches and leaders. In partnership with Hockey Manitoba, an in-depth coaches development program was supported in five communities in the north Interlake. The secretariat supported the Winnipeg Aboriginal Sport Achievement Centre in their ongoing efforts to provide sports participation opportunities and develop leaders among the young Aboriginal population in Winnipeg.

The secretariat continued to provide direct support to major sport competitions being hosted within the province. Events taking place in Manitoba in 2007–2008 included the 2007 World Women's Hockey Championships and the 2008 Tim Hortons Brier. Other supported events included the 2007 National Native Fastball Championships, the 2007 North and Central America and Caribbean Men's Volleyball Championships and the 2008 Western Regional Pond Hockey Championships. In 2007–2008, the secretariat continued to provide administrative support services to the Manitoba Boxing Commission. The Commission licensed seven major events in 2007–2008.

The secretariat, in consultation with Sport Manitoba, continued to represent the Province of Manitoba in intergovernmental affairs relating to sport, such as the Interprovincial Sport and Recreation Council. Sport Manitoba's President and CEO also co-chaired, with Sport Canada, the Federal/Provincial-Territorial Sport Committee. Manitobans continued to perform strongly at the national and international level in 2007–2008. Manitobans were involved in winning eight significant international gold medals.

Sport Support Services

Resources were provided for special sport initiatives and administration costs related to the delivery of sport programming.

4(d) Salaries and Employee Benefits:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Salaries	220.6	2.50	184.3	36.3

4(d) Other Expenditures:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Other Expenditures	80.5		74.0	6.5

Sport Grant Assistance

Sport provided grant assistance to several sport organizations and events that fall outside the activities of Sport Manitoba. In 2007–2008, Sport's grant assistance provided financial support to the Team Canada Volleyball Centre, the Manitoba Boxing Commission and the Canada-Manitoba Bilateral Sport Development Partnership.

4(d) Grant Assistance:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $000	Variance Over(Under)
Total Grant Assistance	212.4		228.4	(16.0)

Capital Grant Assistance

The department's capital grants programs provide funding to maintain and repair major cultural facilities, provide for grant assistance to the owners/lessees of designated heritage buildings for work related to the preservation of their buildings, and provide grants to non-profit organizations to undertake facility projects, that provide long-term recreational and social benefits for the general community.

Cultural Organizations

In 2007–2008, a total of $922.3 was awarded in capital grants to major cultural organizations.

Capital assistance was provided to The Manitoba Museum to support the renewal of the Science Gallery. On March 6, 2008, the museum re-opened the renovated Science Gallery, which was upgraded to include a new "explore science zone" and a number of new and enhanced exhibits. The renewal of the gallery was made possible by public/private/museum partnership. Manitoba's lead capital investment of $300.0 levered $200.0 in corporate sponsorship. An additional $50.0 was provided to the museum to support general maintenance.

The Manitoba Centennial Centre Corporation received $304.2 for maintenance and repair projects. Following an asbestos remediation project, funded by the Environmental Liability Account, le Centre culturel franco-manitobain received $119.2 in support of the refurbishing and refixturing projects at the facility. Artspace was awarded $40.0 for critical repair projects, including the repair of its wheelchair lift. Other agencies that were rewarded funds for minor capital repairs and upgrades included: $32.3 to the Western Manitoba Centennial Auditorium; $26.6 to the Winnipeg Art Gallery; $20.0 to the Ukrainian Cultural and Education Centre; $25.0 to the Winnipeg Film Group and $5.0 to the Peguis School Board.

5(a) Cultural Organizations:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $	Variance Over(Under)
Total Grant Assistance	39,722.4	-	40,925.0	(1,202.6)

Heritage Buildings

The Designated Heritage Building Grants program is designed to assist the owners and lessees of a building that is of historical significance and is designated as a heritage site under *The Heritage Resources Act* or City of Winnipeg By-Law No. 1474/77. The program's objective is to ensure that work complies with the Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada. In 2007–2008, 76 applications were received, and 37 grants totaling $210.0 were approved.

5(b) Heritage Buildings:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008 FTE	Estimate 2007–2008 $	Variance Over(Under)
Total Grant Assistance	210.0	-	210.0	0.0

Community Places Program

The objective of the Community Places Program is to contribute to the general well-being of Manitoba communities by helping non-profit organizations undertake facility projects initiated to provide long-term recreational and social benefits for the general community.

The program administers matching capital grants and provides technical consultation services to assist organizations throughout Manitoba with projects involving the renovation, expansion, construction or purchase of sustainable facilities.

Community groups sponsoring projects can apply to the program for up to 50 per cent of the first $15.0 of project costs and up to one-third of project costs over that amount, to a $50.0 grant maximum. Eligible project costs include land and building purchases, wages, material purchases and equipment rentals. Project sponsors can raise their matching contributions to project costs from fundraising, other provincial and non-provincial sources, volunteer labour, donated materials and loaned heavy construction equipment.

Eligible projects involve recreational facilities, libraries, museums, cultural facilities, community parks, child day-cares, seniors' activity centres, facilities for the disabled and community resource centres.
One application intake is held each year. In 2007–2008, the program received a higher than average 492 applications seeking funding assistance with over $40.6 million in projects. The program's availability and the application deadline are publicized through:

- Government of Manitoba Internet website
- Press releases sent to all Manitoba daily, weekly, monthly and ethnic newspapers and newsletters
- Direct mailings to all municipal and Community Council Mayors, Reeves and CAOs, First Nation Chiefs, Recreation Directors and Recreation Commission Chairpersons
- Direct mailings to umbrella organizations representing non-profit, ethnic, cultural, arts, seniors, sport, social service and recreation/wellness sub-organizations

Application forms are mailed to those requesting them and the forms are made available in the Community Places office, as well as in the department's six regional offices and are downloadable from the department's Internet website. Assistance in completing the forms and in fulfilling documentation requirements is available through these offices. Applications are assessed and prioritized against program criteria by program and regional staff.

In 2007–2008, 300 applications were approved for grant assistance totalling $3.0 million. The value of local investment contributed to the approved projects was $89.9 million. A total of 3,000 construction jobs involving 15,000 work-weeks of employment are expected to be created once all of the projects are completed.

Application assessment mechanisms give priority to projects located in neighbourhoods with higher than provincial average unemployment and lower than provincial average per capita income levels.

Technical consultation services are provided by the program's Director and Facility Consultant, who assist community groups in the planning and development of facility projects. Consultations include: design advice, project and operating cost projections, information on regulatory requirements, provision of schematic sketches and assistance with the tendering and building trade contract process. In 2007–2008, staff, along with Regional Services partners provided face-to-face and on-site consultations to over 450 departmental clients. Staff visited over 500 project sites and provided project planning advice to improve the quality, economy and sustainability of our clients' projects.

Community Places provides front-line services in implementing Manitoba's Green Building Policy (MGBP) and

sustainable development goals by advising and guiding community organizations through the Green process. For example, CPP assisted the Humane Society to go beyond the basic requirements of the MGBP to achieve the Leadership in Energy and Environmental Design Gold standard for high-performance green buildings. In addition to Community Places on-site work, the program organized and facilitated 25 workshops and conferences where over 400 volunteers and staff from 250 non-profit organizations found ways to improve their project planning and grantsmanship. The program's on-site facility consultation service contributes benefits estimated at $60.0 million annually by helping community planners find project efficiencies and cost reductions.

6(c) Community Places Program:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007–2008 $000	Estimate 2007–2008		Variance Over(Under)
		FTE	$000	
Total Grant Assistance	2,481.3	-	2,500.0	(18.7)

Boards and Agencies

The boards and agencies listed below report to the Minister of Culture, Heritage, Tourism and Sport. Unless otherwise indicated, their annual reports are tabled separately in the Legislative Assembly.

Centre culturel franco-manitobain

The Centre responds to the cultural needs of Manitoba's French language community by providing cultural programs, services to artists and arts organizations and by maintaining a facility for cultural and social activities of the Francophone community. The organization's objectives are to maintain, encourage, support and sponsor, by all available means, all types of French language cultural activities and to make the French-Canadian culture accessible to all residents of the province.

Heritage Grants Advisory Council

The council makes recommendations to the Minister on the Heritage Grants Program in consideration of the needs of Manitobans to identify, protect and interpret the province's heritage. Application for funding under the Heritage Grants Program is open to any non-profit, incorporated community organization or local government. Their report is included in the Culture, Heritage and Recreation Programs division's report (page 20).

Manitoba Arts Council

The Manitoba Arts Council is an arm's-length agency of the province, established in 1965 "to promote the study, enjoyment, production and performance of works in the arts." The council makes awards to professional arts organizations and individuals in all art forms including arts education, literary arts, performing arts and visual arts. The council uses a peer assessment process in making awards, with artistic excellence as the main criterion for assessment.

Manitoba Centennial Centre Corporation

Operating under *The Manitoba Centennial Corporation Act*, the corporation is a Province of Manitoba Crown Corporation. It maintains and enhances the properties and facilities available to organizations and individuals involved in the visual and performing arts, including the Centennial Concert Hall, The Manitoba Museum and Planetarium, the Manitoba Theatre Centre, Warehouse Theatre, Artspace building and the Manitoba Production Centre.

Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation

A statutory corporation proclaimed under *The Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation Act*, the corporation fosters the growth of the film and sound recording industries in Manitoba and establishes programs designed to provide financial and other assistance to these industries.

Manitoba Film Classification Board

Under the authority of *The Amusements Act*, the board is empowered to classify, but not censor, film and videotapes intended for public exhibition and in-home use as well as regulate the sale or rental of computer and video games classified by the Entertainment Software Ratings Board. The board consists of a Presiding Member, Deputy Presiding Member and not fewer than 14 members at large, appointed by the Government. Their report is included in the Administration and Finance division's report (page 14).

Manitoba Heritage Council

The Heritage Resources Act provides for the establishment of the Manitoba Heritage Council as an advisory body providing impartial expertise on heritage matters brought to their attention, such as evaluations and recommendations on commemoration of people, events, places or designation of properties as having provincial heritage significance. Council recommendations, if accepted by the Minister, are implemented by the Historic Resources Branch and reported as part of the branch's annual report (page 24).

Sport Manitoba

Sport Manitoba is the lead planning, programming and funding agency for the development of amateur sport in Manitoba. The primary focus of Sport Manitoba is on athletes, coaches, officials and volunteers.

Sport Manitoba's annual report is available on their web site at
http://www.sportmanitoba.ca/downloads/Annual_Report_2007.pdf.

Travel Manitoba

Travel Manitoba was created as a Crown agency on April 1, 2005 under *The Travel Manitoba Act* to foster development, growth and diversity in the tourism industry in Manitoba. Travel Manitoba is responsible for: marketing Manitoba as a desirable tourist destination, providing appropriate visitor and information services, stimulating the growth and competitiveness of the tourism industry and enhancing public awareness of tourism.

Venture Manitoba Tours Ltd.

Venture Manitoba Tours was established under *The Corporations Act* and manages the Falcon Lake Golf Course, which is owned by the Province. The corporation's financial statements are published in the province's Public Accounts and are reviewed by the Public Accounts Committee of the Legislature.

Financial Information Section

Manitoba Culture, Heritage, Tourism and Sport

Reconciliation Statement

($000)

Details	2007–2008 Estimates
2007–2008 Main Estimates	85,023.7
Main Estimates Authority Transferred From:	
- Enabling Appropriation for Translation Services	200.0
- Enabling Appropriation for Historic Places Initiative	516.5
- Enabling Appropriation for Internal Reform (for costs related to the 2010 Vancouver Olympics and the Canadian Human Rights Museum)	42,262.5
2007–2008 Estimates	**128,002.7**

Manitoba Culture, Heritage, Tourism and Sport

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2008

with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate[a] 2007–2008 ($000)	Appropriation	Actual 2007–2008 ($000)	Actual 2006–2007 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-1 Administration and Finance				
31.0	(a) Minister's Salary	41.9	30.3	11.6	
	(b) Executive Support:				
538.4	Salaries and Employee Benefits	534.4	525.5	8.9	
58.0	Other Expenditures	57.4	58.0	(0.6)	
	(c) Financial and Administrative Services:				
1,585.8	Salaries and Employee Benefits	1,559.8	1,558.7	1.1	
389.1	Other Expenditures	354.2	363.0	(8.8)	
	(d) Manitoba Film Classification Board:				
232.3	Salaries and Employee Benefits	242.7	249.4	(6.7)	
312.5	Other Expenditures	312.3	286.3	26.0	
3,147.1	**Total 14-1**	**3,102.7**	**3,071.2**	**31.5**	
	14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs				
	(a) Executive Administration				
404.7	Salaries and Employee Benefits	399.0	320.4	78.6	
1,784.7	Other Expenditures	1,811.7	71.4	1,740.3	1
11,349.8	(b) Grants to Cultural Organizations - Operating	11,671.8	11,089.1	582.7	2
8,661.4	(c) Manitoba Arts Council	8,661.4	8,461.4	200.0	1
413.7	(d) Heritage Grants Advisory Council	386.7	400.5	(13.8)	
	(e) Arts Branch:				
632.2	Salaries and Employee Benefits	660.6	600.4	60.2	
180.2	Other Expenditures	179.5	219.1	(39.6)	
3,535.7	Film and Sound Development	3,535.7	3,360.7	175.0	
3,359.0	Grant Assistance	3,315.6	3,353.1	(37.5)	
	(f) Public Library Services:				
940.3	Salaries and Employee Benefits	928.6	830.5	98.1	
824.8	Other Expenditures	827.0	794.6	32.4	
5,138.2	Grant Assistance	5,137.2	5,149.8	(12.6)	

Estimate[a] 2007–2008 ($000)	Appropriation	Actual 2007–2008 ($000)	Actual 2006–2007 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs (cont'd)				
	(g) Historic Resources:				
1,470.7	Salaries and Employee Benefits	1,434.9	1,410.1	24.8	
788.4	Other Expenditures	768.4	804.6	(36.2)	
1,007.9	Grant Assistance	1,007.9	948.1	59.8	
	(h) Recreation and Regional Services:				
1,723.8	Salaries and Employee Benefits	1,674.6	1,642.2	32.4	
484.2	Other Expenditures	460.0	553.8	(93.8)	
4,849.6	Grant Assistance	4,817.8	4,710.3	107.5	
(200.0)	Less: Recoverable from Other Appropriations	(200.0)	(250.0)	50.0	
47,349.3	**Total 14-2**	**47,478.4**	**44,470.1**	**3,008.3**	
	14-3 Information Resources				
	(a) Communication Services Manitoba				
3,904.0	Salaries and Employee Benefits	3,940.8	3,840.1	100.7	
1,257.1	Other Expenditures	1,077.6	1,132.1	(54.5)	
1,966.5	Public Sector Advertising	1,936.4	1,957.1	(20.7)	
(2,675.3)	Less: Recoverable from Other Appropriations	(2,698.5)	(2,711.6)	13.1	
	(b) Translation Services				
1,602.9	Salaries and Employee Benefits	1,668.6	1,596.2	72.4	
686.1	Other Expenditures	752.8	745.2	7.6	3
(289.7)	Less: Recoverable from Other Appropriations	(274.4)	(283.8)	9.4	

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2008
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate[a] 2007–2008 ($000)		Appropriation	Actual 2007–2008 ($000)	Actual 2006–2007 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
		Information Resources (con't)				
		(c) Archives of Manitoba				
2,762.1		Salaries and Employee Benefits	2,599.0	2,661.7	(62.7)	
2,041.4		Other Expenditures	2,029.1	2,031.8	(2.7)	
(459.1)		Less: Recoverable from Other Appropriations	(514.3)	(486.4)	(27.9)	
		(d) Legislative Library				
900.7		Salaries and Employee Benefits	943.7	850.9	92.8	
659.9		Other Expenditures	634.5	606.8	27.7	
12,356.6	**Total**	**14-3**	**12,095.3**	**11,940.1**	**155.2**	
	14-4	**Tourism and Sport**				
		(a) Travel Manitoba				
7,844.3		Grant Assistance	7,844.3	7,476.6	367.7	*1*
(500.0)		Less: Recoverable from Other Appropriations	(500.0)	(500.0)	-	
		(b) Tourism Secretariat				
277.1		Salaries and Employee Benefits	276.9	268.5	8.4	
614.0		Other Expenditures	379.0	552.6	(173.6)	
480.0		Grant Assistance	470.0	347.0	123.0	
		(c) Sport Manitoba				
11,645.0		Grant Assistance	11,645.0	10,970.0	675.0	*1*
		(d) Sport Secretariat				
184.3		Salaries and Employee Benefits	220.6	174.7	45.9	
74.0		Other Expenditures	80.5	64.6	15.9	
228.4		Grant Assistance	212.4	225.7	(13.3)	
20,847.1	**Total**	**14-4**	**20,628.7**	**19,579.7**	**1,049.0**	

Manitoba Culture, Heritage, Tourism and Sport

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2008

with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate[a] 2007–2008 ($000)	Appropriation	Actual 2007–2008 ($000)	Actual 2006–2007 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-5 Capital Grants				
40,925.0	(a) Cultural Organizations	39,722.4	899.5	38,822.9	*4*
210.0	(b) Heritage Buildings	210.0	210.0	-	
2,500.0	(c) Community Places	2,481.3	2,174.4	306.9	*5*
43,635.0	**Total 14-5**	**42,413.7**	**3,283.9**	**39,129.8**	
	14-6 Amortization and Other Costs Related to Capital Assets				
160.1	(a) Desktop Services	160.6	161.0	(0.4)	
357.5	(b) Amortization Expense	365.3	275.6	89.7	*6*
150.0	(c) Interest Expense	147.3	116.4	30.9	*6*
667.6	**Total 14-6**	**673.2**	**553.0**	**120.2**	
128,002.7	**TOTAL EXPENDITURES 14**	**126,392.0**	**82,898.0**	**43,494.0**	

Explanations:

1 Reflects funding approved for the 2010 Manitoba Olympics Secretariat and the Vancouver Organizing Committee.

2 Reflects funding approved for the Winnipeg Symphony Orchestra in 2007–2008.

3 Reflects increased volumes of services delivered to Crown Corporations in 2007–2008.

4 Reflects funding approved for the Province's contribution to the Canadian Human Rights Museum.

5 Reflects increase in claims received for projects approved in prior years.

6 Reflects increased amortization and interest charges relating to new capital projects at the Manitoba Centennial Centre.

Note: (a) Estimate includes funds transferred from Enabling Vote as indicated in the Reconciliation Statement on page 44

Manitoba Culture, Heritage, Tourism and Sport

Revenue Summary by Source

for the fiscal year ended March 31, 2008

with comparative figures for the previous fiscal year

Actual 2006–2007 ($000)	Actual 2007–2008 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Source	Actual 2007–2008 ($000)	Estimate 2007–2008 ($000)	Variance ($000)	Expl. No.
			Current Operating Programs:				
			Other Revenue:				
700.5	811.2	110.7	Hudson's Bay History Foundation	811.2	888.6	(77.4)	
303.4	254.0	(49.4)	Information Resources Fees	254.0	285.9	(31.9)	
700.5	736.6	36.1	Manitoba Film Classification Board Fees	736.6	570.0	166.6	*1*
336.8	343.6	6.8	Archives of Manitoba Fees	343.6	328.2	15.4	
331.1	310.0	(21.1)	Statutory Publication Fees	310.0	388.5	(78.5)	
195.5	174.4	(21.1)	Translation Services Fees	174.4	106.8	67.6	*2*
5.2	3.3	(1.9)	Sundry	3.3	2.9	0.4	
2,573.0	**2,633.1**	**60.1**	**Total - Other Revenue**	**2,633.1**	**2,570.9**	**62.2**	
			Government of Canada:				
501.1	516.5	15.4	Historic Places Initiative	516.5	388.6	127.9	*3*
77.1	77.1	-	Official Languages in Education	77.1	77.1	-	
578.2	**593.6**	**15.4**	**Total - Government of Canada**	**593.6**	**465.7**	**127.9**	
3,151.2	**3,226.7**	**75.5**	**TOTAL REVENUE - CURRENT OPERATING PROGRAMS - 14**	**3,226.7**	**3,036.6**	**190.1**	

Explanations:

1 Reflects increased volumes of film submitted for classification.

2 Reflects increased volume of translation services requested by Crown Corporations and Special Operating Agencies.

3 Reflects carry over of approved 2006–2007 HPI funding from the Government of Canada.

Historical Information

Manitoba Culture, Heritage, Tourism and Sport

Five-Year Expenditure and Staffing Summary

for years ending March 31, 2004 to March 31, 2008
($000)

		ACTUAL/ADJUSTED ESTIMATES OF EXPENDITURES*									
		2003–2004		2004–2005		2005–2006		2006–2007		2007–2008	
	APPROPRIATION	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE	$
14-1	Administration and Finance	42.00	2,851.5	39.00	2,821.8	38.60	2,848.7	36.60	3,071.2	36.60	3,102.7
14-2	Culture, Heritage and Recreation Programs	90.85	40,824.7	86.75	41,594.6	85.05	43,414.8	88.05	44,470.1	88.05	47,478.4
14-3	Information Resources	158.50	11,227.9	154.50	11,305.7	153.10	11,903.7	153.10	11,940.1	153.10	12,095.3
14-4	Tourism and Sport	39.41	18,772.7	37.41	19,347.2	5.00	19,271.8	5.50	19,579.7	5.50	20,628.7
14-5	Capital Grants		3,601.8		3,025.5		3,574.9		3,283.9		42,413.7
14-6	Amortization		285.3		457.3		569.8		553.0		673.2
TOTAL		**330.76**	**77,563.9**	**317.66**	**78,552.1**	**281.75**	**81,583.7**	**283.25**	**82,898.0**	**283.25**	**126,392.0**

** Adjusted figures reflect historical data on a comparison basis in those appropriations affected by a re-organization during the years under review*

Performance Measures

The following section provides information on key performance measures for the department for the 2007–2008 reporting year. This is the third year in which all Government of Manitoba departments have included a Performance Measurement section, in a standardized format, in their Annual Reports.

Performance indicators in departmental Annual Reports are intended to complement financial results and provide Manitobans with meaningful and useful information about government activities, and their impact on the province and its citizens.

For more information on performance reporting and the Manitoba government, visit www.manitoba.ca/performance.

Your comments on performance measures are valuable to us. You can send comments or questions to mbperformance@gov.mb.ca.

What is being measured and using what indicator?	Why is it important to measure this?	What is the starting point? (baseline data and year)	What is the 2007–2008 result or most recent available data?	What is the trend over time?	Comments/Recent Actions/Report Links
1. The amount of **film production activity** in Manitoba, using data generated by the Manitoba Film & Sound Recording Development Corporation.	Globally, the arts and entertainment industry is one of the fastest growing in the world. The film industry, in particular, generates high levels of employment in relation to the dollars invested, raises Manitoba's national and international profile, and attracts off-shore investment into the province.	In 2000, the level of film production in Manitoba was just over $50 million.	In 2007, Manitoba's film industry recorded $123.4 million in production activity.	The department's projected target of $100 million in production activity was achieved in 2003, followed by $110 million in 2004, $124 million in 2005, $114 million in 2006 and $123.4 million in 2007. While a record level of $124 million was set in 2005, outcomes indicate that production volumes continue to increase overall.	Concerns that changes in the value of the Canadian dollar would have a negative effect on 2007 production volumes in Manitoba appear to have been allayed. For 2008 offshore/co-production and indigenous production levels could be impacted by an emerging actor's strike in the U.S.

What is being measured and using what indicator?	Why is it important to measure this?	What is the starting point? (baseline data and year)	What is the 2007–2008 result or most recent available data?	What is the trend over time?	Comments/Recent Actions/Report Links
2. The **size of Manitoba's tourism industry** by tracking Statistics Canada data on the amount of annual tourist spending and the number of person-days of tourist visits in Manitoba. The data is synthesized with industry growth percentages calculated by the Conference Board of Canada.	The tourism industry has a direct and immediate impact on the Province's balance of trade. A strong industry has the potential to attract off-shore dollars into Manitoba and keep Manitoba dollars at home.	In 2000, the number of person-days of tourism visits to Manitoba totalled 3.9 million. Tourism and travel expenditures in Manitoba totalled $1.19 billion.	In 2006, the number of person-days of tourism visits in Manitoba totalled 7.7 million. Total tourism and travel expenditures in Manitoba were estimated to be over $1.5 billion.	Annual tourist visitation and spending is increasing. From 2000 to 2004, visitation increased to 5 million person-days and tourism expenditures to $1.42 billion; 2006 saw continued growth in both visitation and spending. Tourism is the world's largest peacetime industry. Globally, the industry continues to grow at a rapid rate. Since 9/11, however, U.S. tourists have increasingly been staying at home: border security issues, rising fuel costs and fluctuating currency exchange rates challenge Canada's ability to attract U.S. tourists. While tourism travel by Canadians within Canada and from overseas continues to grow, U.S. visits to Canada are declining.	Baseline data comparable to 2000 was provided by Statistics Canada until 2004. Changes to their methodology for 2005 and beyond mean that direct comparison of Statistics Canada figures for 2005 and beyond is no longer possible. Instead, tourism industry growth tracked by the Conference Board of Canada on a year over year basis has been applied, using Statistics Canada's 2004 data. Future Stats Canada data will include only in-bound tourism expenditures.

What is being measured and using what indicator?	Why is it important to measure this?	What is the starting point? (baseline data and year)	What is the 2007–2008 result or most recent available data?	What is the trend over time?	Comments/Recent Actions/Report Links
3. The economic impact, number, size and profile of **regional, national and international sports events** hosted in Manitoba.	The benefits gained from hosting sports events in Manitoba include development of Manitoba coaches and athletes, positive economic impact for communities, and a heightened profile for the province.	In 2005–2006 Manitoba hosted 38 regional, national and international sports championships, resulting in over 33,000 overnight stays by participants and spectators attending amateur sports events in Manitoba. Over 18,000 overnight stays were by out-of-province spectators.	In 2007–2008, Manitoba hosted 33 regional, national and international events, resulting in approximately 26,500 overnight stays, including approximately 10,000 overnight stays by out-of-province spectators attending these events.	Total overnight and out-of-province stays decreased in 2007–2008, due largely to Manitoba's hosting of the Canada Senior Games and the Special Olympics Canada Summer Games in 2006.	The benefits vary by type of event. Single sport competitions have significant developmental benefits for young athletes and coaches. Multi-sport games and international championships generate a heightened national and international profile for the province. Participation tournaments for children and seniors create a high economic impact.
4. The **physical activity levels of Manitobans** by tracking the percentage of Manitobans who are physically active against previous trends.	Physical activity is a significant factor contributing to personal health.	In 1994, the percentage of Manitobans who reported their physical activity level as follows: - Active: 19% - Moderately active: 24% - Inactive: 51%	The most recent available data are from 2007: - Active: 28% - Moderately active: 24% - Inactive: 46% Source: The Canadian Community Health Survey. 2008 survey results are not yet available from Statistics Canada.	There is a trend toward greater physical activity.	Data on physical activity are self-reported by Manitobans to Statistics Canada.

What is being measured and using what indicator?	Why is it important to measure this?	What is the starting point? (baseline data and year)	What is the 2007–2008 result or most recent available data?	What is the trend over time?	Comments/Recent Actions/Report Links
5. **Amateur sport participation**, using data provided through provincial sport organizations' annual reports.	Beyond the health benefits of regular physical activity, participation in sport builds self-discipline, self-esteem, self-motivation, cooperation and teamwork, and contributes to a stronger sense of community.	In 2005–2006, approximately 300,238 Manitobans were registered in amateur sport programs.	In 2007–2008, approximately 276,000 Manitobans were registered in amateur sport programs.	Between 2005–2006 and 2006–2007 participation rates decreased to 275,000, then increased to 276,000 in 2007–2008. The decrease was a result of improved measuring and of memberships not being counted for one sport that was suspended for 2006–2007. That aside, Sport Manitoba notes that amateur participation levels are generally stable.	In addition to the intrinsic benefits, the importance of amateur sport participation is linked to two emerging considerations: (1) The need to increase physical activity levels among Canadians; and (2) A renewed national priority on Canada's performance at the Olympic Games.
6. **Access to public library services**, utilizing data collected by the department's Public Library Services (PLS) Branch on the percentage of Manitobans with access to library services.	Libraries are local gateways to knowledge and provide a basic condition for lifelong learning, independent decision-making and cultural development of individuals and community groups. Access to library services is a basic determinant of library use.	In 2004, 84% of Manitobans had access to library services, compared to a national average of 95%.	In 2008, 89% of Manitobans have access to library services due to an increase in municipal library establishments.	Increased establishments in rural municipalities and partnership agreements with existing regional and municipal library systems are increasing the percentage of Manitobans with access to library services. Between 2004 and 2006, access increased from 84% to 86% and has now reached 89%.	PLS has completed Year One of the Public Libraries Review Implementation Plan, which has featured increased library access, service to First Nations, increased funding support, new electronic formats and review of programs.

What is being measured and using what indicator?	Why is it important to measure this?	What is the starting point? (baseline data and year)	What is the 2007–2008 result or most recent available data?	What is the trend over time?	Comments/Recent Actions/Report Links
7. The **number of visits** to Manitoba museums and archives, utilizing annual combined total person-visits to The Manitoba Museum, Signature Museums and the Archives of Manitoba.	This measure provides an indication of interest in and exposure to Manitoba's cultural and heritage assets. The benefits are that the value and significance of these assets are understood and appreciated by current generations and preserved and protected for future generations.	In 2004–2005, 689,759 person-visits were made to The Manitoba Museum (517,172), the Archives of Manitoba (7,189) and Signature Museums around the province (165,398).	Total visitation in 2006–2007decreased by 20% since 2004–2005, to 549,194 person-visits to The Manitoba Museum (420,288), the Archives of Manitoba (5,928) and Signature Museums around the province (122,978).	Since 2004–2005 visitation rates have decreased. Declining personal visitation to archives corresponds to increased use of the internet. Declining visitation at The Manitoba Museum and Signature Museums corresponds to a general decline in U.S. tourism into Canada since 9/11, which has continued due to the high Canadian dollar, high gas prices, and confusion about border requirements.	The Manitoba Museum has launched a program to renew its displays and programs, to stimulate increased visitation from within and outside Manitoba. In 2007–2008 the Province is supporting renewal of the science centre gallery. Travel Manitoba is undertaking a multi-year strategy to reverse the downward trend in U.S. tourist traffic. Tracking of the use of the Provincial Archives continues to develop in response to evolving modes of delivery.

What is being measured and using what indicator?	Why is it important to measure this?	What is the starting point? (baseline data and year)	What is the 2007–2008 result or most recent available data?	What is the trend over time?	Comments/Recent Actions/Report Links
8. The **number of Manitoba coaches/officials and athletes** chosen to participate in national and international competitions.	Through Sport Manitoba, government is making significant ongoing investments in developing Manitoba's coaches and officials. Selection to coach or officiate at national and international competitions is an indicator of success of Sport Manitoba's development programs.	In 2005–2006, 20 officials, 15 coaches, and over 280 athletes and teams from Manitoba represented Canada at international events or were identified as the top four in their category in Canada.	In 2007–2008, 106 officials, 55 coaches and 293 athletes and teams from Manitoba represented Canada at international events or were identified as top four in their category in Canada.	There was a considerable increase in all measurements in 2006–2007, and a further upward trend in some of the data for 2007–2008, but there have not been enough years of data-gathering to indicate whether these are normal year-to-year fluctuations or longer term trends.	Coach and officials development is essential to the continuum of athlete development — from grassroots participation through to elite competition. Senior level coaches and officials are important mentors and advocates for effective sport development.

The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act

The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act came into effect in April 2007. This law gives employees a clear process for disclosing concerns about significant and serious matters (wrongdoing) in the Manitoba public service, and strengthens protection from reprisal. The Act builds on protections already in place under other statutes, as well as collective bargaining rights, policies, practices and processes in the Manitoba public service.

Wrongdoing under the Act may be: contravention of federal or provincial legislation; an act or omission that endangers public safety, public health or the environment; gross mismanagement; or knowingly directing or counseling a person to commit a wrongdoing. The Act is not intended to deal with routine operational or administrative matters.

A disclosure made by an employee in good faith, in accordance with the Act, and with a reasonable belief that wrongdoing has been or is about to be committed is considered to be a disclosure under the Act, whether or not the subject matter constitutes wrongdoing. All disclosures receive careful and thorough review to determine if action is required under the Act, and must be reported in a department's annual report in accordance with Section 18 of the Act.

The following is a summary of disclosures received by Manitoba Culture, Heritage, Tourism and Sport for fiscal year 2007–2008:

Information Required Annually (per Section 18 of The Act)	**Fiscal Year 2007–2008**
The number of disclosures received, and the number acted on and not acted on. *Subsection 18(2)(a)*	**NIL**
The number of investigations commenced as a result of a disclosure. *Subsection 18(2)(b)*	**NIL**
In the case of an investigation that results in a finding of wrongdoing, a description of the wrongdoing and any recommendations or corrective actions taken in relation to the wrongdoing, or the reasons why no corrective action was taken. *Subsection 18(2)(c)*	**NIL**

Culture, Patrimoine, Tourisme
et Sport Manitoba

Rapport annuel
2007-2008

Manitoba

**MINISTRE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE,
DU TOURISME ET DU SPORT**

Bureau 118
Palais législatif
Winnipeg, (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Son Honneur l'honorable John Harvard, C.P., O.M.
Lieutenant-gouverneur
Province du Manitoba
Pièce 235, Palais législatif
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, à titre de documentation, le Rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Le ministre de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport,

L'honorable Eric Robinson

Manitoba

Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport
Sous-ministre

Palais législatif
Bureau 112
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

M. Eric Robinson, ministre
Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter, en vue de son approbation, le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport.

En 2007-2008, le gouvernement du Manitoba a formé le ministère de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport, lequel incorporait l'ancien ministère du Sport. Le ministère a augmenté le financement consacré au partenariat bilatéral Canada-Manitoba pour le développement du sport et au Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council. Il a également appuyé plusieurs grandes compétitions sportives organisées dans la province, notamment le Championnat mondial de hockey féminin 2007, le Brier Tim Hortons 2008 et le Canadian Native Fastball Championships 2007.

Un des faits marquants de 2007 fut l'inscription des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Registre de la Mémoire du monde de l'UNESCO. Cette qualification est un immense honneur pour le Manitoba et le Canada. Le ministère est fier d'être le gardien et protecteur des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson depuis 1974, année où elles lui ont été confiées pour la première fois. Le personnel du ministère a également obtenu d'autres dossiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson portant sur ses activités au 20e siècle.

D'autres initiatives patrimoniales ont été menées, notamment un projet favorisant les pratiques exemplaires en matière de gestion du patrimoine, un partenariat visant à concevoir un programme imprimé des lieux historiques le long de la rivière Rouge et une série d'ateliers consacrés à l'entretien destinés aux propriétaires de bâtiments du patrimoine. Les recherches sur les ressources patrimoniales de la rive est du lac Winnipeg se sont poursuivies, et les programmes archéologiques ont ciblé davantage le Nord et l'Est du Manitoba. Afin d'appuyer la célébration de la toute première journée Louis Riel, jour férié annuel, le personnel du ministère a élaboré du matériel additionnel pour le site Web et a aidé le Festival du Voyager à offrir des programmes publics supplémentaires.

Le ministère a soutenu la croissance continue du festival Manito Ahbee, qui est devenu un événement international de dix jours durant lequel a lieu la remise des Aboriginal Peoples Choice Music Awards, une cérémonie des plus spectaculaires. Il a également appuyé un nombre record de projets culturels autochtones menés dans les régions rurales, éloignées et du Nord ainsi que dans la ville de Winnipeg.

Le personnel du ministère a répondu à plus de 163 000 demandes provenant du public, par l'entremise du Service de renseignements au public, et a par ailleurs élaboré et lancé de nouveaux modèles Internet pour les divers ministères du gouvernement. Il a également géré plusieurs nouveaux sites Web du gouvernement, y compris le site de TAXcess destiné aux entreprises manitobaines et l'affichage en ligne des décrets.

Le ministère a élargi la portée des services de bibliothèque offerts aux Manitobains et Manitobaines grâce à l'initiative eLibraries Manitoba (accès en tout temps aux cyberlivres et au matériel audio), a augmenté le fonds documentaire multilingue et a mis des technologies d'adaptation à la disposition des utilisateurs ayant une déficience visuelle ou physique.

Pour soutenir le travail relatif à l'accès à l'information et à la vie privée au sein du gouvernement et des organismes publics locaux, le ministère a crée le Secrétariat de l'information et de la politique sur la vie privée, afin d'aider tous les ministères à élaborer un processus d'évaluation du risque relatif à la vie privée.

Le ministère a fourni des soutiens pour accroître les activités de tourisme autochtone, y compris la création d'un nouvel organisme axé sur le développement touristique autochtone (Eastside Aboriginal Sustainable Tourism Inc.), et a versé une aide financière à la Nation crie de Misipawistik pour qu'elle puisse accueillir le National Cree Gathering à Grand Rapids. Le personnel a poursuivi l'aménagement des premiers sites d'observation de la faune, notamment au lac Whitewater, au marais Oak Hammock et dans l'aire de gestion de la faune de Churchill.

Le ministère continue d'encourager les Manitobains et Manitobaines à faire de l'activité physique au quotidien, par le truchement de la stratégie provinciale Manitoba *en mouvement* et d'autres initiatives.

Les programmes de subventions d'immobilisations du ministère versent une aide financière pour l'entretien et la réparation d'installations culturelles importantes, favorisent la préservation des immeubles patrimoniaux et aident les organismes sans but lucratif à fournir des installations récréatives et sociales à la collectivité. Au cours de l'exercice 2007-2008, le ministère a accordé près de quatre millions de dollars en vue d'appuyer plus de 300 projets d'immobilisations.

Ces points saillants offrent une vue d'ensemble des activités et des réalisations du ministère de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport au cours de l'exercice 2007-2008. Le ministère poursuit son engagement à faire du Manitoba une province où tous les citoyens peuvent contribuer à la qualité de vie dans leurs collectivités et en tirer profit, ainsi qu'être fiers d'être Manitobains et Manitobaines.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

La sous-ministre de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport,

Sandra Hardy

Sandra Hardy

Table des matières

Introduction 7
Vision et mission du ministère 7
Organigramme 9
Responsabilités prévues par la loi 10

Conseil exécutif 11

Division de l'administration et des finances 12
Direction des services administratifs et financiers 12
Direction des ressources humaines 13
Commission de classification cinématographique du Manitoba 14
Développement durable 18

Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs 20
Administration générale 20
Subventions aux organismes culturels 21
Conseil des Arts du Manitoba 21
Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine 22
Direction des arts 22
Services de bibliothèques publiques 25
Ressources historiques 27
Direction des loisirs et des services régionaux 31

Services de communication du Manitoba 33

Division des services provinciaux 36
Service de traduction 36
Archives du Manitoba 37
Secrétariat de l'information et de la politique sur la vie privée 39
Bibliothèque de l'Assemblée législative 39

Tourisme 41

Sport 43

Dépenses en immobilisations - Subventions 46
Organismes culturels 46
Bâtiments historiques 46
Programme Place aux communautés 48

Commissions et organismes 50

États financiers 52

Historique 58

Mesures du rendement 59

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles) 66

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport, qui porte sur l'exercice clos le 31 mars 2008, fait état des réalisations et des responsabilités financières.

Ce rapport, dont le contenu reflète la structure organisationnelle du ministère, fournit des renseignements sur les programmes et les finances de chacune des cinq divisions :

- Administration et finances
- Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs
- Services de communication du Manitoba
- Services provinciaux
- Tourisme
- Sport

Les principales réalisations de l'exercice sont mentionnées dans la lettre d'accompagnement de la sous-ministre. Viennent ensuite un rapport sur les dépenses en immobilisations, autrement dit les subventions, ainsi qu'un rapport sur les commissions et organismes, les états financiers plus un historique des dépenses et de la dotation en personnel du ministère et, enfin, une section consacrée à la présentation de l'information sur le rendement.

Vision et mission du ministère

Énoncé de vision

Une province où tous les citoyens peuvent contribuer à la qualité de vie dans leurs collectivités et en tirer profit, ainsi qu'être fiers d'être Manitobains et Manitobaines.

Valeurs

Les valeurs ci-dessous sont les principes de base qui guident notre comportement professionnel, nos relations et nos décisions au sein du ministère :

Engagement	-	à améliorer la vie des personnes et des collectivités
Accessibilité	-	à l'information et aux programmes
Intégration	-	par la participation au processus de prise de décision
Innovation	-	pour trouver des solutions créatrices
Apprentissage	-	en tant que mode de vie
Héritage	-	laissé aux générations futures
Respect	-	de nos forces et de nos différences
Service	-	pour toute la population manitobaine

Énoncé de la mission

Nous contribuons à la vigueur et à la prospérité du Manitoba en célébrant, en développant, en soutenant et en favorisant l'identité, la créativité et le bien-être des Manitobaines et des Manitobains, de leurs collectivités et de leur province.

Buts

- Générer une croissance économique durable autour de l'identité et des attributs uniques du Manitoba.
- Accroître la capacité des collectivités d'améliorer le bien-être des Manitobains et des Manitobaines.
- Améliorer l'accès du public au savoir et à l'information.
- Faire en sorte que les Manitobains et Manitobaines partagent et utilisent les ressources culturelles et patrimoniales de la province.
- Renforcer l'identité et la réputation du Manitoba en tant que centre d'excellence artistique et sportive.
- Assurer un leadership et un soutien efficaces quant aux priorités ministérielles et aux priorités générales.

Résultats prévus

Dans son processus de planification, le ministère a défini des résultats à long terme qui correspondent aux résultats souhaités de ses programmes.

- Accroître le nombre d'emplois et les investissements dans les secteurs de la culture et du tourisme au Manitoba.
- Assurer l'accès équitable du public aux activités favorisant l'adoption de modes de vie sains et accroître sa participation à ces activités.
- Accroître l'accès à l'information conservée ou produite par le gouvernement et favoriser son utilisation.
- Améliorer la gestion et l'utilisation des richesses culturelles et patrimoniales de la province.
- Accroitre les possibilités offertes aux artistes et aux athlètes manitobains afin qu'ils puissent se distinguer à l'échelle nationale et internationale.
- Accroître la participation aux initiatives générales et ministérielles.

Structure organisationnelle

Le tableau présenté à la page suivante décrit la structure organisationnelle du ministère.

CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SPORT
ORGANIGRAMME
Le 31 mars 2008

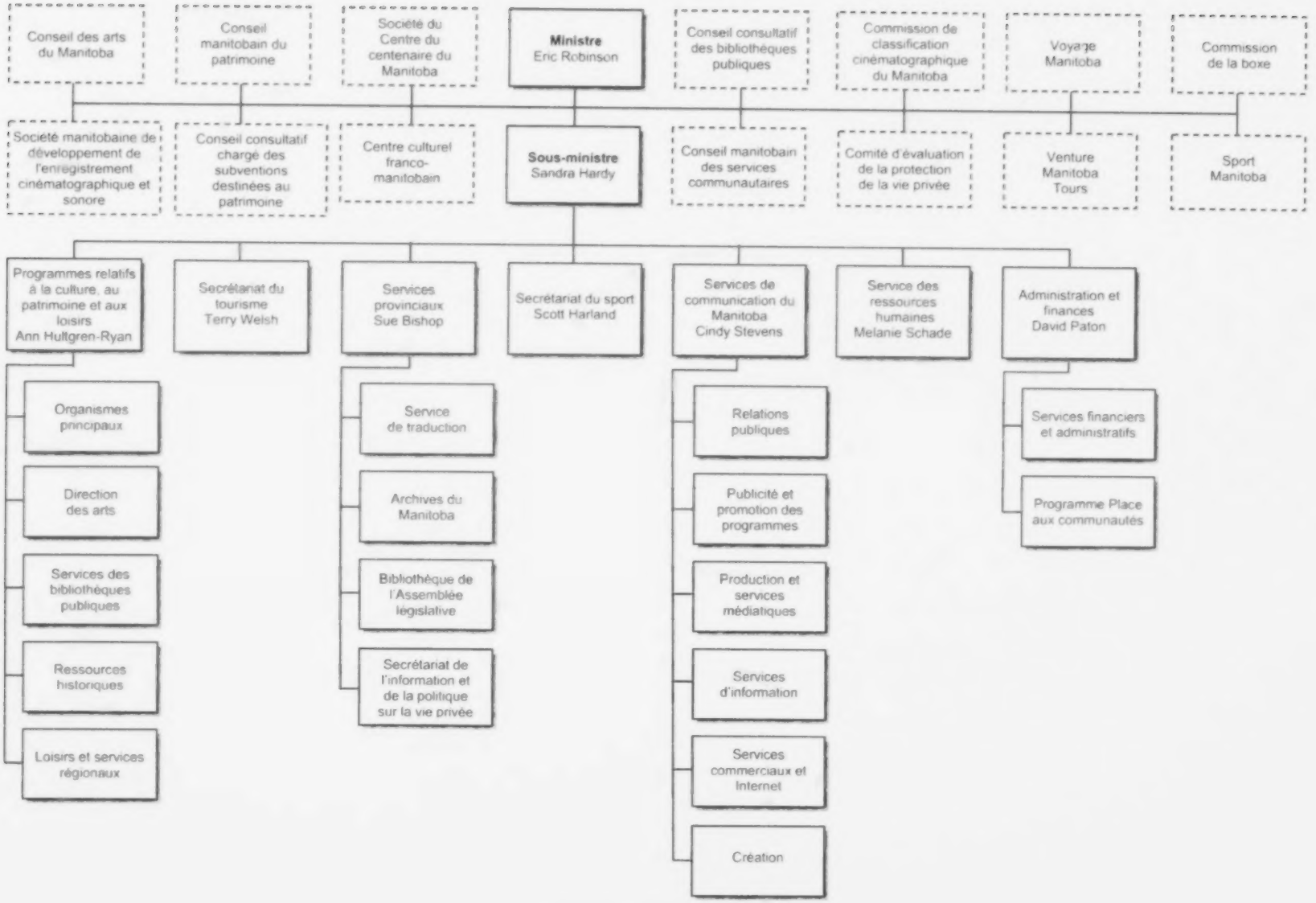

Responsabilités prévues par la loi

Le ministère est régi par les lois suivantes de la Codification permanente des lois du Manitoba :

Loi sur les divertissements (hormis la partie II)
Loi sur les archives et la tenue de dossiers
Loi sur le Conseil des Arts du Manitoba
Loi sur la Commission de la boxe
Loi sur le Centre culturel franco-manitobain
Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba
Loi sur la santé et le sport amateur (pour ce qui concerne la santé physique)
Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers
Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée
Loi sur le patrimoine du Manitoba
Loi sur les richesses du patrimoine
Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative
Loi sur la Société du Centre du centenaire du Manitoba
Loi sur la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore
Loi sur le Musée du Manitoba
Loi sur les bibliothèques publiques
Loi sur les publications officielles
Loi sur la Société Voyage Manitoba

Conseil exécutif

Traitement du ministre

Ce crédit représente le traitement auquel le ministre a droit en qualité de membre du Conseil exécutif.

1(a) Traitement du ministre

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires	41,9	1,00	31,0	10,9
Total des dépenses	41,9	1,00	31,0	10,9

Soutien au Conseil exécutif

Le soutien au Conseil exécutif est fourni par le cabinet du ministre et le bureau de la sous-ministre. Ceux-ci assurent la direction, l'orientation des politiques et la coordination opérationnelle nécessaires au bon fonctionnement du ministère et de ses organismes. Le ministre obtient de son cabinet le soutien administratif qui lui permet de diriger son ministère et de servir ses clients. La sous-ministre conseille le ministre et oriente le ministère quant à la gestion générale et à l'élaboration des politiques et des programmes.

1(b) Soutien au Conseil exécutif

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	534,4	9,00	538,4	(4,0)
Autres dépenses	57,4		58,0	(0,6)
Total des dépenses	591,8	9,00	596,4	(4,6)

Division de l'administration et des finances

La Division de l'administration et des finances aide le ministère à atteindre ses objectifs en lui fournissant des services de soutien pour une gestion efficace de ses ressources humaines, financières et d'information. Elle aide également les autres divisions et directions à réaliser leurs projets. Par ailleurs, la Division fournit des conseils et un soutien afin de satisfaire aux exigences législatives et politiques d'organismes centraux du gouvernement, comme le Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique, le Bureau du contrôleur de la province, le Bureau du vérificateur général et le Bureau des technologies de l'information.

Les activités de la Division comprennent des analyses critiques et des services de consultation pour les gestionnaires, la coordination des budgets, des services de soutien administratif et opérationnel, l'administration des subventions, le soutien informatique ainsi que des conseils et des services pour la gestion des ressources humaines. Ces activités relèvent de la Direction des services administratifs et financiers et de la Direction des ressources humaines.

La Division est chargée de coordonner les demandes reçues en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Au cours de la période du 1er janvier au mois de décembre 2007, six demandes ont été présentées au ministère, soit trois provenant du public et deux des médias, et une a été retirée. Des cinq demandes qui ont été traitées, deux ont été approuvées, deux ont été approuvées partiellement et une concernait des renseignements fournis précédemment.

La Division est également chargée de l'élaboration du plan des services en langue française du ministère et elle doit présenter chaque année un rapport à cet égard au Secrétariat des services en langue française. Le ministère compte 47 postes (ce qui correspond à 16 p. 100 de son effectif) occupés par du personnel ayant les compétences requises pour assurer une prestation efficace des programmes.

En outre, la Division administre le programme Place aux communautés et le Programme de subventions destinées au patrimoine par l'intermédiaire desquels des subventions d'immobilisations et une assistance technique sont fournies à des organismes sans but lucratif dans toute la province pour des projets relatifs à des installations communautaires durables et à la protection des ressources patrimoniales. De plus, la Division offre des services de gestion et d'administration au personnel de la Commission de classification cinématographique du Manitoba, dont le rôle consiste à classifier les films, les vidéos et les jeux vidéo destinés au public dans l'ensemble de la province.

Direction des services administratifs et financiers

La Direction des services administratifs et financiers a pour mandat d'encourager et de soutenir l'amélioration continue de la gestion des programmes, de l'administration financière et de la productivité générale du ministère. Elle produit le rapport annuel du ministère sur les résultats de ses programmes et est chargée de préparer en temps voulu les rapports mensuels sur les dépenses et les écarts, les états trimestriels des recettes et les états financiers annuels. De plus, la Direction appuie la rédaction et l'examen de quelque 200 présentations et contrats par an et elle prépare, communique et surveille le plan de contrôle du ministère.

La Section des services de gestion appuie les processus de planification ministériels. Elle soutient la planification de la continuité des activités et offre des conseils financiers et des analyses afin de faciliter les décisions relatives à l'affectation des ressources. Cela favorise l'établissement de liens clairs entre les priorités et les objectifs du ministère, des directions et des sections, et permet l'utilisation optimale de ressources limitées. Comme par les années passées, la Section a coordonné la préparation de l'aperçu des priorités et des stratégies, ainsi que du budget et du supplément aux prévisions budgétaires du ministère, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor.

La Section des services financiers sert de service central de comptabilité, de surveillance financière et de présentation de l'information à cet égard. Elle apporte aussi un soutien général au fonctionnement et à l'administration. Elle a procédé à environ 7 700 opérations de paiement et à 200 redressements comptables. Les transactions comprennent l'administration des 16 systèmes de facturation centralisée du ministère et la surveillance de 500 comptes divers.

La Section de l'administration des subventions soutient l'administration et la prestation de programmes de subventions octroyées en fonction d'une formule. Les listes des bénéficiaires est disponible à http://www.gov.mb.ca/chc/ar/index.fr.html. Elle fournit des services de secrétariat au Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine et le programme Place aux communautés. En 2007-2008, la Section a procédé à environ 5 000 opérations, dont la production de correspondance ministérielle, de documents nécessaires à l'établissement des chèques, ainsi que de lettres d'approbation, d'accompagnement et de suivi.

La Section de la technologie de l'information favorise et appuie la planification, la mise en œuvre et l'utilisation continue des technologies de l'information au sein du ministère. Elle coordonne la préparation et l'exécution du Plan annuel des systèmes et des techniques d'information du ministère. Elle coordonne les activités de sous-traitance pour l'acquisition, l'installation, la sécurité et l'entretien de l'équipement informatique et pour le soutien nécessaire aux activités de bureautique. La Section gère l'acquisition, l'exploitation et l'utilisation du matériel et des logiciels de traitement des données conformément aux lignes directrices, aux normes et aux politiques établies, et elle fournit des applications sur mesure adaptées aux objectifs opérationnels ministériels.

En 2007-2008, des améliorations ont été apportées au catalogue de la bibliothèque de l'Assemblée législative afin que des images puissent y être stockées. La base de données des lieux historiques a été élargie pour inclure les sites archéologiques. La Section a aidé le Service de traduction à acheter un logiciel qui contribuera à améliorer son efficacité et permettra à ses clients d'accéder à de l'information en ligne. Le système de gestion des subventions a été amélioré afin de permettre la production de rapports variés, et la réécriture du logiciel de gestion des dossiers du gouvernement se poursuit.

Direction des ressources humaines

La Direction fournit des services de gestion des ressources humaines aux cadres et au personnel du ministère de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport, du ministère des Finances et de ses organismes de services spéciaux (OSS), du ministère des Sciences, de la Technologie, de l'Énergie et des Mines et de ses OSS et du Bureau du vérificateur général, conformément à la *Loi sur la fonction publique*, à la convention collective signée avec la Manitoba Government Employees' Union (MGEU), au droit du travail du Manitoba et aux dispositions législatives sur la santé et la sécurité au travail. Ces services comprennent la dotation, l'équité en matière d'emploi, l'analyse et la classification des postes, le counselling à l'intention des employés, les relations de travail et l'administration de la paie et des avantages sociaux. Les ministères partagent aussi les ressources nécessaires à la gestion, à la formation et au perfectionnement, à la planification de la relève, aux services de santé et de sécurité professionnelles et à la mise sur pied d'un programme favorisant la diversité en ce qui concerne la direction.

Statistiques de fin d'exercice relatives à l'équité en matière d'emploi

CPT	2004-2005 Pourcentage réel	2005-2006 Pourcentage réel	2007-2008 Pourcentage réel	2007-2008 Pourcentage réel
Autochtones	6,8	8,7	8,2	8,4
Femmes	70,9	71,0	70,5	69,3
Personnes handicapées	2,5	3,1	3,6	3,1
Minorités visibles	4,0	4,2	6,0	6,6

Voici quelques-unes des activités entreprises par les Services des ressources humaines pour Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport en 2007-2008 :

- Coordination de la mise en œuvre de politiques et d'initiatives pangouvernementales, dont la dotation de 20 postes par voie de concours et de 7 postes par diverses nominations directes, la préparation d'analyses détaillées sur 7 demandes de reclassification, la tenue des dossiers de paie des 425 employés, la communication de renseignements sur les avantages sociaux pour la nomination de 27 employés et 12 départs à la retraite.
- Consultation avec les cadres et les superviseurs, les employés et la MGEU en vue de résoudre divers problèmes dans les relations avec les employés et les relations de travail.
- Conseils et recommandations sur la planification de la relève et les programmes d'action directe auprès des Autochtones.
- Participation de Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport aux programmes de stages et de perfectionnement en leadership offerts par l'intermédiaire de la Commission de la fonction publique, à divers séminaires de formation donnés dans tout le secteur et à des possibilités relatives à l'organisation et au perfectionnement du personnel.

1(c) Services administratifs et financiers

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	1 559,8	21,60	1 585,8	(26,0)
Autres dépenses	354,2		389,1	(34,9)
Total des dépenses	1 908,9	21,60	1 947,8	(66,0)

Commission de classification cinématographique du Manitoba

En vertu de la *Loi sur les divertissements*, la Commission de classification cinématographique du Manitoba est tenue d'établir une procédure exhaustive relative à la classification et à la réglementation des films, et d'assurer la diffusion d'information sur la nature et le contenu des films aux habitants de la province.

La Commission fournit de l'information sur le contenu, établit les cotes de classification et transmet divers avis afin que les Manitobains et Manitobaines puissent prendre des décisions éclairées lorsqu'ils choisissent les films que leur famille regarde et les jeux vidéo auxquels elle joue. Pour ce faire, elle utilise, entre autres, des catégories de classification qui limitent l'accès en fonction de l'âge. Seuls les produits réservés aux personnes appartenant à un groupe d'âge donné doivent être étiquetés. Les films entrant dans les catégories Général ou Supervision parentale recommandée sont souvent étiquetés, mais l'étiquetage n'est pas obligatoire. Les catégories de classification sont les suivantes : Général (G), Supervision parentale recommandée (PG), Les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte (14^{A}), Les personnes âgées de 14 à 17 ans doivent être accompagnées d'un adulte (18^{A}) et Réservé aux 18 ans et plus (R).

La Commission fournit également aux parents des renseignements sur le contenu des jeux vidéo et limite la distribution aux enfants de matériel destiné aux jeunes adultes. En vertu du nouveau règlement, qui est entré en vigueur le 1er juin 2005, la Commission réglemente la vente et la location des jeux informatisés

ou vidéo classifiés par le Entertainment Software Ratings Board (ESRB). Les cotes de classification de l'ESRB vont comme suit : Jeunes enfants (EC), Adultes et enfants (E), Adultes et enfants de 10 ans et plus (E10+), Adolescents (T), Jeunes adultes (M), Adultes seulement (AO) et Classification à venir (RP).

Voici le classement des films, vidéocassettes et DVD destinés au public, selon le nombre et par catégories :

Pour usage public – **films et vidéos destinés au grand public à des fins commerciales ou non commerciales** :

Nombre de titres classés	**2007–2008**	**2006–2007**	**2005–2006**	**2004–2005**
Films :				
Longs métrage 35 mm	241	245	257	248
Courts métrage	6	1	2	6
Bandes-annonces ou messages publicitaires	390	379	343	339
Total partiel	637	624	602	593
Vidéos[1] :				
Longs métrage	194	149	157	146
Courts métrage	183	211	362	313
Total partiel	377	360	519	459
Total des films classés	**984**	**984**	**1 121**	**1 052**

Nota :

1. Les vidéocassettes destinées au public ont été présentées essentiellement par des organismes sans but lucratif.

Voici la répartition des longs métrages 35 mm classés :

Longs métrage 35 mm	**2007–2008**	**2006–2007**	**2005–2006**	**2004–2005**
Général	32	32	33	27
Supervision parentale recommandée	77	77	80	88
Les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte	95	104	105	102
Les personnes âgées de 14 à 17 ans doivent être accompagnées d'un adulte	36	29	32	23
Réservé aux 18 ans et plus	1	3	7	8
Total des longs métrages 35 mm	**241**	**245**	**257**	**248**
Appels	0	8*	0	9

* trois appels annulés

Pour usage à domicile – produits destinés à être visionnés à domicile seulement :

Nombre de titres classés	2007–2008	2006–2007	2005–2006	2004–2005
Unités reçues	7 613 (5 422)	7 046 (5 068 titres)	7 108 (4 954 titres)	6 340
Unités reçues (bibliothèques)	132	129	292	504
Total des unités reçues pour classification	**7 745**	**7 175**	**7 400**	**6 844**

Total des titres pour usage public et à domicile classés[2] :

	2007–2008	2006–2007	2005–2006	2004–2005
Permis délivrés[3]	6 615	6 039	6 072	6 583
Classifications : Général	1 117	923	1 177	1 215
Supervision parentale recommandée	2 047	1 821	2 042	2 142
Les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte	1 657	1 653	1 583	1 517
Les personnes âgées de 14 à 17 ans doivent être accompagnées d'un adulte	439	510	429	429
Réservé aux 18 ans et plus	158	151	227	332
Adultes seulement	1 197	981	613	948
Classification à venir (en date du 31 mars)	137	307	106	38

Nota :

2. *Un même titre peut paraître sur plusieurs supports, par exemple, long métrage 35 mm, vidéocassette et DVD.*
3. *Un permis n'est pas délivré pour tous les produits reçus et tous ne reçoivent pas de permis au cours de l'exercice où ils ont été présentés.*

La Commission a produit 26 mises à jour bimensuelles relatives à la classification des vidéos et 12 rapports relatifs à la classification des films. Il incombe aux détaillants et aux propriétaires de cinémas de communiquer au grand public, sur demande, les renseignements contenus dans le catalogue et les mises à jour de la Commission, afin que les parents puissent prendre des décisions éclairées lorsqu'ils choisissent les films que leur famille regardera. Le catalogue et les mises à jour font état de la classification et précisent si les produits renferment par exemple de la violence ou abordent des « thèmes réservés aux adultes ». Ces renseignements figurent également sur le site Web de la Commission.

Le Commission accorde des permis à tous les distributeurs et détaillants autorisés à distribuer des films, des vidéocassettes, des DVD, des jeux informatisés et des jeux vidéo à usage public ou à domicile :

	2007–2008	2006–2007	2005–2006	2004–2005
Détaillants autorisés	1 107*	1 187	1 158	998
Distributeurs autorisés	186	176	174	167
Inspections	1 145	1 012	849	958
Inspections de jeux vidéo	512	458	303	
Produits saisis	825	757	405	147
Produits saisis – jeux vidéo	1	161	278	

*** 757 entreprises**

1(d) Commission de classification cinématographique du Manitoba

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 FTE	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	242,7	5,00	232,3	10,4
Autres dépenses	312,3		312,5	(0,2)
Moins : Revenus	(736,6)		(570,0)	166,6
Total des dépenses	(181,6)	5,00	(25,2)	(156,4)

Développement durable

La *Loi sur le développement durable* expose les principes que les ministères doivent respecter en vue d'intégrer les questions d'environnement, de santé humaine et de bien-être collectif dans leurs activités quotidiennes et prévoit que les ministères doivent faire état, dans leur rapport annuel, des progrès réalisés en ce qui touche l'adoption de stratégies de développement durable. Le plan d'action du ministère vise l'atteinte des cinq objectifs suivants :

- augmenter les efforts de sensibilisation, de formation et d'éducation sur les bienfaits du développement durable;
- protéger la santé et l'environnement des Manitobains et Manitobaines en achetant et en utilisant moins de substances toxiques et en envoyant moins de déchets solides dans les décharges;
- réduire les émissions de combustibles fossiles;
- réduire la consommation totale annuelle des services publics et utiliser davantage de produits à privilégier pour des raisons écologiques;
- accroître la participation des entreprises autochtones, locales et communautaires et des petites entreprises aux projets de marchés gouvernementaux.

Parmi les activités clés de Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport figurent la tenue à jour de données de base, un examen des procédures, des politiques, des contrats et des demandes de subventions du ministère afin d'y intégrer des éléments de développement durable, et la diffusion de renseignements sur les produits à privilégier au ministère pour des raisons écologiques.

Le ministère a continué d'acheter et d'utiliser exclusivement du papier recyclé et des cartouches de toner pour imprimante remises à neuf pour ses activités quotidiennes. L'utilisation de bacs bleus pour recueillir le papier et de bacs centraux pour recueillir l'aluminium, le plastique et le papier constitue un engagement continu en matière de recyclage. La consommation d'un mélange de carburant contenant 10 p. 100 d'éthanol a été maintenue à 24 p. 100 de la consommation totale de carburant du parc de véhicules ministériels. Deux véhicules consommant un mélange à 85 p. 100 d'éthanol et un véhicule hybride ont été intégrés au parc ministériel en 2007-2008. À présent, 11 des 19 véhicules du parc ministériel consomment un mélange à 85 p. 100 d'éthanol.

Le personnel du programme Place aux communautés a fourni des conseils d'expert à des organismes et à des groupes communautaires, et il favorise grandement la mise en œuvre de la politique de bâtiments écologiques du Manitoba et la réalisation des objectifs de développement durable partout dans la province. Il fournit également des conseils et des directives aux organismes communautaires tout au long du processus de construction de bâtiments écologiques.

La réutilisation des bâtiments historiques est en soi durable. Le défi qui se pose consiste à trouver un équilibre entre la préservation du patrimoine et le respect des normes relatives aux bâtiments écologiques. La Direction des ressources historiques joue un rôle actif relativement à plusieurs projets de bâtiments historiques écologiques au Manitoba qui visent notamment l'ancien immeuble de Birks, le centre d'interprétation du Musée Dalnavert et l'ancien centre de santé mentale de Brandon. Les membres du personnel de la Direction agissent à titre de conseillers pour le Fonds des innovations de développement durable depuis sa création.

Le Secrétariat du tourisme a encouragé le secteur touristique dans son travail pour rendre les produits et services touristiques manitobains plus compatibles avec les pratiques et les normes provinciales et nationales écologiques et durables. Cette année, le Secrétariat a collaboré avec Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba ainsi qu'avec Voyage Manitoba en vue de soutenir le lancement, par le Manitoba Regional Tourism Network, d'un nouveau programme de géo cachette novateur visant à tirer profit de l'intérêt grandissant à l'égard de cet élément unique au sein du marché du tourisme durable. Le Secrétariat a également soutenu East Side Aboriginal Sustainable Tourism Inc. dans son travail en vue

de créer des possibilités touristiques durables. Il a notamment soutenu les efforts de commercialisation et de promotion pour le compte des pavillons axés sur le tourisme d'aventure et de plein air, participé au Comité consultatif sur les licences et les permis en vertu de la *Loi sur les exploitants d'entreprises touristiques axées sur la nature* administrée par Conservation Manitoba, et poursuivi la mise en œuvre du programme d'investissement pour l'observation de la faune afin d'accroître les possibilités sur les lieux caractéristiques d'observation des animaux dans tout le Manitoba.

Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs

La Division des programmes appuie, crée et met sur pied, pour la population et les communautés manitobaines, tout un éventail de programmes, de services et d'activités bénéfiques qui ont trait à la culture, aux arts, au patrimoine, aux loisirs, au mieux-être, aux bibliothèques et à la condition physique.

La Division des programmes veille à offrir des services de qualité :

- en aidant les groupes communautaires à définir leurs besoins et leurs priorités, à créer leurs propres services et programmes, et à mesurer les progrès accomplis par rapport à des objectifs précis et à la viabilité;
- en établissant une infrastructure de soutien qui comprend les organismes, les bénévoles, les établissements, les installations et les organismes de financement autonomes;
- en répondant aux besoins et aux aspirations de sa clientèle en fonction des impératifs budgétaires et politiques du gouvernement, et au moyen d'un réseau de services centraux et régionaux;
- en élaborant conjointement des plans stratégiques avec la clientèle, les autres partenaires de prestation de services, ainsi que divers ministères et d'autres paliers de gouvernement;
- en fournissant des programmes, des services et des fonds pour répondre aux besoins régionaux et appuyer les priorités provinciales;
- en examinant, avec les clients de la Division, les politiques, les lois, les programmes, les services et les mécanismes de financement;
- en se tenant au courant des tendances provinciales, nationales et internationales ainsi que des nouveautés dans chaque discipline, et en informant les membres du personnel et les clients de la Division des possibilités offertes.

La Division se compose du bureau de la sous-ministre adjointe et des quatre directions suivantes : Arts, Services de bibliothèques publiques, Ressources historiques et Direction des loisirs et des Services régionaux.

Elle comprend, en outre, la Section des relations avec les organismes principaux, qui coordonne les besoins des principaux bénéficiaires des subventions du ministère et du Conseil des Arts du Manitoba et les exigences qui s'appliquent à ces affectations.

Administration générale

La sous-ministre adjointe dirige la gestion des principaux programmes de la Division par l'intermédiaire du Comité de gestion divisionnaire. Elle exécute les diverses fonctions relatives à l'élaboration des politiques, à la coordination de l'information, à la planification stratégique ainsi qu'à la gestion des programmes et des ressources financières et humaines dont a besoin la Division pour servir sa clientèle et pour s'acquitter de son mandat.

Durant l'exercice 2007-2008, la Division a poursuivi les objectifs suivants :

- générer une croissance économique durable en s'appuyant sur l'identité et sur les attributs uniques du Manitoba;
- faire en sorte que les communautés soient plus à même d'améliorer le bien-être des citoyens;
- améliorer les services de bibliothèque offerts à la population manitobaine;
- encourager la population à respecter et à apprécier le patrimoine culturel et historique du Manitoba;
- renforcer l'image du Manitoba en tant que centre d'excellence créatrice.

2(a) Administration générale

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	399,0	6,00	404,7	(5,7)
Autres dépenses	1 811,7		1 784,7	27,0
Total des dépenses	2 210,7	6,00	2 189,4	21,3

Subventions aux organismes culturels

Une aide opérationnelle et financière est accordée aux principaux organismes relevant du ministère. Les principaux organismes culturels sont le Centre culturel franco-manitobain, la Société du Centre du centenaire du Manitoba, le Musée du Manitoba, l'Auditorium du Centenaire de l'ouest du Manitoba et le Musée des beaux-arts de Winnipeg. On compte également parmi ces organisations la Campagne de charité et le Manitoba Community Services Council. Au cours de l'exercice 2007-2008, ces institutions et organismes ont reçu des subventions de fonctionnement totalisant 11,3 millions de dollars.

Voir Dépenses en immobilisations - Subventions - Organismes culturels.

2(b) Subventions aux organismes culturels

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Total des subventions	11 671,8	-	11 349,8	322,0

Conseil des Arts du Manitoba

Le Conseil des Arts du Manitoba a été créé en 1965 en vertu d'une loi adoptée par l'Assemblée législative du Manitoba. Il a pour mandat de promouvoir l'étude, l'appréciation, la production et la présentation d'œuvres d'art. Le Conseil travaille en étroite collaboration avec des organismes et des ministères fédéraux et provinciaux, ainsi qu'avec des artistes et des organismes à vocation artistique avec qui il s'efforce d'élaborer et d'actualiser ses programmes et ses activités afin de suivre l'évolution des besoins du milieu artistique. Le Conseil dépose son propre rapport annuel à l'Assemblée législative.

2(c) Conseil des Arts du Manitoba

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Total des subventions	8 661,4	-	8 661,4	0,0

Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine

Le Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine a pour mandat de formuler à l'intention du ministre des recommandations à propos du Programme de subventions destinées au patrimoine. Pour ce faire, il tient compte des besoins de la population pour ce qui est de répertorier, de protéger et d'interpréter le patrimoine provincial. Les demandes de fonds présentées dans le cadre du Programme de subventions sont ouvertes aux administrations locales et aux organismes communautaires sans but lucratif constitués en personne morale.

Le Conseil se compose de 14 membres du milieu du patrimoine. Ces personnes ont des compétences diverses et sont issues de nombreuses disciplines associées au patrimoine et de différentes régions de la province. Le Conseil a tenu deux réunions officielles pour examiner les demandes de subvention, soit une à Winnipeg et l'autre à Brandon. Le Conseil a également fait une présentation à propos du Programme de subventions destinées au patrimoine et a donné des conseils sur la façon d'obtenir des subventions dans le cadre de la conférence de Community Heritage Manitoba, à Gimli, et de la conférence de l'Association for Manitoba Archives, à Carberry, qui ont eu lieu en octobre 2007. Aucun appel n'a été déposé au cours de l'exercice 2007-2008.

Le Conseil compte sur les compétences techniques du personnel du ministère pour veiller à ce que tous les projets que finance le programme respectent les normes établies. Il sollicite ainsi les compétences de la Direction des ressources historiques, des Archives du Manitoba et d'organismes extérieurs au ministère, comme l'Association for Manitoba Archives. La surveillance des projets continue d'être assurée par des visites des lieux par le personnel du ministère et l'examen des produits finaux, comme les documents d'histoire locale, les disques compacts, les vidéos et divers rapports.

L'aide financière, accordée jusqu'à concurrence de 50 p. 100 des frais admissibles, est versée en espèces, sous forme de prix de bingo ou par une combinaison de ces deux moyens. Au cours de l'exercice 2007-2008, le Conseil a approuvé 89 demandes, soit un total de 311 700 $ en espèces et 101 100 $ en sommes allouées aux bingos.

2(d) Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008		Écart positif (négatif)
		ETP	(en milliers de dollars)	
Total des dépenses	386,7	1,00	413,7	(27,0)

Direction des arts

La Direction des arts encourage et soutient la croissance et le développement durables des arts, ainsi que des industries culturelles et artistiques manitobaines. Elle vise à promouvoir la créativité, l'identité et le bien-être de la population, de même qu'à accroître la contribution des arts à la vitalité économique et à l'image mondiale de la province.

Pour cela, elle appuie des projets communautaires qui favorisent l'accès de tous les Manitobains et Manitobaines à l'étude, à la création, à la production, à la présentation et à la publication d'œuvres artistiques. Elle soutient le développement des industries du film, de l'enregistrement sonore, de la publication, des arts visuels et de l'artisanat, y compris la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore. La Direction coordonne la participation de la province à

des activités culturelles interprovinciales, nationales et internationales. Elle offre des services de soutien et de consultation, dans les deux langues officielles, dans les domaines suivants : commercialisation, gestion artistique, développement des ressources, formation, coordination d'activités et politique culturelle. La Direction est aussi chargée de la gestion de la collection d'art du gouvernement du Manitoba, y compris de l'achat d'œuvres d'art, de l'entretien et du soin de la collection existante et de l'élaboration de la politique et des mesures législatives qui régissent cette collection.

Au cours de l'exercice 2007-2008, la Direction a continué de soutenir les industries du cinéma, de l'enregistrement sonore, de la publication, des arts visuels et de l'artisanat du Manitoba. Par les fonds accordés à la Société d'enregistrement cinématographique et sonore du Manitoba, la Direction des arts a appuyé les activités de production cinématographique à hauteur de 120 millions de dollars. En tout, 53 films et émissions de télévision ont été tournés dans la province en 2007-2008. Parmi les films tournés au Manitoba l'an dernier figurent *The Horsemen, Walk All Over Me, The Box Collector, The Hessen Affair, Whiteout, A Haunting in Connecticut, Make it Happen, High Life et Chilled in Miami.*

L'industrie manitobaine de l'enregistrement sonore a connu une année extraordinaire en 2007-2008. En effet, des artistes ont sorti 180 albums, dont 38 ont été distribués à l'échelle nationale, et 17 à l'échelle internationale. Les artistes et les professionnels de l'industrie du Manitoba, qui réunissaient 129 nominations, ont remporté 27 prix nationaux et internationaux. En 2007-2008, 48 groupes manitobains ont donné 77 spectacles à l'occasion de 14 grands événements de l'industrie de la musique. En novembre 2007, la population canadienne a pu profiter de la deuxième cérémonie annuelle de remise des Aboriginal People's Choice Music Awards, diffusée à l'échelle du pays. Bien qu'elle n'en soit qu'à sa deuxième année, cette cérémonie de remise de prix a rapidement acquis la réputation, dans toute l'Amérique du Nord, d'événement de taille visant à présenter une pléiade d'artistes talentueux du secteur de la musique autochtone.

En aidant les conseils artistiques communautaires, les comités culturels, les grands festivals artistiques, les associations artistiques communautaires provinciales, ainsi que les organisations qui offrent des programmes permanents ou ponctuels de développement des arts dans tout le Manitoba, la Direction a appuyé des programmes d'éducation du spectateur et de perfectionnement des compétences dans les arts du spectacle, les arts visuels et les arts littéraires, avec une attention particulière au développement des arts dans les collectivités rurales et éloignées de la province. Ces investissements se sont traduits dans l'ensemble de la province par plus de 1 600 spectacles et expositions d'arts visuels et plus de 738 000 heures-étudiants d'enseignement des arts à caractère communautaire dans la province. Parallèlement, grâce au Programme de soutien à l'éveil artistique, 164 projets d'éducation du spectateur ou de perfectionnement des aptitudes artistiques ont reçu une aide, dont 15 initiatives réalisées dans des communautés éloignées.

En 2007-2008, la Direction a travaillé en collaboration avec les Services de bibliothèques publiques, le Conseil des Arts du Manitoba et Patrimoine canadien afin de former un groupe d'études nordiques en vue d'explorer les possibilités d'améliorer la prestation des programmes et les tournées dans les communautés des Premières nations et d'autres communautés éloignées du Manitoba.

Pendant l'exercice 2007-2008, la Direction s'est associée au Conseil des Arts du Manitoba et au ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba afin de verser plus de 83 300 $ en vue de soutenir 14 projets du programme GénieArts dans des écoles et des installations communautaires du Manitoba, appuyant ainsi des initiatives novatrices d'intégration des arts destinées aux élèves dans toute la province.

La Direction des arts s'est également associée à Éducation, Citoyenneté et Jeunesse pour créer le Programme de financement des arts dans les écoles et la collectivité, lancé en janvier 2006. Ce programme, qui comprend une subvention de voyage pour les jeunes artistes de la scène, un Programme parascolaire d'enrichissement artistique et un Programme d'accès à l'enseignement des arts, prévoit une aide totale de 140 000 $. En-2007-2008, 40 000 $ ont été fournis par le Programme d'accès à l'enseignement des arts, ce qui a permis de financer en tout 22 projets réalisés dans 18 communautés, la majeure partie de l'aide ayant été versée à des communautés rurales et du Nord.

Durant l'exercice 2007-2008, le Programme de soutien aux initiatives culturelles autochtones a appuyé 31 pow-wow et autres activités culturelles afin de favoriser la promotion et la préservation de la culture et du patrimoine autochtones. Le volet éducatif consacré aux arts autochtones du Programme de soutien aux initiatives culturelles autochtones a appuyé 25 projets pédagogiques associés à des formes d'art autochtone traditionnel.

En 2007-2008, douze éditeurs du Manitoba ont publié plus de 100 titres en anglais, en français et en cri. La Direction a soutenu l'accroissement des activités de marketing, la création de nouvelles gammes de produits, l'amélioration des compétences professionnelles et l'adoption de technologies permettant de réaliser des économies. Tout cela a aidé le secteur à atteindre un chiffre d'affaires net de plus de 3,2 millions de dollars pour la vente de livres en 2007-2008. De plus, la Direction a appuyé des projets et fourni un soutien administratif à des maisons d'édition de périodiques et de magazines, ce qui leur a permis d'organiser et de mener une campagne d'abonnements à l'échelle de l'industrie par l'intermédiaire de la Manitoba Magazine Publishers' Association. Dans le secteur des arts littéraires, le ministère a parrainé trois prix littéraires, afin de reconnaître et d'honorer les écrivains et les maisons d'édition du Manitoba : le Margaret Laurence Best Fiction Award, le Alexander Kennedy Isbister Award for Non-Fiction et le Prix littéraire Rue-Deschambault, décerné tous les deux ans en reconnaissance du talent exceptionnel d'un écrivain francophone du Manitoba. Ces prix sont administrés respectivement, au nom du ministère, par l'Association of Manitoba Book Publishers et la Manitoba Writers' Guild.

Pendant l'exercice 2007-2008, par le truchement du Programme d'aide pour les arts visuels, la Direction a aidé 14 galeries d'art commerciales ainsi que les associations des secteurs des arts visuels et de l'artisanat. Le ministère a aussi apporté son appui au salon Uniquely Manitoba Showcase, salon international d'acheteurs et congrès de perfectionnement professionnel pour les artistes et artisans du Manitoba, afin de lancer un site Web de formation interactif.

La Direction des arts, en collaboration avec Competitiveness, Training and Trade – Industry Training Partnerships a continué de fournir des conseils et des ressources afin de mettre en application une stratégie de développement de la main-d'œuvre des secteurs culturels pour les travailleurs des industries artistiques et culturelles du Manitoba.

Un appui financier a été apporté au 100 nons pour les célébrations de son 40^{e} anniversaire, qui comprenait un concert de gala. Le Manitoba a versé une aide financière sous forme de subvention de 10 000 $ et le Secrétariat des services en langue française a versé le même montant en vertu de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles. La Direction continue également de fournir des ressources en personnel au Centre de services bilingues de Saint-Boniface.

À l'occasion d'expositions-concours régionales, de l'exposition provinciale annuelle organisée par la Manitoba Society of Artists et dans le cadre des activités annuelles d'achat du comité consultatif sur les arts, la Direction a acheté 37 nouvelles œuvres d'art pour la collection du gouvernement du Manitoba. Le comité consultatif se compose d'administrateurs des affaires culturelles, d'artistes et de représentants du gouvernement.

Au cours de l'exercice 2007-2008, la Direction a continué d'appuyer l'élaboration et l'administration d'ententes contractuelles relatives à des projets de stabilisation financière de grands organismes artistiques et culturels. Elle a poursuivi son travail avec le Conseil des Arts du Manitoba et d'autres paliers de gouvernement afin de consulter et de stabiliser le budget du Manitoba Crafts Council, de la Manitoba Opera Association, du Manitoba Theatre for Young People, du Osborne Village Cultural Centre, du Winnipeg International Children's Festival et de la Winnipeg Symphony Orchestra.

2(e) Direction des arts

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	660,6	10,0	632,2	28,4
Autres dépenses	179,5		180,2	(0,7)
Développement de l'enregistrement cinématographique et sonore	3 535,7		3 535,7	0,0
Subventions	3 315,6		3 359,0	(43,4)
Total des dépenses	7 691,4	10,0	7 707,1	(15,7)

Services de bibliothèques publiques

En vertu de la *Loi sur les bibliothèques publiques*, les Services de bibliothèques publiques veillent à ce que toute la population manitobaine ait accès à des services de bibliothèque. La Direction remplit son mandat en appliquant la politique du ministère et les lois provinciales, en offrant des services de consultation et de formation au personnel des bibliothèques et aux membres de leurs conseils d'administration et en fournissant des services techniques aux bibliothèques publiques et à la population manitobaine au moyen de services de diffusion et d'une collection centrale.

Les *Services administratifs* fournissent aux bibliothèques publiques du Manitoba une aide financière notamment sous forme de subvention destinée à l'exploitation et au développement des collections, alors que les *Services de perfectionnement* offrent des services de consultation aux municipalités et aux bibliothèques publiques relativement à l'établissement, à l'exploitation et à la gestion, de même qu'une formation au personnel des bibliothèques et aux membres des conseils d'administration en ce qui touche des questions d'ordre technique. Les *Services de diffusion* comprennent le programme de biblioposte, qui prévoit la distribution de livres aux habitants des municipalités qui n'ont pas de bibliothèque publique locale ainsi que le programme de bibliothèques itinérantes, qui offre des ouvrages à gros caractères, des ouvrages en français et des documents multilingues aux bibliothèques publiques ou aux communautés qui souhaitent constituer une bibliothèque publique.

Au cours de la dernière année, des progrès importants ont été réalisés quant à la mise en œuvre des recommandations du rapport sur l'examen des bibliothèques publiques intitulé *Réaliser notre vision : Offrir des services de bibliothèques publiques viables et de haute qualité à l'ensemble des Manitobains et Manitobaines* et des améliorations ont été observées à l'égard de trois objectifs, soit l'accès, la qualité et la durabilité.

Durant l'exercice 2007-2008, des subventions totalisant 5,1 millions de dollars ont été accordées aux 113 bibliothèques publiques du Manitoba, ainsi qu'à des organismes connexes, dont la Manitoba Library Association, la Manitoba Association of Library Technicians, la Manitoba Library Trustees Association, la Manitoba School Library Association et le Canadian Children's Book Centre.

La Direction des services de bibliothèques publiques veille à l'entretien du Réseau d'information des bibliothèques publiques du Manitoba (MAPLIN). Le MAPLIN est une base de données centrale qui permet le partage de ressources matérielles et documentaires à l'échelle du réseau de bibliothèques des

régions rurales et du Nord. Pendant l'exercice 2007-2008, il y a eu plus de deux millions d'appels de fichier et 112 000 recherches de documents sur le site Web du MAPLIN, ce qui a entraîné plus de 39 000 demandes de documents.

Au cours de l'exercice 2007-2008, les Services de perfectionnement ont offert aux bibliothèques publiques rurales un soutien en matière d'éducation au moyen de consultations, de publications pédagogiques et d'ateliers régionaux, et ont tenu une réunion de formation annuelle, qui a eu lieu à Brandon. Ils ont coordonné et animé un atelier d'orientation destiné à 20 nouveaux bibliothécaires travaillant dans des bibliothèques publiques partout dans la province.

Les services des ouvrages spéciaux gèrent les collections des bibliothèques publiques des régions rurales et du Nord et offrent des ressources en matière d'alphabétisation, des ouvrages en français et des documents multilingues, ainsi que des ouvrages à gros caractères. En 2007-2008, 14 000 ouvrages à gros caractères ont circulé dans les bibliothèques communautaires. Plus de 2 000 demandes de soutien technique et professionnel ont été formulées. Les services aux Manitobains et Manitobaines qui n'ont pas accès à une bibliothèque publique ont été fournis par le programme de bibliothèques itinérantes et le programme de biblioposte, qui ont permis de faire circuler 3 884 ouvrages et plus de 59 372 documents, respectivement.

Grâce à la Direction des services de bibliothèques publiques, les bibliothèques des régions rurales peuvent échanger des documents avec d'autres sources provinciales ou nationales au moyen du réseau informatisé MAPLIN. Pendant l'exercice 2007-2008, la Direction a traité 16 638 demandes de prêts et 977 demandes par sujet provenant de la collection centrale. Par ailleurs, 56 201 documents ont été échangés directement entre les bibliothèques publiques par l'intermédiaire du réseau MAPLIN.

La Direction offre un service de catalogage à toutes les bibliothèques publiques des régions rurales et à la collection centrale. La Direction a collaboré avec deux organismes nationaux chargés du catalogage coopératif en vue de profiter du partage des ressources pour effectuer plus efficacement le catalogage et le traitement des ouvrages. Au total, 7 005 documents ont été catalogués et traités, et 1 397 cyberlivres ont été catalogués. Le volume de ressources partagées dans la province repose sur des services de catalogage répondant à des normes élevées offerts aux bibliothèques par le truchement du réseau MAPLIN.

Au cours de l'exercice 2007-2008, la Direction a fait circuler 107 340 documents et a offert divers programmes de soutien aux bibliothèques publiques des régions rurales et du Nord, ainsi qu'aux Manitobains et Manitobaines qui n'ont pas accès à une bibliothèque publique. Du matériel audiovisuel est distribué dans toute la province selon un modèle de « bibliothèque ciblée »; comme le matériel audiovisuel est conservé dans cinq bibliothèques de la province, sa circulation est accrue. Durant l'année, on a dénombré 30 897 mises en circulation de matériel audiovisuel.

Au total, 8 822 cyberlivres supplémentaires ont été mis en circulation par le truchement d'eLibraries Manitoba, une initiative provinciale qui permet à la population de télécharger des ressources documentaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En collaboration avec le Manitoba Opportunities Fund, cette initiative de 60 000 $ d'une durée de trois ans vise à améliorer les services multilingues offerts dans les bibliothèques et destinés aux nouveaux Manitobains et Manitobaines. La Direction a également lancé un programme de formation pour les administrateurs, offert par un bibliothécaire-conseil de renom, auquel ont participé des administrateurs de bibliothèques de partout dans la province.

2(f) Services de bibliothèques publiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	928,6	19,00	940,3	(11,7)
Autres dépenses	827,0		824,8	2,2
Subventions	5 137,2		5 138,2	(1,0)
Total des dépenses	6 892,8	19,00	6 903,3	(10,5)

Ressources historiques

La Direction a pour rôle de renforcer la sensibilisation communautaire, la participation, l'action concertée et la gestion des richesses patrimoniales du Manitoba, en formulant des conseils en matière de conservation, en appuyant le développement du leadership, en accordant une aide financière, en communiquant l'information nouvellement découverte et en prenant des initiatives stratégiques pour le patrimoine de la province. La Direction des ressources historiques encourage l'attachement continu des Manitobains et Manitobaines à leur patrimoine, qui s'exprime par leur travail bénévole, leurs programmes éducatifs, leurs dons et leurs organismes de mise en valeur du patrimoine.

La *Loi sur les richesses du patrimoine* de 1986 sert de cadre juridique aux activités de la Direction des ressources historiques.

Cette dernière entend protéger et mettre en valeur les richesses patrimoniales du Manitoba :

- en préconisant le respect de l'intégrité et de l'authenticité des ressources patrimoniales;
- en réduisant au minimum la destruction, le vandalisme et toute incidence négative potentielle pour les ressources patrimoniales;
- en habilitant les administrations et les organismes locaux à agir pour protéger et gérer les richesses patrimoniales;
- en appréciant la contribution importante des bénévoles à la gestion des richesses patrimoniales;
- en veillant à ce que les attractions patrimoniales du Manitoba offrent à la population et aux touristes une représentation riche et équilibrée de la diversité et des réalisations de la province;
- en incitant les collectivités à être fières de leur patrimoine et à participer aux activités patrimoniales qui célèbrent notre identité manitobaine commune;
- en permettant aux industries patrimoniales de contribuer à l'économie manitobaine par le tourisme, l'artisanat, les métiers et les emplois professionnels.

Depuis 2003, le gouvernement du Manitoba conclut des ententes de contribution avec le gouvernement du Canada afin de permettre à la Direction des ressources historiques de poursuivre la mise en œuvre de l'Initiative des endroits historiques au Manitoba. L'entente prévoit l'inclusion de sites du patrimoine désignés du Manitoba dans le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, la promotion des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, et la participation des intervenants du secteur du patrimoine à l'initiative. Une nouvelle entente de contribution de trois ans est entrée en vigueur en 2006-2007. Parmi les principales réalisations de 2007-2008, mentionnons l'inscription de 169 nouveaux sites au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, portant à 558 le

nombre de sites du Manitoba figurant au Répertoire, et la remise de 362 certificats d'énoncé d'importance aux propriétaires de bâtiments du patrimoine désignés. Afin d'aider les participants à entretenir adéquatement les lieux historiques, des ateliers axés sur l'entretien d'une durée de sept jours ont été donnés dans toute la province, et un guide sur l'entretien des bâtiments du patrimoine a été élaboré et sera distribué durant l'exercice 2008-2009. Un outil de planification destiné aux propriétaires et aux gestionnaires de sites, intitulé *Make It Work: a Sustainability Workbook for Historic Places*, a été élaboré afin de cerner les points forts et les difficultés que présente la planification relative à un lieu historique ainsi que d'établir un ordre de priorité et de résoudre les difficultés.

Une nouvelle initiative relative au patrimoine communautaire, *Richesse du patrimoine*, a été lancée en octobre 2007. Dans le cadre de cette initiative, les participants doivent remplir une auto-évaluation et une feuille de calcul faisant état de la planification et peuvent se voir accorder une aide financière de contrepartie. Sept projets ont reçu une aide financière.

L'Initiative des endroits historiques a parrainé la Manitoba Historical Society dans son travail en vue d'établir un forum en ligne sur le patrimoine appelé *The Past Lane*, qui permet aux Manitobains et Manitobaines de partager des renseignements, des expériences et des pratiques exemplaires relativement à la conservation des sites du patrimoine.

Avec les conseils de la Direction des ressources historiques, les comités consultatifs sur le patrimoine municipal de Lac-du-Bonnet, Brandon, St. Clements et Stonewall ont exécuté leurs plans de gestion des richesses patrimoniales afin de définir les priorités patrimoniales et le soutien municipal. De plus, les Ressources historiques ont aidé Community Heritage Manitoba à organiser la 15e conférence annuelle du comité consultatif sur le patrimoine municipal qui a eu lieu les 19 et 20 octobre, à Gimli, au Manitoba. Cette conférence, intitulée *More Money and More Happy Workers*, visait à présenter les possibilités d'aide financière ainsi que les stratégies à adopter pour faire en sorte que les bénévoles du secteur du patrimoine communautaire soient heureux et productifs.

Au cours de l'exercice 2007-2008, les six musées représentatifs du Manitoba ont mis au point des documents promotionnels communs et ont poursuivi leur collaboration avec Voyage Manitoba en vue d'adopter des stratégies de marketing ciblées visant à accroître leur visibilité auprès des visiteurs. Le Programme des musées représentatifs aide les musées admissibles à devenir des attractions touristiques plus importantes du point de vue patrimonial.

Les musées communautaires peuvent obtenir des subventions de fonctionnement dans le cadre du programme de subventions de fonctionnement aux musées communautaires. Le programme aide les établissements qui protègent et interprètent les ressources patrimoniales du Manitoba. Pour avoir droit à ces subventions, les musées doivent être à but non lucratif, être ouverts régulièrement au public (au moins 30 jours par an), être propriétaires de plus de la moitié de leurs collections et avoir un énoncé de mission. En 2007-2008, 113 musées communautaires ont reçu au total 274 700 $. Quatre-vingt pour cent des musées communautaires se trouvent dans une région rurale ou dans le Nord.

La Direction des ressources historiques a fourni des conseils techniques éclairés pour un certain nombre de projets dans l'ensemble de la province. Elle a notamment tenu un atelier sur la taille des bûches au Musée agricole du Manitoba, à Austin, ainsi qu'un atelier pratique sur la conservation de la maçonnerie dans le district patrimonial du centre-ville historique de Carberry.

Une aide a aussi été apportée au musée historique du programme d'entraînement aérien du Commonwealth, qui s'efforce de préserver la partie est du hangar n° 1 pour de futures expositions du musée, et à l'ancien couvent des sœurs grises (Musée de Saint-Boniface) pour préserver ce lieu historique qui est l'un des premiers bâtiments construits à Winnipeg.

Si l'on veut que la population apprécie mieux son patrimoine, il faut la sensibiliser et transférer à la collectivité le savoir en la matière. Le 2 août 2007, avec l'aide de bénévoles dévoués de la collectivité, une plaque commémorative du Conseil manitobain du patrimoine, rappelant que St. Elias Ukrainian

Orthodox Church, Bell Tower, ainsi que son cimetière, dans la région de Sirko, est un important site du patrimoine provincial, a été dévoilée à l'église, dans le cadre de la divine liturgie annuelle. Plus de 200 personnes se sont réunies à l'occasion de cette commémoration historique.

Pour célébrer la première journée annuelle Louis Riel, une liste d'événements a été dressée et ajoutée au site Web consacré à Louis Riel sur le site même du gouvernement du Manitoba. En outre, des descriptions de sites et les photos connexes ont été affichées sur le site Web du ministère, de même que des publications pertinentes comme *L'origine du nom « Manitoba »*, *Résistance de la rivière Rouge* et *Saint-Norbert*.

Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport encourage les groupes communautaires de défense du patrimoine à s'associer avec les écoles locales pour organiser des activités patrimoniales à l'occasion de la Fête du Manitoba, le 12 mai. Une nouvelle initiative, soit un guide sur l'embauche des étudiants, vise à aider les organismes sans but lucratif de défense du patrimoine à embaucher et à superviser de jeunes étudiants durant la période estivale. Le guide comporte des idées sur la manière de rendre cette expérience enrichissante tant pour l'étudiant que pour l'employeur. Les jeunes étudiants peuvent tirer profit d'une expérience de travail positive et ainsi entreprendre une carrière ou faire du bénévolat dans un domaine qui favorise l'étude et la préservation de l'histoire et de la culture. Le 12 mai, à l'occasion de la Fête du Manitoba, au moins 30 organismes et écoles ont participé aux célébrations communautaires qui ont eu lieu partout dans la province.

Au cours de l'exercice 2007-2008, 29 sites du patrimoine ont été qualifiés et protégés en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine*. Cela comprend 28 qualifications de sites municipaux (dont 21 concernent le nouveau district de conservation du centre-ville historique de Carberry) et une qualification de site provincial du patrimoine (la vieille église St. Elias Church), dans la municipalité rurale de Stuartburn.

L'exercice 2007-2008 marque la quatrième année du projet Manitoba Prairie Churches, d'une durée de cinq ans, qui comprend le projet Manitoba Prairie Icons. Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre la Direction des ressources historiques, la Thomas Sill Foundation of Winnipeg et le J.M. Kaplan Fund of New York. Ce programme de subventions vise à fournir une aide financière non gouvernementale en vue de permettre la restauration de sites du patrimoine désignés dans les régions rurales et les petites villes du Manitoba. Au cours de la dernière année, 75 600 $ ont été versés pour mener à bien huit projets de restauration d'églises et 54 000 $ ont été accordés à sept projets « symboliques » non confessionnels ruraux, soit la gare du CFCP de Portage-la-Prairie, le Pavillon de danse de Gimli, le hangar n° 1 et le musée historique du programme d'entraînement aérien du Commonwealth à Brandon, le lieu historique national des élévateurs d'Inglis, le palais de justice d'Emerson et le Pont à poutre triangulée en bois de Gardenton. À la fin de la quatrième année du projet, l'aide financière totale accordée allait comme suit : 213 000 $ pour 29 projets de restauration d'églises dans les Prairies et 108 400 $ pour 11 projets symboliques dans les Prairies.

Une recherche sur les communautés d'immigrants provenant de l'Asie du Sud-Est a été entreprise et une bibliographie annotée se rapportant à l'initiative Wabanong Nakaygum Okimawin (WNO) - Rive est du lac Winnipeg, a été préparée. La Direction des ressources historiques s'est associée avec Rivers West Corridor Rivière Rouge Inc. et un entrepreneur pour produire *Historic Places of the Red River, Grades 4 to 6 Social Studies Curriculum Guide, volumes 1 et 2*.

La Direction évalue des sites et assure leur protection juridique en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine*, et elle conclut des accords sur les règles à suivre pour garantir le respect de la valeur intrinsèque des ressources patrimoniales. Au cours de l'exercice 2007-2008, la Direction a évalué 1 820 projets de mise en valeur de terres afin de déterminer leur incidence négative potentielle sur les ressources patrimoniales. En tout, 83 permis patrimoniaux ont été délivrés, soit 10 p. 100 pour des études paléontologiques et le reste pour des travaux archéologiques. La Direction a administré avec succès le projet de fouilles archéologiques organisées à l'occasion du projet de dérivation de la rivière

Churchill et financées par Manitoba Hydro et ses archéologues ont participé au projet. Le personnel de la Direction a administré un déblai d'atténuation et une étude dans la zone des fouilles. De plus, les archéologues de la Direction ont participé à des fouilles sur deux sites dans la région de la rivière Winnipeg et à deux études dans le secteur de Kelsey et du fleuve Nelson, au cours de la deuxième année du projet archéologique systémique. Ce dernier est géré par la Direction dans le cadre d'un accord décennal conclu avec Manitoba Hydro afin de protéger les ressources patrimoniales des zones touchées par les aménagements hydroélectriques dans toute la province qui ne sont pas visées par d'autres projets. Par ailleurs, deux études et un projet de fouille de lieux de sépulture ont été menés dans la région du lac Sipiwesk dans le cadre du projet archéologique du lac Sipiwesk. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Convention sur l'inondation des terres du Nord conclue entre Manitoba Hydro et la Première nation de Cross Lake.

La Direction a continué de travailler en collaboration avec les responsables du maintien de l'ordre, ainsi qu'avec les communautés autochtones et locales, afin de gérer les « restes humains découverts », à savoir les dépouilles inhumées hors des limites des lieux de sépulture reconnus et ne présentant pas d'intérêt médico-légal, mais ayant une importance patrimoniale. Le personnel de la Direction a recouvré les restes de 23 personnes dans toute la province au cours de la dernière année. L'exercice 2007-2008 marque la réalisation d'un projet d'importance, soit l'ajout du protocole et des procédures relatives à l'exhumation de la Direction au guide des procédures opérationnelles de la GRC. Cet ajout permettra de faire en sorte que le Manitoba et la GRC utiliseront le même processus de déclaration, d'exhumation et de consultation lorsque des restes humains seront découverts.

2(g) Ressources historiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	1 434,9	25,05	1 470,7	(35,8)
Autres dépenses	768,4		807,8	(39,4)
Subventions	1 007,9		1 007,9	0,0
Total des dépenses	3 211,2	25,05	3 286,4	(75,2)

Direction des loisirs et des services régionaux

La Direction des loisirs et des services régionaux offre des services de consultation et d'accès aux ressources en collaboration avec les autres directions et organismes de Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport, d'autres ministères provinciaux ainsi que des ministères fédéraux et des organisations communautaires. En outre, la Direction renforce le système qui permet de créer et de soutenir les possibilités en matière de loisirs, d'activité physique, de mieux-être, de bénévolat, de culture, de patrimoine, de tourisme et de sport à l'échelle communautaire et régionale. Elle aide également les collectivités, les organisations communautaires et les organismes provinciaux à élaborer des plans stratégiques et à répondre aux besoins qu'ils ont cernés.

Le personnel de Winnipeg et des bureaux régionaux de la région du Nord (The Pas et Thompson), de la région des Parcs (Dauphin), de l'Ouest (Brandon), du Centre (Morden), d'Entre-les-Lacs (Gimli) et de l'Est (Beauséjour) a conseillé bon nombre des 198 municipalités constituées en corporations, des 50 collectivités relevant des Affaires du Nord et des 63 collectivités des Premières nations du Manitoba, et leur a facilité l'accès aux programmes de la Direction.

Par l'intermédiaire du programme Possibilités récréatives (PPR), la Direction a versé des fonds à 50 commissions de loisirs composées de 135 administrations municipales et de 26 divisions et districts scolaires, afin qu'elles puissent accroître les possibilités de loisirs dans leur région. Dans le cadre du fonds de formation du PPR, destiné à aider à couvrir les frais de formation des directeurs des loisirs, des responsables et des bénévoles des loisirs communautaires, 40 commissions des loisirs ont bénéficié d'un financement.

Des conseils et une aide financière ont été donnés à 17 associations bénévoles s'occupant de sentiers dans tout le Manitoba. Depuis 2000, les bénévoles ont achevé plus de 70 p. 100 du Sentier transcanadien dans la province. La Direction a aidé la Manitoba Recreational Trails Association à élaborer et à mettre en œuvre un plan stratégique pour terminer la partie manitobaine du Sentier transcanadien. Une aide a été fournie afin de permettre à la Winnipeg Trail Association de créer des affiches destinées à 25 sentiers de Winnipeg; les affiches seront imprimées en 640 copies et installées dans tout le réseau de sentiers de Winnipeg.

Plus de 20 000 exemplaires de la brochure sur la marche ont été distribués dans l'ensemble de la province. Le ministère codirige la stratégie provinciale de promotion de l'activité physique *en mouvement*.

Les initiatives Collectivités *en mouvement* et Écoles en santé *en mouvement* ont été lancées à l'automne 2005. Une croissance soutenue a été observée en 2007-2008 et on a dénombré 85 collectivités *en mouvement* inscrites et plus de 500 écoles en santé *en mouvement*, en plus de créer un nouveau volet, soit les lieux de travail *en mouvement*.

La Direction a aidé des festivals communautaires en leur accordant 56 subventions par le truchement du Programme de soutien des festivals communautaires. Avec les conseils et l'aide du personnel des services régionaux, plus de 480 demandes ont été adressées au programme Place aux communautés pour des projets d'immobilisations en région rurale et plus de 164 demandes ont été soumises au Programme de soutien à l'éveil artistique pour des projets communautaires artistiques en milieu rural et dans les régions éloignées. Le personnel des services régionaux a continué de collaborer avec des comités s'occupant d'expositions-concours afin de permettre à des artistes en art visuel des régions rurales et du Nord d'exposer leurs œuvres et de recevoir des critiques professionnelles à l'occasion de trois expositions-concours.

La Direction a permis à plus de 800 enfants et jeunes de participer à des camps d'été, grâce à l'octroi de subventions d'un total de 40 000 $ au Sunshine Fund et au Westman Sun Fund. De plus, la Direction a aidé 1 700 élèves et bénévoles de 39 écoles des régions éloignées et du Nord à participer à des activités sportives et à des jeux grâce à une subvention de 26 100 $ accordée aux Frontier Games de la division scolaire Frontier.

La Direction a contribué au bon fonctionnement et à la sécurité des arénas, des pistes de curling et des piscines communautaires en offrant une formation à 48 gérants d'établissement qui ont suivi avec succès les cours organisés par le ministère à l'intention des exploitants d'installations de loisirs.

Deux cents bénévoles et professionnels du secteur des loisirs et représentants élus ont bénéficié d'activités d'acquisition de compétences et de perfectionnement en leadership au cours de la conférence sur les loisirs pour les bénévoles communautaires. En 28 ans, plus de 5 000 personnes ont participé à cette conférence.

La Direction a salué la contribution des bénévoles communautaires du Manitoba en remettant 28 certificats de mérite dans le cadre du Programme de certificats de mérite pour service bénévole.

Dans le cadre du dîner en l'honneur des bénévoles, et avec l'aide du ministère, Volunteer Manitoba a coordonné les Prix du lieutenant-gouverneur pour service bénévole. Six personnes représentant cinq régions du Manitoba ont reçu le prix communautaire Faire la différence et le Prix vice-royal.

2(h) Loisirs et services régionaux

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	1 674,6	27,00	1 723,8	(49,2)
Autres dépenses	460,0		484,2	(24,2)
Subventions	4 617,8		4 649,6	(31,8)
Total des dépenses	6 752,4	27,00	6 857,6	(105,2)

Services de communication du Manitoba

La Division coordonne et gère les services gouvernementaux de publicité, de communication et d'information du public. En tant que service central de communication, elle a pour mandat d'améliorer la qualité, l'uniformité, la transparence et la rentabilité des communications et de la publicité. Elle offre ses services conformément à la *Loi sur les publications officielles* et à la *Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba*. Elle veille aussi à faire respecter les directives provinciales relatives à l'identité visuelle.

La Division offre aux ministères des services de soutien dans le domaine des communications, comme des services de gestion de projets, de planification stratégique, de conception et de rédaction. Elle gère aussi l'exécution des communications du gouvernement en coordonnant le site Web de celui-ci, les services d'information à l'intention des médias et les services de renseignements à l'intention du public, autrement dit, le Service de renseignements au public et la Direction des publications officielles. La Division offre aussi des services d'aide à la communication aux organismes de la Couronne.

Les principaux services de la Division sont Publicité et promotion des programmes, Création, Relations publiques, Production et services médiatiques, Services d'information et Services commerciaux et Internet, qui comprend le Service de renseignements au public et la Direction des publications officielles.

La Section de la publicité et de la promotion des programmes aide les ministères à élaborer des plans de communications stratégiques et de promotion, des stratégies de programme et du matériel publicitaire pour assurer la qualité, la rentabilité et la cohérence des messages promotionnels diffusés par le gouvernement. Son personnel consulte les ministères pour définir le message, la méthode et le moyen de communication qui répondront aux besoins de promotion. La Section coordonne aussi l'élaboration de programmes de publicité et d'information interministériels, et applique les lignes directrices relatives aux normes de graphisme et de conception.

Le Service de création fournit des directives afin de garantir la qualité et l'efficacité de toutes les communications produites au nom des ministères. La Direction travaille en étroite collaboration avec le personnel de la Division, les ministères et les fournisseurs de services de création dans l'élaboration des stratégies et des produits de communication du gouvernement. Le personnel fournit aussi des services de rédaction publicitaire et de graphisme afin que le produit destiné à l'information du public soit uniforme et de grande qualité.

Le personnel de la Section des relations publiques coordonne les activités d'information publique et fournit des conseils sur la méthode de communication la plus efficace. Il prépare des plans de communication stratégique, rédige des communiqués, assure la liaison avec les médias et s'occupe de la composante médiatique des manifestations spéciales. De plus, il fait des recherches, prépare des publications d'information et fait le suivi dans ce domaine, tout en coordonnant les discours des ministres. Le personnel gère les communications gouvernementales pendant les situations d'urgence, comme les inondations, les feux de forêt importants et les situations exigeant des évacuations et des déplacements de population. Ses tâches comprennent la dotation en personnel des lignes téléphoniques de renseignement pour les médias, l'organisation des entrevues avec les journalistes, ainsi que la production et la diffusion de communiqués et de documents d'information publique sur les situations d'urgence.

La Section de la production et des services médiatiques coordonne, pour les ministères, l'achat de services divers : impression, conception graphique, production électronique, recherche, publicité et autres services de communication. Elle offre aussi aux ministères, aux sociétés de la Couronne et aux organismes gouvernementaux des services de planification, d'achat et de suivi en matière de communication et de publicité. Avec la Section des relations publiques et la Section de la publicité et de la promotion des programmes, son personnel élabore des stratégies ainsi que des propositions et des estimations pour les campagnes d'information et de publicité.

La Section des services d'information est responsable de la révision finale, de la coordination et de la distribution des communiqués de presse publiés à l'intention des médias d'information du Manitoba. Les communiqués de presse sont aussi transmis immédiatement en mains propres, par courrier électronique et par Internet. La Division fournit des avis impartiaux et du soutien et assure la distribution de documents pour le lieutenant-gouverneur, pour les bureaux indépendants de l'Assemblée législative, comme les bureaux de l'Ombudsman et du vérificateur général, ainsi que pour les bureaux au sein du ministère. Le personnel de la Division offre également des services de soutien au Bureau du protocole lors de la venue de visiteurs officiels ou de la tenue de conférences des premiers ministres. En outre, la Division offre des services techniques comme des services d'éclairage et de sonorisation dans le cadre d'événements médiatisés du gouvernement, diffuse en direct la période de questions quotidienne et communique avec les médias au besoin. La Division emploie également le photographe du gouvernement, qui offre des services de photographie aux députés et au gouvernement.

La Section des services commerciaux et Internet travaille en étroite collaboration avec les ministères et le service des technologies de l'information et des communications du Manitoba afin de trouver des façons novatrices et efficaces d'offrir les services publics et de diffuser l'information sur le site Web du gouvernement. Ce site, qui contient des renseignements sur tous les ministères, est mis à jour presque quotidiennement et offre une information à jour, entre autres sur la situation routière, plus les communiqués de presse, les changements législatifs et les nouveaux programmes. Le site fait aussi partie intégrante de la stratégie d'information publique du gouvernement dans les situations d'urgence et pendant les campagnes de sensibilisation du public à la sécurité.

Le Service de renseignements au public est un service téléphonique bilingue sans frais qui fournit un service d'aiguillage et de renseignements pour tous les programmes et services provinciaux. Il répond aussi aux demandes du public en administrant le Service de renseignements du site Web du gouvernement du Manitoba. Il sert de télécentre pour les activités gouvernementales spéciales, comme l'adoption de mesures d'urgence et les élections générales provinciales. Au cours de l'exercice 2007-2008, le Service de renseignements au public a répondu à plus de 163 000 demandes du public. Il travaille en étroite collaboration avec la Section des services commerciaux et Internet afin d'améliorer la coordination des services offerts par téléphone et en ligne.

La Section des publications officielles met les renseignements gouvernementaux à la disposition du public et de groupes d'intérêt comme le monde juridique, de la finance ou de l'éducation, sous forme d'imprimés et sur Internet. Ces publications comprennent les lois du Manitoba, sous forme de Codification permanente des lois du Manitoba, les règlements connexes, la *Gazette du Manitoba* et les publications gouvernementales. La Section gère l'impression des lois et des règlements par des imprimeurs du secteur privé et elle veille à la mise à jour des lois sur le site Web du Manitoba. Elle gère également la distribution des lois et des règlements par abonnement, vente par correspondance et vente au comptoir.

Pendant l'exercice 2007-2008, la Division a collaboré avec divers ministères afin de coordonner les communications relativement à des questions comme l'éclosion d'oreillons, le virus du Nil occidental, l'embâcle de Selkirk, la tornade d'Elie et les tempêtes de vent de Whiteshell. La Division a aussi préparé des campagnes de sensibilisation du public pour plusieurs programmes gouvernementaux, y compris des campagnes sur la prévention des maladies chroniques et sur la protection de l'eau. De plus, elle a mené à bien des projets importants comme l'installation et l'utilisation de caméras et de commandes automatisées pour la diffusion de la période de questions quotidienne et l'achèvement des rénovations de la salle des conférences de presse et de la salle de contrôle du Palais législatif. La Division a également géré la mise à jour des sites Web du gouvernement pour qu'il respecte le nouveau design et le programme d'identité visuelle du gouvernement.

3(a) Services de communication du Manitoba

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	3 940,8	66,0	3 904,0	36,8
Autres dépenses	1 077,6		1 257,1	(179,5)
Publicité du secteur public	1 936,4		1 966,5	(30,1)
Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 698,5)		(2 675,3)	23,2
Total des dépenses	4 256,3	66,0	4 452,3	(196,0)

Division des services provinciaux

La Division des services provinciaux a pour mission d'offrir des programmes de gestion de l'information ministérielle et de rendre l'information gouvernementale accessible au public. Elle se compose de quatre directions, à savoir le Service de traduction, les Archives du Manitoba, le Secrétariat de l'information et de la politique sur la vie privée et la bibliothèque de l'Assemblée législative. Les services de cette Division sont assurés conformément à la *Loi sur les archives et la tenue de dossiers*, la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* et la *Loi sur le Manitoba*.

Service de traduction

Conformément à la *Loi sur le Manitoba*, ainsi qu'à la politique sur les services en langue française, le Service de traduction fournit des services de traduction et d'interprétation économiques et de qualité aux ministères, aux organismes gouvernementaux, aux tribunaux, aux sociétés de la Couronne et à l'Assemblée législative.

Au cours de l'exercice 2007-2008, le volume de traduction écrite dans les deux langues officielles s'élevait à 19 059 pages, ce qui représente environ 95 p. 100 du volume prévu. La direction a également détaché un traducteur au ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour l'aider à répondre à ses besoins en services en langue française.

Au total, plus de 300 directions et organismes gouvernementaux ont eu recours au service de traduction :

	Volume réel		Volume prévu	
	Pages	**Mots**	**Pages**	**Mots**
Anglais-français	17 025	4 256 250	18 000	4 500 000
Français-anglais	2 034	508 500	2 100	525 000
Total :	**19 059**	**4 764 750**	**20 100**	**5 025 000**

Des services d'interprétation (traduction orale) ont été fournis aux tribunaux et tribunaux quasi judiciaires, à l'Assemblée législative et pour les audiences publiques, ainsi que lors de conférences et de réunions nationales dont le Manitoba était l'hôte. La demande, qui représentait 281 jours-personnes de travail d'interprétation et de recherche, a nécessité la participation à 150 séances d'interprétation. En 2007-2008, la demande de services d'interprétation pour les tribunaux et les tribunaux administratifs a augmenté de 22 p. 100.

Une terminologie (les équivalents de termes dans les deux langues officielles ainsi que des appellations officielles normalisées) est créée, conservée et mise à jour pour la province, et fournie au gouvernement, y compris aux sociétés de la Couronne, aux tribunaux et à l'Assemblée législative, ainsi qu'aux autres administrations qui en font la demande. Le Service a répondu aux demandes d'employés travaillant dans un secteur bilingue et occupant, au sein d'un ministère ou d'un organisme, un poste désigné aux termes de la politique sur les services en langue française, de même qu'aux demandes provenant d'autres autorités. En 2007-2008, le nombre de demandes a été de 878. Ainsi, 7 190 termes ont été fournis dans les deux langues officielles, soit le double des termes fournis en 2006-2007. La plupart des demandes avaient trait à de la terminologie devant être établie en vertu des nouvelles dispositions législatives.

3(b) Service de traduction

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	1 668,6	24,00	1 602,9	65,7
Autres dépenses	752,8		686,1	66,7
Moins : Somme récupérable d'autres postes	(274,4)		(289,7)	(15,3)
Total des dépenses	2 147,0	24,00	1 999,3	147,7

Archives du Manitoba

Les Archives du Manitoba préservent l'information consignée sous toutes les formes et elles en facilitent la consultation. Les Archives protègent des renseignements d'importance capitale pour l'identité, le mieux-être et la connaissance de soi individuelle et collective des communautés. Elles consignent aussi les documents relatifs aux droits et obligations réciproques contractés par la société et les autorités élues. Les Archives ont un mandat exclusif, qui est de préserver les documents du gouvernement et de ses organismes, des tribunaux et de la Compagnie de la Baie d'Hudson. S'y ajoute un mandat discrétionnaire en ce qui concerne les documents des organismes publics locaux et ceux d'organismes et de particuliers du secteur privé manitobain.

Les Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson (ACBH), de 1670 à 1920, ont été inscrites au Registre de la mémoire du monde de l'UNESCO, lequel reconnaît le patrimoine documentaire important à l'échelle internationale. Les ACBH et le Fonds du séminaire de Québec de la bibliothèque de ce dernier sont les premières ressources patrimoniales documentaires canadiennes à être inscrites au registre. L'inscription a été annoncée par le directeur général de l'UNESCO en août 2007.

La Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) a donné 425,2 m de documents aux Archives du Manitoba en novembre 2007. C'est le premier don d'importance qu'elle a fait depuis qu'elle a cédé ses archives à la Province en 1994. Ce don assure la continuité des archives de la CBH et fournit des renseignements sur la gestion et l'exploitation de celle-ci tout au long du XX^{e} siècle. Il y est notamment question de la période de transition qu'a vécue l'entreprise britannique, qui est devenue une entreprise canadienne. Ces archives montrent également l'empreinte sociale, culturelle et économique laissée par la CBH dans l'histoire du Canada, ainsi que l'évolution de l'économie canadienne et la naissance du secteur de la vente au détail.

Les collections du secteur privé ont vu 19,6 m de documents s'ajouter à leur inventaire en 2007-2008. Il est à noter, en particulier, l'acquisition des archives portant sur la vie et la carrière de H. Albert Hochbaum, célèbre naturaliste et environnementaliste. Ce dernier a exploité, de 1938 à 1984, la station expérimentale Delta Wildlife située à l'extrémité sud du lac Winnipeg, au nord de Portage-la-Prairie. Les archives font état des débuts de la recherche scientifique ayant trait à la sauvagine et à la faune en Amérique du Nord. Les textes sont accompagnés de milliers de diapositives et de photographies, d'œuvres d'art et de documents audiovisuels. Deux cadeaux à la Couronne (qui comprennent le don de la CBH) ont été évalués selon leur juste valeur marchande à 1,4 million de dollars.

En vertu de la *Loi sur les archives et la tenue de dossiers*, le Bureau des documents du gouvernement est chargé d'encourager le gouvernement à tenir ses dossiers efficacement en établissant des politiques et des normes et en offrant des services de consultation afin de faciliter la création, l'utilisation, la préservation et l'élimination des dossiers. Des services d'entreposage sous contrôle, de récupération et de destruction des dossiers imprimés sont offerts au gouvernement, par l'intermédiaire du Centre de préarchivage du gouvernement. Les Archives contribuent activement à l'élaboration de stratégies efficaces de gestion de l'information électronique dans le cadre du groupe de travail interministériel Gestion de l'information Manitoba, qui encourage l'adoption de bonnes pratiques de gestion de l'information et des dossiers.

Le tableau suivant montre certaines des tâches accomplies pendant l'exercice par les Archives du Manitoba dans le cadre de leurs principales activités régulières :

Activité de base	Chiffres réels 2007-2008	Activité de base	Chiffres réels 2007-2008
Visites sur place pour la recherche	4 529	Documents privés acquis (mètres)	19,6
Demandes extérieures	12 221	Documents publics acquis (mètres)	2 433
Documents demandés	75 869	Centre de préarchivage - documents demandés par les ministères et organismes	24 900
Copies fournies (tous les médias)	75 869	Centre de préarchivage - documents transférés par les ministères et organismes (mètres)	17 551
Bobines de microfilm prêtées	1 255	Contacts avec des organismes publics donateurs	1 577
Visites guidées	267	Services d'appoint en matière d'archivage (visites, causeries, ateliers) (jours)	64,2

Les Archives du Manitoba ont mis en œuvre la deuxième étape de leur exposition sur Internet intitulée *Un regard en arrière : Notre patrimoine à portée de main*. Elle présente deux nouveaux Manitobains tels qu'ils apparaissent dans les dossiers des Archives. Il s'agit d'Hilda Blake (1878-1899), une orpheline anglaise dont le crime a ébranlé la petite ville de Brandon en 1899, et d'Alexander Kennedy (1781-1832), un Orcadien qui a traversé l'Atlantique afin de travailler pour la Compagnie de la Baie d'Hudson en Amérique du Nord, et qui a fondé l'une des plus importantes familles métisses du Manitoba. Les Archives ont également reçu une subvention de 5 000 $ du Conseil canadien des archives par le truchement du Programme national de développement des archives. Cette subvention était destinée aux dossiers scolaires sur microfilms, qui sont de plus en plus consultés par les utilisateurs.

Une carte du détroit et de la baie d'Hudson, datant de 1709 et dessinée par Samuel Thornton, a été prêtée au Musée royal de l'Ontario d'octobre 2007 à janvier 2008, à l'occasion de l'exposition intitulée *Le Canada collectionne : des trésors de partout au pays*. À la demande du Musée, des collectionneurs privés et des musées de partout au Canada ont puisé de leurs propres collections les objets extraordinaires qui ont composé cette remarquable exposition.

3(c) Archives du Manitoba

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	2 599,0	46,60	2 762,1	(163,1)
Autres dépenses	2 029,1		2 041,4	(12,3)
Moins : Somme récupérable d'autres postes	(514,3)		(459,1)	55,2
Total des dépenses	4 113,8	46,60	4 344,4	(230,6)

Secrétariat de l'information et de la politique sur la vie privée

Le Secrétariat de l'information et de la politique sur la vie privée est né de la réorganisation des ressources existantes. Il vise à renforcer les initiatives portant sur l'accès à l'information et la vie privée au sein du gouvernement et des organismes publics locaux. Le Secrétariat demeure responsable de l'élaboration de politiques, de la coordination centrale et de l'administration relativement à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

Au cours de l'exercice, le Secrétariat a conseillé les ministères dans le cadre de l'examen de leurs pratiques de gestion des renseignements personnels. Les ministères ont intégré dans leurs méthodes de travail les pratiques exemplaires en matière de vie privée utilisées dans le secteur public. De plus, des conseillers ont rencontré des gestionnaires et des employés dans chacun des ministères afin de les sensibiliser à l'importance du respect de la vie privée, plus particulièrement dans le cadre de nouvelles initiatives de prestation de services qui nécessitent la collecte ou l'utilisation de renseignements personnels. Une trousse personnalisée d'évaluation du risque relatif à la vie privée, destinée aux ministères du gouvernement du Manitoba, est en cours d'élaboration. Cette trousse leur permettra d'évaluer leurs pratiques en matière de traitement des renseignements personnels et leur niveau de conformité avec les dispositions législatives. Le Secrétariat a également participé à la mise en œuvre d'une nouvelle initiative qui permettra d'afficher régulièrement sur Internet les dépenses annuelles du bureau du ministre afin que les Manitobains et Manitobaines puissent y accéder.

Bibliothèque de l'Assemblée législative

La bibliothèque de l'Assemblée législative contribue à la conduite des affaires publiques et au développement d'une société bien informée en offrant, de façon efficace et impartiale, au gouvernement, à l'Assemblée législative et à la population de la province des services de renseignements spécialisés. Elle veille aussi à l'accès présent et futur aux œuvres publiées au Manitoba. La bibliothèque de l'Assemblée législative, qui est une des plus anciennes bibliothèques de la province, possède une collection qui reflète l'évolution des intérêts et des aspirations des Manitobains et Manitobaines sur plus de 100 ans. Elle commande des livres, des rapports et des revues à des éditeurs du monde entier pour appuyer les travaux de l'Assemblée législative et du gouvernement.

Les nouveaux documents sont catalogués et traités rapidement. Parmi les 46 590 documents qui se sont ajoutés à la collection au cours de l'exercice, 90 p. 100 étaient à la disposition du public moins d'une semaine après leur réception. Au cours de l'exercice 2007-2008, les documents portant sur les questions autochtones, la justice, les ressources naturelles, les politiques et le leadership du gouvernement ont été grandement consultés.

Depuis 1919, l'Assemblée législative administre la loi en matière de dépôt légal dans la province afin que tout ouvrage publié au Manitoba soit conservé et accessible à des fins de recherche. En 2007-2008, la bibliothèque a reçu 450 livres et rapports annuels ainsi que 240 magazines et journaux manitobains grâce à la coopération et au soutien constants des éditeurs de la province. Voici des exemples notables de publications reçues en dépôt légal : *Step by step: stories of change in Winnipeg's Inner City: state of the Inner City report 2007* (Centre canadien de politiques alternatives); *Doing community economic development* (Fernwood Publishing); *The North End* (University of Manitoba Press); *Tuning the forks: a celebration of the Winnipeg Symphony Orchestra* (Don Anderson); *MTC 50: Manitoba Theatre Centre: 50 years* (Studio Publications) et une grande première pour la province : *The Encyclopedia of Manitoba* (Great Plains Publications).

La salle de consultation principale, située au 200, rue Vaughan, est utilisée par des chercheurs qui prennent connaissance des journaux communautaires, des documents d'histoire locale et des publications gouvernementales. Le personnel consulte des sources imprimées et électroniques afin de fournir sur demande à la clientèle gouvernementale des renseignements factuels, statistiques et comparatifs, ainsi que des documents précis. Au cours de l'exercice 2007-2008, la bibliothèque a répondu à près de 9 300 demandes de renseignements, et, en tout, les clients et le personnel ont utilisé 26 000 documents des collections de la bibliothèque pour leurs recherches. Par ailleurs, plus de 6 200 articles en texte intégral ont été téléchargés à partir de réseaux télématiques. Ces articles sont mis à la disposition des fonctionnaires et des députés par la bibliothèque.

Afin de continuer de partager les ressources documentaires, la bibliothèque a distribué 2 988 publications du gouvernement du Manitoba à sept bibliothèques manitobaines, par le truchement du Programme de dépôt légal des bibliothèques du Manitoba. Chacune de ces bibliothèques peut à son tour servir d'autres bibliothèques de sa région ou de son réseau. Depuis plus de 40 ans, la bibliothèque de l'Assemblée législative continue de participer à des accords d'échanges provinciaux, nationaux et internationaux pour le compte de la Province.

3(d) Bibliothèque de l'Assemblée législative

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	943,7	16,50	900,7	43,0
Autres dépenses	634,5		659,9	(25,4)
Total des dépenses	1 578,2	16,50	1 560,6	17,6

Tourisme

Le Manitoba continue d'offrir un large éventail de possibilités touristiques à la fois attrayantes et variées. Le tourisme est un pôle de développement communautaire qui peut aussi stimuler la croissance économique locale. Le tourisme est le cinquième secteur en importance au Manitoba. Grâce à lui, plus de 1,5 milliard de dollars s'ajoutent annuellement au produit intérieur brut de la province. De 1999 à 2004, les revenus provenant du tourisme au Manitoba ont augmenté de 24,5 p. 100, passant de 1,14 milliard de dollars en 1999 à 1,42 milliard en 2004. Depuis 2002, la croissance de l'industrie touristique au Manitoba est nettement plus importante que celle de toutes les autres provinces, à l'exception du Québec et de l'Alberta. La difficulté pour le Manitoba, et pour le Canada, est de maintenir la croissance de l'industrie en dépit des défis que pose le marché américain, de la sécurité frontalière à l'augmentation du prix de l'essence, en passant par l'appréciation du dollar canadien. En versant une aide financière à Voyage Manitoba ainsi qu'à d'autres initiatives en 2007-2008, le Secrétariat a soutenu l'industrie dans ses efforts pour tenter de relever ces défis.

Le Secrétariat du tourisme est attaché au développement du tourisme dans la province. Il soutient l'industrie dans les efforts qu'elle déploie pour renforcer la qualité, la compétitivité et la durabilité de ses produits et services et pour promouvoir un tourisme accessible, de grande qualité et écologiquement viable au Manitoba. Le Secrétariat du tourisme supervise l'élaboration et la mise en œuvre des politiques gouvernementales en matière de tourisme et veille à ce que les investissements de la province du Manitoba dans ce secteur soutiennent les priorités stratégiques générales. En partenariat avec Voyage Manitoba, organisme créé par la loi rattaché au Secrétariat, il contribue à la prospérité économique de la province en facilitant et en soutenant le développement d'un secteur touristique dynamique et écologiquement viable.

L'exercice 2007-2008 a marqué la troisième année d'existence du Secrétariat. Entre autres activités, il a facilité la planification du développement du tourisme par les collectivités et le secteur, il a administré la *Loi sur la Société Voyage Manitoba*, il a géré les investissements publics dans le tourisme, il a consulté d'autres ministères et des organismes centraux du Manitoba, et il a coordonné la participation du ministère à des manifestations et activités liées au tourisme. Les conseillers du Secrétariat du tourisme ont fourni à l'industrie des conseils spécialisés sur le tourisme d'aventure en plein air et sur le développement du tourisme autochtone et régional en ce qui concerne la faisabilité économique, la planification des activités, le financement des projets, la coordination de la qualité et des questions réglementaires, le tout à propos d'attractions, d'installations et de services touristiques existants ou envisagés.

Pendant l'exercice 2007-2008, conformément à l'engagement du gouvernement envers le développement économique durable, le Secrétariat a entrepris toute une gamme d'activités visant à étendre et à stimuler les activités touristiques saines et écologiques au Manitoba. Il a notamment appuyé les efforts de marketing et de promotion déployés pour le compte des pavillons axés sur le tourisme d'aventure et de plein air et il a poursuivi la mise en œuvre du programme d'investissement pour l'observation de la faune. Ce programme, annoncé dans le discours du Trône de 2002, est une initiative continue destinée à accroître les possibilités d'observer des animaux dans des lieux caractéristiques, partout au Manitoba. L'exercice 2007-2008 a marqué la première année d'un programme de trois ans (2007-2008 à 2009-2010) visant à soutenir la mise en valeur et l'accroissement des activités liées à l'observation de la faune dans divers sites au Manitoba. Au cours de cet exercice, le programme a soutenu les initiatives d'aménagement et de mise en valeur des sites suivants : l'aire de gestion de la faune (AGF) du lac Whitewater, l'AGF du marais Oak Hammock, l'AGF de Narcisse et le parc provincial de la vallée du Pembina. Le site Web du programme d'investissement pour l'observation de la faune a également été enrichi et amélioré.

En 2007-2008, le Secrétariat avait également pour priorité d'aider les populations autochtones de la province à jouer un plus grand rôle dans le secteur touristique au Manitoba. Il a aidé l'organisme Eastside Aboriginal Sustainable Tourism Inc. à développer l'industrie du tourisme autochtone sur la rive est du lac Winnipeg, et a soutenu la croissance du festival autochtone Manito Ahbee et des Aboriginal Peoples Choice Music Awards. Également en 2007-2008, le Secrétariat a appuyé la commercialisation sélective

aux États-Unis de cinq camps de pêche que possède et exploite Northbound Adventure Tours, une entreprise autochtone du Nord-Ouest du Manitoba. Le Secrétariat a continué de soutenir le Village tribal autochtone White Buffalo, situé à la Fourche, ainsi qu'un nouveau programme de formation de « jeunes hôtes » autochtones. En partenariat avec Voyage Manitoba, il a augmenté la participation des produits autochtones dans huit encarts publicitaires mensuels parus dans des journaux canadiens et américains.

Le Secrétariat a continué de soutenir les activités de marketing de sept associations de tourisme régionales du Manitoba, ce qui a permis d'obtenir des investissements du secteur privé en appui à des initiatives de marketing régionales totalisant 250 000 $. En outre, de pair avec Infrastructure et Transports Manitoba, le Secrétariat a administré le programme relatif aux panneaux Attractions étoiles. Ce programme permet de présenter les principaux sites touristiques du Manitoba aux touristes qui voyagent sur les routes de la province. En 2007-2008, deux sites ont été ajoutés à la liste des attractions, soit le Musée de l'Artillerie royale canadienne de Shilo et le Fort Gibraltar de Winnipeg, portant à 48 le nombre d'Attractions étoiles.

Le Secrétariat a continué de représenter le secteur du tourisme au sein du comité consultatif de Conservation Manitoba chargé d'étudier la délivrance de permis et d'approuver l'établissement d'exploitations touristiques durables axées sur les ressources naturelles manitobaines. Il a aussi fourni des services de consultation sur le développement du tourisme en relation avec diverses priorités stratégiques du gouvernement, dont le développement économique durable, le développement économique communautaire, les initiatives stratégiques « Combler l'écart » et « Créer des possibilités », le développement économique du Nord et la revitalisation du centre-ville. Le Secrétariat a également contribué au transfert des installations de Gull Harbour Resort à des intérêts du secteur privé et offert des services de consultation continus à Venture Manitoba Tours Ltd. dans la gestion du terrain de golf de Falcon Lake.

4(b) Secrétariat du tourisme

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Salaires et avantages sociaux	276,9	3,00	277,1	(0,2)
Autres dépenses	379,0		614,0	(235,0)
Subventions	470,0		480,0	(10,0)
Total des dépenses	1 125,9	3,00	1 371,1	(245,2)

Sport

Le Secrétariat du sport conseille et informe le gouvernement quant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques en matière de sport, en plus de gérer les investissements continus de la Province dans le développement du sport. Ces efforts visent à inciter les Manitobains et Manitobaines à faire plus de sport, à améliorer les performances des athlètes du Manitoba dans le cadre de compétitions régionales, nationales et internationales, à renforcer l'image du Manitoba au sein des communautés sportives nationales et internationales, et à tirer le maximum des événements sportifs qui se déroulent au Manitoba. De plus, le Secrétariat fournit un soutien administratif à la Commission manitobaine de la boxe.

En 2007–2008, le Secrétariat a assumé la gestion du financement annuel et du financement de projets de Sport Manitoba afin de soutenir la mise en œuvre de la politique en matière de sport de la Province. Le gouvernement, par l'intermédiaire de Sport Manitoba, procure des ressources et du financement pour mettre en œuvre certaines initiatives de développement sportif comme le partenariat bilatéral Canada-Manitoba pour le développement du sport, les Jeux du Manitoba, Équipe Manitoba, KidSport™, la reconnaissance des entraîneurs et des officiels, le Programme de perfectionnement des athlètes d'élite et le programme de promotion du respect dans le sport.

Pratiquement tous les Manitobains et Manitobaines sont concernés par le sport. En effet, plus de 275 000 personnes sont inscrites à des programmes de sport amateur un peu partout dans la province, et des milliers s'ajoutent à ce nombre à titre de bénévoles. Le secteur du sport joue un rôle clé dans l'économie manitobaine. En fait, la participation des Manitobains et Manitobaines à différents programmes sportifs montre bien leur volonté d'adopter un mode de vie sain et actif. Le Secrétariat appuie et encourage Sport Manitoba dans ses efforts pour promouvoir et accroître la participation sportive de la population manitobaine à tous les niveaux, qu'il s'agisse de programmes communautaires locaux ou de perfectionnement des athlètes d'élite. Plus particulièrement, le Secrétariat collabore avec Sport Manitoba en vue de faciliter l'accès aux programmes sportifs des Manitobains et Manitobaines qui éprouvent des problèmes d'ordre social, économique, géographique ou démographique.

Le partenariat bilatéral Canada-Manitoba pour le développement du sport a permis d'encourager et d'appuyer une augmentation de la capacité sportive et de la participation au sport dans les populations et les collectivités aux prises avec des obstacles les empêchant de s'adonner pleinement au sport, en mettant l'accent sur les collectivités des régions éloignées du Manitoba. L'exercice 2007–2008 a marqué la première année de la prolongation de trois ans du partenariat pour le développement du sport. Parmi les projets menés à bien, notons ce qui suit : cibler 14 communautés qui ont bénéficié de services de planification, de budgétisation et de financement; assurer la formation d'au plus 500 entraîneurs et officiels autochtones, et veiller à ce que 700 nouveaux adultes suivent la formation sur le RCR et les premiers soins. Six athlètes autochtones étaient membres de l'équipe qui a remporté la médaille de bronze aux Jeux d'été de l'Ouest canadien l'an dernier. Le Run, Jump and Throw Program (programme courir, sauter et lancer) a été présenté dans 41 écoles de la Division scolaire Frontier et dans huit écoles des Premières nations. Pour la première fois, les habitants d'Island Lake ont participé aux Jeux autochtones qui ont eu lieu au Manitoba, notamment en fournissant du matériel, en assurant le transport de 300 participants, et en formant des entraîneurs et des leaders. En collaboration avec Hockey Manitoba, un programme de formation approfondie des entraîneurs a été donné dans cinq communautés du secteur nord de la région d'Entre-les-Lacs. Le Secrétariat soutient le Winnipeg Aboriginal Sport Achievement Centre qui s'efforce d'offrir aux jeunes Autochtones de Winnipeg des occasions de participer à des activités sportives et de devenir des leaders.

Le Secrétariat offre un soutien direct à d'importantes manifestations sportives ayant lieu dans la province. Parmi les événements qui se sont déroulés au Manitoba en 2007–2008, notons le Championnat du monde de hockey féminin 2007 et le Brier Tim Hortons 2008. Les événements suivants ont également reçu le soutien du Secrétariat : le 2007 Canadian Native Fastball Championships, le Championnat de volleyball masculin de l'Amérique du Nord, de l'Amérique Centrale et des Caraïbes 2007 et le 2008 Western Regional Pond Hockey Championships.

En 2007–2008, le Secrétariat a continué d'offrir son soutien administratif à la Commission manitobaine de la boxe. Cette dernière a autorisé sept manifestations d'importance au cours de l'exercice.

Le Secrétariat, en collaboration avec Sport Manitoba, représente toujours la Province du Manitoba quant aux affaires intergouvernementales ayant trait au sport, notamment auprès du Conseil interprovincial du sport et des loisirs. Le président-directeur général de Sport Manitoba a également assumé, de pair avec Sport Canada, la co-présidence du Comité fédéral-provincial/territorial du sport.

Au cours de l'exercice 2007-2008, les athlètes manitobains se sont démarqués par leurs performances exceptionnelles, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ils ont obtenu huit médailles d'or dans le cadre d'importantes compétitions internationales.

Services de soutien

Des ressources ont été fournies à l'occasion d'initiatives sportives spéciales et relativement à l'administration des coûts attribuables à la prestation de programmes sportifs.

4(d) Salaires et avantages sociaux

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008		Écart positif (négatif)
		ETP	(en milliers de dollars)	
Salaires	220,6	2,50	184,3	36,3

4(d) Autres dépenses

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008		Écart positif (négatif)
		ETP	(en milliers de dollars)	
Autres dépenses	80,5		74,0	6,5

Aide financière

Le Secrétariat a offert une aide financière sous forme de subventions à plusieurs organismes et manifestations sportives qui ne font pas partie des activités de Sport Manitoba. En 2007-2008, une aide financière sous forme de subventions provenant du portefeuille du Sport a été versée au Centre de volley-ball de l'équipe du Canada, à la Commission manitobaine de la boxe et au Partenariat Canada-Manitoba pour le développement du sport.

4(d) Aide financière

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 (en milliers de dollars)	Écart positif (négatif)
Aide financière totale	212,4		228,4	(16,0)

Dépenses en immobilisations - Subventions

Les programmes de subventions d'immobilisations du ministère offrent des fonds pour l'entretien et la réparation d'installations culturelles importantes. Ils viennent en aide aux propriétaires et aux locataires de bâtiments qualifiés de sites du patrimoine pour des travaux de préservation. Ils fournissent également des subventions à des organismes sans but lucratif qui entreprennent des projets d'immobilisations présentant des avantages récréatifs et sociaux à long terme pour l'ensemble de la collectivité.

Organismes culturels

Au cours de l'exercice 2007-2008, des subventions d'immobilisations totalisant 922 300 $ ont été versées à de grands organismes culturels.

Une aide aux immobilisations a été versée au Musée du Manitoba pour la réfection de la Galerie des sciences. Le Musée a pu rouvrir la galerie le 6 mars 2008. Celle-ci a été modernisée et comprend maintenant une nouvelle « aire d'exploration des sciences » et plusieurs autres expositions captivantes. Cette réfection a été rendue possible grâce à un partenariat entre les secteurs public et privé et le Musée. La principale subvention d'immobilisations versée par le Manitoba, soit 300 000 $, a permis d'obtenir 200 000 $ en commandite du secteur privé. Le Musée a également obtenu 50 000 $ pour les frais d'entretien.

La Société du Centre du centenaire du Manitoba a reçu 304 200 $ pour des projets d'entretien et de réparation. À la suite de travaux de désamiantage, financés à même le compte de passif environnemental, le Centre culturel franco-manitobain a reçu 119 200 $ pour des projets de modernisation du bâtiment. Artspace a reçu 40 000 $ pour effectuer des réparations importantes, notamment à sa plate-forme élévatrice pour fauteuils roulants. Parmi les autres organismes qui ont touché des fonds pour des travaux mineurs de réparation ou de modernisation, mentionnons l'Auditorium du Centenaire de l'ouest du Manitoba (32 300 $), la Galerie des beaux-arts de Winnipeg (26 600 $), le Ukrainian Cultural and Education Centre (20 000 $), le Winnipeg Film Group (25 000 $) et le Peguis School Board (5 000 $).

5(a) Organismes culturels

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008		Écart positif (négatif)
		ETP	$	
Total des subventions	39 722,4	-	40 925,0	(1 202,6)

Bâtiments historiques

Le Programme de subventions aux bâtiments qualifiés de sites du patrimoine vise à aider les propriétaires et les locataires de bâtiments historiques et qualifiés de sites du patrimoine en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine* ou de l'arrêté n° 1474/77 de la Ville de Winnipeg. Le programme a pour but de s'assurer que les travaux sont conformes aux normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada. Au cours de l'exercice 2007-2008, 76 demandes de subventions ont été reçues, et 37 demandes totalisant 210 000 $ ont été approuvées.

5(b) Bâtiments historiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008 ETP	Budget 2007-2008 $	Écart positif (négatif)
Total des subventions	210,0	-	210,0	0,0

Programme Place aux communautés

Le programme Place aux communautés a pour but de contribuer au bien-être général des collectivités du Manitoba en aidant les organismes sans but lucratif à entreprendre des projets d'immobilisations destinés à procurer à la population des avantages récréatifs et sociaux à long terme.

Le programme administre des subventions d'équipement de contrepartie et offre des services de consultation technique, afin d'aider des organismes dans tout le Manitoba à entreprendre des projets de rénovation, d'agrandissement, de construction ou d'acquisition d'installations durables.

Les groupes communautaires promoteurs des projets peuvent demander une subvention représentant jusqu'à 50 p. 100 des premiers 15 000 $ du coût du projet, puis le tiers du coût au-delà de cette somme, jusqu'à concurrence de 50 000 $. Sont considérés comme admissibles les frais suivants : achat de terrains et d'immeubles, salaires, achat de matériaux et location d'équipement. Les promoteurs des projets peuvent assumer leur part des coûts en faisant des collectes de fonds et en obtenant des subventions d'autres sources, provinciales et autres. La valeur du travail des bénévoles, des matériaux reçus en don et du prêt d'équipement lourd peut aussi être comptabilisée dans leur contribution.

En 2007–2008, on a annoncé que le budget du Programme Place aux communautés s'établirait à 4,5 millions de dollars pour l'exercice 2008-2009. Cette hausse de 50 p. 100 vise à contrer l'augmentation des coûts de construction et contribuera à combler les besoins des Manitobains et Manitobaines en matière d'installations récréatives. Ce financement s'inscrit dans le cadre d'un engagement général exposé dans le discours du Trône consistant à doubler l'aide financière accordée pour les installations récréatives partout au Manitoba.

Sont admissibles au programme les projets visant des installations récréatives, des bibliothèques, des musées, des installations culturelles, des parcs de quartier, des garderies, des centres d'activités pour personnes âgées, des installations pour personnes handicapées et des centres de ressources communautaires.

Les demandes sont reçues une fois par an. Au cours de l'exercice 2007-2008, le programme a reçu un nombre de demandes d'aide financière supérieur à la moyenne, soit 492, pour des projets évalués globalement à plus de 40,6 millions de dollars. Les renseignements concernant la disponibilité des fonds et les dates limites sont rendus publics par les moyens suivants :

- le site Internet du gouvernement du Manitoba;
- des communiqués de presse envoyés à tous les quotidiens, hebdomadaires, mensuels, journaux ethniques et bulletins du Manitoba;
- des envois directs à tous les maires des conseils municipaux et communautaires, préfets et directeurs municipaux, chefs des Premières Nations, directeurs des loisirs et présidents des commissions des loisirs;
- des envois directs aux organismes-cadres représentant des sous-organisations sans but lucratif ethniques, culturelles, artistiques et sportives, et des organismes de personnes âgées, de services sociaux, de loisirs et de mieux-être.

Les formulaires sont expédiés par courrier, sur demande. On peut également se les procurer au bureau du programme Place aux communautés, ainsi que dans les six bureaux régionaux du ministère, ou les télécharger à partir du site Internet du ministère. Ces bureaux peuvent également aider à remplir le formulaire et à satisfaire aux exigences concernant les documents requis. Le personnel des régions et celui affecté au programme étudient les demandes et les classent par ordre de priorité en fonction des critères établis.

Pendant l'exercice 2007-2008, 300 demandes de subventions ont été approuvées, pour une valeur totale de 3 millions de dollars. La valeur des investissements locaux obtenus pour les projets approuvés était de 89,9 millions de dollars. Quand tous les projets seront terminés, 3 000 emplois dans la construction, représentant 15 000 semaines de travail, devraient avoir été créés. La méthode d'évaluation des demandes accorde la priorité aux projets entrepris dans des quartiers où le taux de chômage est supérieur à la moyenne provinciale et où le revenu par habitant est inférieur à celle-ci.

Le chef du programme et l'expert-conseil en installations offrent des services de consultation technique aux groupes communautaires pour les aider à planifier et à élaborer leurs projets. Les consultations portent, entre autres, sur la conception des projets, les prévisions de coûts pour la réalisation et l'exploitation, le respect des règlements, la fourniture d'esquisses, les appels d'offres et l'attribution des contrats de construction. Pendant l'exercice 2007-2008, le personnel et les partenaires des services régionaux ont offert des services de consultation directs et sur place à plus de 450 clients ministériels. Le personnel a visité plus de 500 sites de projet et a donné des conseils en matière de planification afin d'améliorer la qualité, l'économie et la durabilité des projets des clients.

Le programme Place aux communautés fournit des services de première ligne pour ce qui est de la mise en œuvre de la politique de bâtiments écologique et de la réalisation des objectifs de développement durable, en fournissant des conseils et des directives aux organismes communautaires tout au long du processus de construction de bâtiments écologiques. Par exemple, le programme a aidé la société pour la protection des animaux à dépasser les exigences de base de la politique de bâtiments écologiques du Manitoba afin d'atteindre la cote « or » de la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) pour les bâtiments écologiques à haute performance énergétique.

En plus du travail sur place, le programme a organisé et animé 25 ateliers et conférences où plus de 400 bénévoles et membres du personnel de 250 organisations sans but lucratif ont trouvé des solutions pour améliorer la planification de leurs projets et leur recherche de subventions. Par son service de consultation sur place, le programme permet aux planificateurs communautaires de réaliser des économies et des réductions de coûts évaluées à 60 millions de dollars par an.

6(c) Programme Place aux communautés

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2007-2008 (en milliers de dollars)	Budget 2007-2008		Écart positif (négatif)
		FTE	(en milliers de dollars)	
Total des subventions	2 481,3	-	2 500,0	(18,7)

Commissions et organismes

Les commissions et organismes suivants relèvent directement du ministre de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport. À moins qu'il n'en soit précisé autrement, leurs rapports annuels sont déposés séparément à l'Assemblée législative.

Centre culturel franco-manitobain

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) répond aux besoins culturels de la communauté francophone du Manitoba en offrant des programmes culturels, en fournissant des services aux artistes et aux organisations artistiques, et en gérant un établissement où la communauté francophone tient des activités culturelles et sociales. Les objectifs de l'organisme sont de soutenir, d'encourager et de parrainer, par tous les moyens possibles, tout type d'activités culturelles en français et de faire en sorte que toute la population manitobaine puisse découvrir la culture canadienne-française.

Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine

Le Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine formule, à l'intention du ministre, des recommandations sur le Programme de subventions destinées au patrimoine en fonction des besoins de la population en matière de répertoriage, de protection et d'interprétation du patrimoine provincial. Les administrations locales et les organismes communautaires constitués en corporation sans but lucratif peuvent présenter une demande de fonds dans le cadre du programme. Son rapport est compris dans le rapport de la Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs (voir page 22).

Conseil des Arts du Manitoba

Le Conseil des Arts du Manitoba est un organisme indépendant du gouvernement qui a été créé en 1965 afin de promouvoir l'étude, l'appréciation, la production et la présentation d'œuvres d'art. Le Conseil accorde des subventions aux organisations artistiques et aux artistes professionnels dans divers domaines artistiques, dont les suivants : éducation artistique, art littéraire, arts du spectacle et arts visuels. Les demandes de subventions sont examinées dans le cadre d'un processus d'évaluation par les pairs et le principal critère pris en compte est l'excellence artistique.

Société du Centre du centenaire du Manitoba

L'organisme, qui est régi par la *Loi sur la Société du Centre du centenaire du Manitoba*, est une société de la Couronne de la Province du Manitoba. La Société a pour mandat d'entretenir et de mettre en valeur les biens et les installations utilisés par les organisations et les particuliers du domaine des arts visuels et du spectacle, y compris la salle de concerts du Centre du centenaire, le Musée du Manitoba et le planétarium, le Manitoba Theatre Centre, le Warehouse Theatre, l'édifice Artspace et le Manitoba Production Centre.

Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore

À titre de société constituée en vertu de la *Loi sur la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore*, la Société favorise la croissance des industries de l'enregistrement cinématographique et sonore au Manitoba et met sur pied des programmes visant à offrir, entre autres, un soutien financier à ces industries.

Commission de classification cinématographique du Manitoba

En vertu de la *Loi sur les divertissements*, la Commission est habilitée à classer les films et les vidéocassettes destinés à un usage public ou à domicile, sans toutefois pouvoir les censurer. Elle est également habilitée à réglementer la vente et la location des jeux informatisés ou vidéo classifiés par l'Entertainment Software Ratings Board. La Commission se compose d'un président, d'un président suppléant et d'un minimum de 14 membres à titre personnel nommés par le gouvernement. Son rapport est compris dans celui de la Division de l'administration et des finances (voir page 14).

Conseil manitobain du patrimoine

Constitué en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine*, le Conseil manitobain du patrimoine est un organisme consultatif qui fournit des conseils d'expert de façon impartiale lorsque des questions se rapportant au patrimoine sont portées à son attention, comme des évaluations et des recommandations sur la commémoration de personnes, d'événements et de lieux ou la qualification de biens qui ont une importance pour le patrimoine provincial. Les recommandations du Conseil, si elles sont acceptées par le ministre, sont mises en œuvre par la Direction des ressources historiques et présentées dans le rapport annuel de cette dernière (voir page 27).

Sport Manitoba

Sport Manitoba est le principal organisme chargé de la planification, de la programmation et du financement visant à favoriser le développement du sport amateur dans la province. L'organisme se concentre principalement sur les athlètes, les entraîneurs, les officiels et les bénévoles.

Le rapport annuel de Sport Manitoba figure sur le site du ministère à l'adresse suivante : http://www.gov.mb.ca/chc/ar/images/sport_ar_fr_2006_07.pdf.

Voyage Manitoba

En vertu de la *Loi sur la Société Voyage Manitoba*, Voyage Manitoba est un organisme de la Couronne depuis le 1er avril 2005. Il a été crée en vue de favoriser le développement, la croissance et la diversité de l'industrie touristique au Manitoba. Cet organisme a pour mandat de faire connaître le Manitoba comme destination touristique intéressante, d'offrir des services aux visiteurs et des services d'information appropriés, de favoriser la croissance et la compétitivité de l'industrie touristique, et de sensibiliser davantage le public au tourisme.

Venture Manitoba Tours Ltd.

Venture Manitoba Tours Ltd. a été créée en vertu de la *Loi sur les corporations* et gère le terrain de golf de Falcon Lake, qui appartient à la Province. Les états financiers de la société sont publiés dans les comptes publics de la Province et sont examinés par le Comité des comptes publics de l'Assemblée législative.

États financiers

Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport Manitoba
État de rapprochement
(milliers de $)

Détails	Budget de 2007-2008
Budget des dépenses principal 2007-2008	85,023.7
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : Service de traduction	200.0
- Crédits d'autorisation : Initiative des endroits historiques	516.5
- Crédits d'autorisation : Réforme interne (pour les coûts liés aux Jeux olympiques de 2010 à Vancouver et au Musée canadien des droits de la personne)	42,262.5
Budget de 2007-2008	**128,002.7**

Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2008

avec chiffres correspondant à l'exercice précédent

Prévisions[a] 2007-2008 (milliers de $)	Crédits	Dépenses réelles 2007-2008 (milliers de $)	Dépenses réelles 2006-2007 (milliers de $)	Augmentation (diminution) (milliers de $)	Note expl.
	14-1 Administration et finances				
31.0	(a) Traitement du ministre	41.9	30.3	11.6	
	(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre				
538.4	Salaires et avantages sociaux	534.4	525.5	8.9	
58.0	Autres dépenses	57.4	58.0	(0.6)	
	(c) Services administratifs et financiers				
1,585.8	Salaires et avantages sociaux	1,559.8	1,558.7	1.1	
389.1	Autres dépenses	354.2	363.0	(8.8)	
	(d) Commission de classification cinématographique du Manitoba				
232.3	Salaires et avantages sociaux	242.7	249.4	(6.7)	
312.5	Autres dépenses	312.3	286.3	26.0	
3,147.1	**Total 14-1**	**3,102.7**	**3,071.2**	**31.5**	
	14-2 Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs				
	(a) Haute direction				
404.7	Salaires et avantages sociaux	399.0	320.4	78.6	
1,784.7	Autres dépenses	1,811.7	71.4	1,740.3	*1*
11,349.8	(b) Subventions de fonctionnement aux organismes culturels	11,671.8	11,089.1	582.7	*2*
8,661.4	(c) Conseil des Arts du Manitoba	8,661.4	8,461.4	200.0	*1*
413.7	(d) Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine	386.7	400.5	(13.8)	
	(e) Direction des arts				
632.2	Salaires et avantages sociaux	660.6	600.4	60.2	
180.2	Autres dépenses	179.5	219.1	(39.6)	
3,535.7	Développement de l'enregistrement cinématographique et sonore	3,535.7	3,360.7	175.0	
3,359.0	Subventions	3,315.6	3,353.1	(37.5)	

Prévisions[a] 2007-2008 (milliers de $)		Crédits	Dépenses réelles 2007-2008 (milliers de $)	Dépenses réelles 2006-2007 (milliers de $)	Augmentation (diminution) (milliers de $)	Note expl.
	14-2	**Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs (suite)**				
		(f) Direction des services de bibliothèques publiques				
940.3		Salaires et avantages sociaux	928.6	830.5	98.1	
824.8		Autres dépenses	827.0	794.6	32.4	
5,138.2		Subventions	5,137.2	5,149.8	(12.6)	
		(g) Ressources historiques				
1,470.7		Salaires et avantages sociaux	1,434.9	1,410.1	24.8	
788.4		Autres dépenses	768.4	804.6	(36.2)	
1,007.9		Subventions	1,007.9	948.1	59.8	
		(h) Loisirs et services régionaux				
1,723.8		Salaires et avantages sociaux	1,674.6	1,642.2	32.4	
484.2		Autres dépenses	460.0	553.8	(93.8)	
4,849.6		Subventions	4,817.8	4,710.3	107.5	
(200.0)		Moins : Somme récupérable d'autres postes	(200.0)	(250.0)	50.0	
47,349.3	**Total**	**14-2**	**47,478.4**	**44,470.1**	**3,008.3**	
	14-3	**Documentation et information**				
		(a) Service de communication du Manitoba				
3,904.0		Salaires et avantages sociaux	3,940.8	3,840.1	100.7	
1,257.1		Autres dépenses	1,077.6	1,132.1	(54.5)	
1,966.5		Publicité du secteur public	1,936.4	1,957.1	(20.7)	
(2,675.3)		Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2,698.5)	(2,711.6)	13.1	
		(b) Service de traduction				
1,602.9		Salaires et avantages sociaux	1,668.6	1,596.2	72.4	
686.1		Autres dépenses	752.8	745.2	7.6	*3*
(289.7)		Moins : Somme récupérable d'autres postes	(274.4)	(283.8)	9.4	

Prévisions[a] 2007-2008 (milliers de $)	Crédits	Dépenses réelles 2007-2008 (milliers de $)	Dépenses réelles 2006-2007 (milliers de $)	Augmentation (diminution) (milliers de $)	Note expl.
	Documentation et information (suite)				
	(c) Archives du Manitoba				
2,762.1	Salaires et avantages sociaux	2,599.0	2,661.7	(62.7)	
2,041.4	Autres dépenses	2,029.1	2,031.8	(2.7)	
(459.1)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(514.3)	(486.4)	(27.9)	
	(d) Bibliothèque de l'Assemblée législative				
900.7	Salaires et avantages sociaux	943.7	850.9	92.8	
659.9	Autres dépenses	634.5	606.8	27.7	
12,356.6	**Total 14-3**	**12,095.3**	**11,940.1**	**155.2**	
	14-4 Tourisme et sport				
	(a) Voyage Manitoba				
7,844.3	Subventions	7,844.3	7,476.6	367.7	*1*
(500.0)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(500.0)	(500.0)	-	
	(b) Secrétariat du tourisme				
277.1	Salaires et avantages sociaux	276.9	268.5	8.4	
614.0	Autres dépenses	379.0	552.6	(173.6)	
480.0	Subventions	470.0	347.0	123.0	
	(c) Sport Manitoba				
11,645.0	Subventions	11,645.0	10,970.0	675.0	*1*
	(d) Secrétariat du sport				
184.3	Salaires et avantages sociaux	220.6	174.7	45.9	
74.0	Autres dépenses	80.5	64.6	15.9	
228.4	Subventions	212.4	225.7	(13.3)	
20,847.1	**Total 14-4**	**20,628.7**	**19,579.7**	**1,049.0**	

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2008
avec chiffres correspondant à l'exercice précédent

Prévisions[a] 2007-2008 (milliers de $)		Crédits	Dépenses réelles 2007-2008 (milliers de $)	Dépenses réelles 2006-2007 (milliers de $)	Augmentation (diminution) (milliers de $)	Note expl.
	14-5	**Subventions en capital**				
40,925.0		(a) Organismes culturels	39,722.4	899.5	38,822.9	4
210.0		(b) Édifices historiques	210.0	210.0	-	
2,500.0		(c) Programme Place aux communautés	2,481.3	2,174.4	306.9	5
43,635.0	**Total**	**14-5**	**42,413.7**	**3,283.9**	**39,129.8**	
	14-6	**Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations**				
160.1		(a) Service de bureautique	160.6	161.0	(0.4)	
357.5		(b) Amortissement	365.3	275.6	89.7	6
150.0		(c) Frais d'intérêts	147.3	116.4	30.9	6
667.6	**Total**	**14-6**	**673.2**	**553.0**	**120.2**	
128,002.7	**DÉPENSES TOTALES 14**		**126,392.0**	**82,898.0**	**43,494.0**	

Note : (a) Les prévisions comprennent les transferts de fonds venant des autorisations de crédits indiqués dans l'état de rapprochement, en page 44.

Explications :

1 Attribuable au financement approuvé pour le secrétariat du Manitoba des Jeux olympiques de 2010 et pour le Comité d'organisation de Vancouver.

2 Attribuable au financement approuvé pour la Winnipeg Symphony Orchestra en 2007-2008.

3 Attribuable à l'augmentation du volume de service offert aux sociétés d'État en 2007-2008.

4 Attribuable au financement approuvé pour la contribution de la Province relative au Musée canadien des droits de la personne.

5 Attribuable à la diminution du nombre de réclamations reçues pour des projets approuvés au cours des années précédentes.

6 Attribuable à l'augmentation des charges d'amortissement et d'intérêts liées aux nouveaux projets d'immobilisations au Centre du centenaire du Manitoba.

Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport Manitoba

État récapitulatif des recettes selon la source

pour l'exercice clos le 31 mars 2008

avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 2006-2007 (milliers de $)	Budget 2007-2008 (milliers de $)	Augmentation (diminution) (milliers de $)	Source	Recettes réelles 2007-2008 (milliers de $)	Prévisions 2007-2008 (milliers de $)	Écart (milliers de $)	*Note expl.*
			Programmes de fonctionnement existants				
			Autres recettes				
700.5	811.2	110.7	Hudson's Bay History Foundation	811.2	888.6	(77.4)	
303.4	254.0	(49.4)	Documentation et information - paiement de services	254.0	285.9	(31.9)	
700.5	736.6	36.1	Commission de classification cinématographique du Manitoba - paiement de services	736.6	570.0	166.6	*1*
336.8	343.6	6.8	Archives du Manitoba - paiement de services	343.6	328.2	15.4	
331.1	310.0	(21.1)	Publications officielles - paiement de services	310.0	388.5	(78.5)	
195.5	174.4	(21.1)	Service de traduction - paiement de services	174.4	106.8	67.6	*2*
5.2	3.3	(1.9)	Divers	3.3	2.9	0.4	
2,573.0	**2,633.1**	**60.1**	**Total des autres recettes**	**2,633.1**	**2,570.9**	**62.2**	
			Gouvernement du Canada				
501.1	516.5	15.4	Initiative des endroits historiques	516.5	388.6	127.9	*3*
77.1	77.1	-	Programme des langues officielles dans l'enseignement	77.1	77.1	-	
578.2	**593.6**	**15.4**	**Total des recettes du gouvernement du Canada**	**593.6**	**465.7**	**127.9**	
3,151.2	**3,226.7**	**75.5**	**TOTAL DES RECETTES - PROGRAMMES DE FONCTIONNEMENT EXISTANTS - 14**	**3,226.7**	**3,036.6**	**190.1**	

Explication :

1 Attribuable à l'augmentation du nombre de films soumis à la classification.

2 Attribuable à l'augmentation du volume de services de traduction demandés par les sociétés d'État et les organismes de service spécial.

3 Attribuable au report du financement approuvé en 2006-2007 du gouvernement du Canada relatif à l'Initiative des endroits historiques.

Historique

Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport Manitoba

État quinquennal des dépenses et des effectifs par affectation

pour les exercices de 2004 à 2008 clos le 31 mars
(milliers de $)

		DÉPENSES RÉELLES ET AJUSTÉES*									
		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	AFFECTATION	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$
14-1	Administration et finances	42.00	2,851.5	39.00	2,821.8	38.60	2,848.7	36.60	3,071.2	36.60	3,102.7
14-2	Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs	90.85	40,824.7	86.75	41,594.6	85.05	43,414.8	88.05	44,470.1	88.05	47,478.4
14-3	Documentation et information	158.50	11,227.9	154.50	11,305.7	153.10	11,903.7	153.10	11,940.1	153.10	12,095.3
14-4	Tourisme	39.41	18,772.7	37.41	19,347.2	5.00	19,271.8	5.50	19,579.7	5.50	20,628.7
14-5	Subventions en capital		3,601.8		3,025.5		3,574.9		3,283.9		42,413.7
14-6	Amortissement		285.3		457.3		569.8		553.0		673.2
TOTAL		**330.76**	**77,563.9**	**317.66**	**78,552.1**	**281.75**	**81,583.7**	**283.25**	**82,898.0**	**283.25**	**126,392.0**

* Les chiffres corrigés reflètent les données historiques aux fins de comparaison pour chaque crédit ayant fait l'objet d'une réorganisation au cours de la période visée par ce rapport.

Mesures du rendement

La section suivante fournit des renseignements sur des mesures clés du rendement pour le ministère pour l'exercice 2007-2008. Il s'agit de la troisième année où les ministères du gouvernement du Manitoba incluent dans leurs rapports annuels une section sur les mesures du rendement dans un format standardisé.

Les indicateurs de rendement dans les rapports annuels des ministères se veulent un complément aux résultats financiers et fournissent aux Manitobains et Manitobaines des renseignements importants et utiles sur les activités gouvernementales et leurs effets sur la province et sa population.

Pour obtenir plus de renseignements sur le gouvernement du Manitoba et la présentation de rapports sur le rendement, consultez la page Web suivante : www.manitoba.ca/rendement. Nous accordons beaucoup d'importance à vos commentaires sur les mesures du rendement. Vous pouvez nous les faire parvenir, ainsi que toute question, à : mbperformance@gov.mb.ca.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur?	Pourquoi est-il important de mesurer cela?	D'où partons-nous (mesure de référence)?	Quels sont les résultats de 2007-2008 ou quelles sont les données les plus récentes?	Quelle est la tendance au fil du temps?	Commentaires/Mesures récentes /Rapports connexes
1. La quantité de **films réalisés** au Manitoba. On se sert des données produites par la Société d'enregistrement cinématographique et sonore du Manitoba.	Dans l'ensemble, l'industrie des arts et du spectacle est une de celles qui croissent le plus vite dans le monde. L'industrie du film, en particulier, crée de nombreux emplois par rapport aux fonds investis, elle rehausse le profil national et international du Manitoba et elle attire des investissements étrangers dans la province.	En 2000, la valeur des films réalisés au Manitoba a été légèrement supérieure à 50 millions de dollars.	En 2007, l'industrie manitobaine du film a mené des activités de production qui ont eu des retombées de l'ordre de 123,4 millions de dollars.	Le seuil de 100 millions de dollars découlant d'activités de production envisagé par le ministère a été atteint en 2003, après quoi les résultats ont été les suivants : 110 M$ en 2004, 124 M$ en 2005, 114 M$ en 2006 et 123,4 M$ en 2007. Bien qu'un niveau record de 124 millions de dollars ait été atteint en 2005, les résultats montrent que le volume de production continue dans l'ensemble à augmenter.	La crainte que la remontée du dollar canadien ait une incidence négative sur le volume de production au Manitoba en 2007 semble s'être calmée. En 2008, une grève des acteurs aux États-Unis pourrait avoir une incidence sur le taux de productions étrangères, de coproductions et de productions autochtones.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur?	Pourquoi est-il important de mesurer cela?	D'où partons-nous (mesure de référence)?	Quels sont les résultats de 2007-2008 ou quelles sont les données les plus récentes?	Quelle est la tendance au fil du temps?	Commentaires/Mesures récentes /Rapports connexes
2. La **taille de l'industrie touristique** du Manitoba, en suivant les données de Statistique Canada sur les dépenses annuelles des touristes et le nombre de visites de touristes au Manitoba, exprimé en jours-personne. Les données ont été mises en rapport avec les pourcentages de croissance de l'industrie calculés par le Conference Board du Canada.	L'industrie touristique a un effet direct et immédiat sur la balance commerciale de la province. Une industrie vigoureuse peut attirer des investissements étrangers au Manitoba et conserver dans la province les dollars manitobains.	En 2000, le nombre de visites de touristes au Manitoba, exprimé en jours-personne, a atteint 3,9 millions. Quelque 1,19 milliard de dollars ont été dépensés au Manitoba en frais de voyage et en dépenses liées au tourisme.	En 2006, le nombre de visites de touristes au Manitoba, exprimé en jours-personne, a totalisé 7,7 millions. Selon les estimations, plus de 1,5 milliard de dollars ont été dépensés au Manitoba en frais de voyage et en dépenses liées au tourisme.	Les activités et les recettes annuelles du tourisme sont en hausse. De 2000 à 2004, le nombre de visites de touristes, exprimé en jours-personne, a augmenté pour atteindre cinq millions, et les dépenses liées au tourisme ont atteint 1,42 milliard de dollars. En 2006, les activités et les recettes dans le domaine du tourisme ont continué d'augmenter. Le tourisme est la plus grosse industrie du monde en temps de paix. À l'échelle mondiale, l'industrie continue de croître rapidement. Depuis le 11 septembre 2001, cependant, les touristes américains voyagent de plus en plus au pays : les problèmes de sécurité aux frontières, la hausse du coût de l'essence et la fluctuation des taux de change minent la	Les données de base comparables à celles de 2000 ont été fournies par Statistique Canada jusqu'en 2004. Les changements apportés à ses méthodes pour 2005 et au-delà font en sorte qu'il n'est plus possible de faire une comparaison directe avec les chiffres publiés par Statistique Canada pour 2005 et au-delà. On utilise plutôt les données sur la croissance de l'industrie touristique recueillies par le Conference Board du Canada d'une année à l'autre, en fonction des données pour 2004 de Statistique Canada. Les données recueillies par Statistique Canada dans l'avenir comprendront seulement les dépenses liées au tourisme récepteur.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur?	Pourquoi est-il important de mesurer cela?	D'où partons-nous (mesure de référence)?	Quels sont les résultats de 2007-2008 ou quelles sont les données les plus récentes?	Quelle est la tendance au fil du temps?	Commentaires/Mesures récentes /Rapports connexes
				capacité du Canada d'attirer les touristes américains. Le nombre de voyages de Canadiens au Canada même et celui des visiteurs d'outre-mer continuent de croître, mais le nombre de visites d'Américains au Canada va en fléchissant.	
3. L'incidence économique, le nombre, la taille et le profil des **événements sportifs régionaux, nationaux et internationaux** qui se tiennent au Manitoba.	Le ministère cherche à maximiser les retombées des événements sportifs présentés dans la province. Les retombées comprennent le perfectionnement des entraîneurs et des athlètes manitobains, les répercussions positives sur l'économie des collectivités et de la province et le rehaussement de l'image de la province.	En 2005-2006, 38 championnats sportifs régionaux, nationaux et internationaux ont eu lieu au Manitoba, ce qui s'est soldé par 33 000 séjours de plus de 24 heures par les participants et les spectateurs assistant à des événements sportifs amateurs au Manitoba. Plus de 18 000 séjours de ce genre ont été attribuables à des spectateurs venus de l'extérieur de la province.	En 2007-2008, 33 événements régionaux, nationaux et internationaux ont eu lieu au Manitoba, ce qui a entraîné environ 26 500 séjours de plus de 24 heures. En outre, environ 10 000 séjours de ce genre étaient attribuables à des spectateurs de l'extérieur de la province venus assister à ces événements.	Le nombre total de séjours de plus de 24 heures et de séjours de ce genre attribuables à des spectateurs de l'extérieur de la province a diminué en 2007-2008, principalement en raison des Jeux des aîné(e)s du Canada et des Jeux olympiques spéciaux du Canada (Jeux d'été) qui ont eu lieu au Manitoba en 2006.	Les retombées varient en fonction de l'événement. Les compétitions unisports ont des avantages importants sur le perfectionnement des jeunes athlètes et des entraîneurs. Les jeux multisports et les championnats internationaux améliorent l'image de marque de la province sur les plans national et international. Les tournois participatifs pour enfants et personnes âgées ont des retombées importantes sur l'économie.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur?	Pourquoi est-il important de mesurer cela?	D'où partons-nous (mesure de référence)?	Quels sont les résultats de 2007-2008 ou quelles sont les données les plus récentes?	Quelle est la tendance au fil du temps?	Commentaires/Mesures récentes /Rapports connexes
4. Les **niveaux d'activité physique** des Manitobains et Manitobaines, en suivant le pourcentage de Manitobains et Manitobaines qui font de l'activité physique par rapport aux tendances observées antérieurement.	L'activité physique est un facteur qui contribue grandement à la santé personnelle.	En 1994, la répartition des Manitobains et Manitobaines en fonction de leur niveau d'activité physique était la suivante : - Actifs : 19 % - Modérément actifs : 24 % - Inactifs : 51 %	En 2007, la répartition des Manitobains et des Manitobaines en fonction de leur niveau d'activité physique était la suivante : - Actifs : 28 % - Modérément actifs : 24 % - Inactifs : 46 %	La tendance est à l'accroissement de l'activité physique.	Les données sur l'activité physique sont communiquées par les Manitobains et Manitobaines eux-mêmes, dans le cadre des Enquêtes de Statistique Canada.
5. La **participation au sport amateur**. On utilise des données fournies dans les rapports annuels des organismes sportifs de la province.	Au-delà des avantages que l'activité physique régulière comporte pour la santé, la participation aux sports renforce l'autodiscipline, l'estime de soi, la motivation personnelle et le sens de la coopération et du travail d'équipe et elle contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à une collectivité.	En 2005-2006, environ 300 238 Manitobains et Manitobaines étaient inscrits à des programmes de sport amateur.	En 2007-2008, environ 276 000 Manitobains et Manitobaines étaient inscrits à des programmes de sport amateur.	Entre 2005-2006 et 2006-2007, les taux de participation ont baissé à 275 000, puis ils ont grimpé jusqu'à 276 000 en 2007-2008. L'amélioration des critères de mesure et le fait qu'on n'ait pas compté le nombre d'inscriptions à un sport qui a été suspendu en 2006-2007 expliquent cette baisse. Cela étant, Sport Manitoba note que les niveaux de participation au sport amateur sont stables en général.	La participation au sport amateur a des avantages intrinsèques, mais son importance est aussi liée à deux nouveaux facteurs : 1) la nécessité d'améliorer les niveaux de participation aux activités physiques des Canadiens et Canadiennes; 2) au niveau national, on met de nouveau l'accent sur la performance du Canada aux Jeux Olympiques.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur?	Pourquoi est-il important de mesurer cela?	D'où partons-nous (mesure de référence)?	Quels sont les résultats de 2007-2008 ou quelles sont les données les plus récentes?	Quelle est la tendance au fil du temps?	Commentaires/Mesures récentes /Rapports connexes
6. L'**accès aux services de bibliothèques publiques**; on se sert des données recueillies par la Direction des services de bibliothèques publiques concernant le pourcentage des Manitobains et Manitobaines ayant accès à des services de bibliothèque.	Les bibliothèques sont des portes locales ouvertes sur le savoir et elles offrent un milieu de base favorisant l'apprentissage continu, un processus décisionnel indépendant et le développement culturel des particuliers et des groupes communautaires. L'accès aux services de bibliothèque détermine fondamentalement le taux d'utilisation des bibliothèques.	En 2004, 84 p. 100 des Manitobains et Manitobaines avaient accès aux services de bibliothèque, comparativement à une moyenne nationale de 95 p. 100. En 2005, 7,78 millions de documents ont été mis en circulation par l'intermédiaire des bibliothèques du Manitoba.	En 2008, 89 p. 100 des Manitobains et Manitobaines avaient accès aux services de bibliothèque en raison d'un accroissement du nombre de bibliothèques municipales. En 2006, 7,88 millions de documents ont été mis en circulation par l'intermédiaire des bibliothèques du Manitoba. On a enregistré 4 509 757 visites des bibliothèques et 620 723 réservations par Internet. Durant l'exercice 2007-2008, 10 000 cyberlivres ont été téléchargés à partir du nouveau service de bibliothèque virtuelle.	Grâce à l'accroissement du nombre d'établissements dans les municipalités rurales et à la conclusion d'ententes de partenariat avec les réseaux existants de bibliothèques régionales et municipales, un plus gros pourcentage de Manitobains et Manitobaines ont accès à des services de bibliothèque.	La première année du plan de mise en œuvre faisant suite à l'examen des bibliothèques publiques a pris fin et les Services de bibliothèques publiques comptent ce qui suit parmi leurs réalisations : accès accru aux bibliothèques, services aux Premières nations, aide financière accrue, nouveaux supports électroniques et examen des programmes.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur?	Pourquoi est-il important de mesurer cela?	D'où partons-nous (mesure de référence)?	Quels sont les résultats de 2007-2008 ou quelles sont les données les plus récentes?	Quelle est la tendance au fil du temps?	Commentaires/Mesures récentes /Rapports connexes
7. Le **nombre de visites** faites dans les musées et aux Archives du Manitoba; pour le connaître, on utilise les totaux annuels combinés des visites-personne au Musée du Manitoba, aux musées représentatifs du Manitoba et aux Archives du Manitoba.	Cette mesure donne une idée de l'intérêt manifesté pour les atouts culturels et patrimoniaux du Manitoba et de l'exposition de la population à ces richesses. Les avantages résident dans le fait que la valeur et l'importance de ces biens sont comprises et appréciées par les générations actuelles, et préservées et protégées pour les générations à venir.	En 2004-2005, 689 759 visites-personne ont eu lieu au Musée du Manitoba (517 172), aux Archives du Manitoba (7 189) et aux musées représentatifs disséminés dans toute la province (165 398).	Le nombre total de visites en 2006-2007 a diminué de 20 p. 100 par rapport à 2004-2005, pour passer à 549 194 visites-personne réparties comme suit : 420 288 au Musée du Manitoba; 5 928 aux Archives du Manitoba et 122 978 aux musées représentatifs disséminés dans toute la province.	Depuis l'exercice 2004-2005, le nombre de visites a diminué. La baisse des visites faites en personne aux Archives s'explique par une utilisation accrue d'Internet. La diminution du nombre de visites au Musée du Manitoba et aux musées représentatifs correspond à un recul général du tourisme américain au Canada depuis le 11 septembre 2001; cette tendance s'est maintenue en raison du cours élevé du dollar canadien, des prix élevés de l'essence et de la confusion au sujet des exigences aux frontières.	Le Musée du Manitoba a lancé un programme pour renouveler ses expositions et ses programmes, afin de favoriser l'augmentation du nombre de visites de personnes provenant de la province et de l'extérieur de celle-ci. En 2007-2008, la province a soutenu la modernisation de la Galerie des sciences. Voyage Manitoba applique une stratégie pluriannuelle pour renverser la tendance à la baisse du tourisme américain dans la province.L'observation de l'utilisation des Archives du Manitoba se poursuit, en raison de l'évolution des modes de prestation des services.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur?	Pourquoi est-il important de mesurer cela?	D'où partons-nous (mesure de référence)?	Quels sont les résultats de 2007-2008 ou quelles sont les données les plus récentes?	Quelle est la tendance au fil du temps?	Commentaires/Mesures récentes /Rapports connexes
8. Le **nombre d'athlètes, d'entraîneurs et d'officiels choisis pour participer** aux compétitions nationales et internationales.	Par l'intermédiaire de Sport Manitoba, le gouvernement du Manitoba fait d'importants investissements soutenus pour perfectionner les entraîneurs et les officiels de la province. Des entraîneurs et des officiels manitobains sont choisis pour exercer leur métier à des compétitions nationales et internationales, ce qui atteste la réussite des programmes de perfectionnement de Sport Manitoba.	En 2005-2006, 20 officiels, 15 entraîneurs et plus de 280 athlètes ou équipes du Manitoba ont représenté le Canada à des événements internationaux ou ont été désignés comme se classant parmi les quatre meilleurs de leur catégorie au Canada.	En 2007-2008, 106 officiels, 55 entraîneurs et 293 athlètes ou équipes du Manitoba ont représenté le Canada à des événements internationaux ou ont été désignés comme se classant parmi les quatre meilleurs de leur catégorie au Canada.	Toutes les mesures ont considérablement augmenté en 2006-2007, et certaines données pour 2007-2008 montrent une tendance à la hausse, mais on ne recueille pas de données depuis un nombre suffisant d'années pour savoir s'il s'agit d'une variation normale d'une année à l'autre ou d'une tendance à long terme.	Le perfectionnement des entraîneurs et des officiels est essentiel à l'amélioration continue des athlètes, depuis les niveaux de base jusqu'à celui des compétitions réservées aux athlètes d'élite. Les entraîneurs et les officiels des niveaux supérieurs sont d'importants mentors et des champions du développement efficace du sport.

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)* est entrée en vigueur en avril 2007. Cette loi prévoit une démarche claire à suivre pour les employés et les autres personnes qui veulent communiquer leurs inquiétudes en ce qui concerne certains actes répréhensibles graves ayant été commis dans la fonction publique manitobaine. La *Loi* protège également les divulgateurs contre les représailles. Elle repose sur la protection qu'assure déjà d'autres lois, ainsi que sur le droit à la négociation collective, les politiques, les règles de pratique et les procédures existants dans la fonction publique manitobaine.

En vertu de la *Loi*, un acte répréhensible est une infraction à une loi fédérale ou provinciale, un acte ou une omission qui cause un risque pour la santé ou la sécurité des personnes ou pour l'environnement, un cas grave de mauvaise gestion, ou le fait de sciemment ordonner ou conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible. La *Loi* n'a pas pour objet de traiter des questions courantes liées au fonctionnement ou aux ressources humaines.

Une divulgation faite de bonne foi, conformément à la *Loi*, par un employé qui a des motifs raisonnables de croire qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être est une divulgation faite en vertu de la *Loi*, que l'acte en question soit répréhensible ou non. Toutes les divulgations doivent être examinées attentivement et de façon approfondie afin qu'il soit déterminé si des mesures doivent être prises, aux termes de la *Loi*, et elles doivent être déclarées dans le rapport annuel du ministère, conformément à l'article 18 de la *Loi*.

Voici un résumé des divulgations reçues par Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport Manitoba durant l'exercice 2007-2008 :

Renseignements devant être fournis annuellement (aux termes de l'article 18 de la *Loi*)	**Exercice 2007-2008**
Le nombre de divulgations reçues ainsi que le nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite. Alinéa 18(2)*a*)	**Aucune**
Le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite des divulgations. Alinéa 18(2)*b*)	**Aucune**
Dans le cas où, par suite d'une enquête, il est conclu qu'un acte répréhensible a été commis, la description de l'acte en question ainsi que les recommandations faites ou les mesures correctives prises relativement à cet acte ou les motifs invoqués pour ne pas en prendre. Alinéa 18(2)c)	**Aucune**